



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
HABITAT
CULTURE
ACTION SOCIALE
ASSAINISSEMENT
ENVIRONNEMENT
COLLECTE DES DÉCHETS
TRANSPORTS
TOURISME / LOISIRS
GESTION DE LA VOIRIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

& RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DU CIAS DU BLAISOIS

Agglopolys

Communauté d'agglomération de Blois



2015, une nuée d'acronymes pour des projets très concrets au service de toutes et de tous.

La promulgation, le 7 août 2015, de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) conforte les communes, car la commune est l'échelon de base de la République, celui de la démocratie locale et c'est également l'unique échelon de collectivité qui permet de répondre à tous les besoins du quotidien de nos concitoyens. La loi Notre a également fait monter en puissance l'intercommunalité qui correspond au bassin de vie. Ainsi, et même si nous avons été précurseurs de cette rationalisation dès 2012, lors de la fusion de l'ancienne agglomération de Blois avec la communauté de communes Beauce Val de Cisse, c'est tout le bloc communal qui profite de cette nouvelle vision territoriale à l'échelle nationale.

2015 fut l'année de l'élaboration et de la production de notre Projet de territoire. Ce Projet de territoire est un document prospectif

pour les dix années à venir. Il s'inscrit dans une démarche politique nécessaire, qui prend tout son sens par l'agrandissement progressif du périmètre de l'agglomération et par la compétition entre territoires qui s'exerce de plus en plus âprement. Bassin de vie, aire urbaine, territoire commun, il faut maintenant relever un défi majeur : faire en sorte que les 108 460 habitants aient ce même sentiment d'appartenance que celui qu'ils éprouvent pour leur commune et sans doute, imaginer que d'autres communes puissent les rejoindre afin que l'aire urbaine corresponde le plus possible aux réalités de la vie quotidienne des habitants.

Nous avons également voté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Le PLUi est l'inscription spatiale du Projet de territoire. La réalisation et la mise en œuvre de ce document stratégique à l'échelle de nos 48 communes reposent sur une large concertation et acceptation de la prise de compétence à l'échelle intercommunale. Il s'agit d'un exercice de démocratie participative nouveau qui augure de l'importance que revêt maintenant l'intercommunalité.

Nous nous sommes engagés dans un Plan Climat Air Énergie Territoires (PCAET) ambitieux, mais très pragmatique. Un PCAET est une démarche de développement durable axée sur la lutte contre les changements climatiques. Il est composé d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale, d'un plan d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation. Le PCAET constitue naturellement la démarche de gestion de projet énergie-climat par lequel la collectivité coordonne la transition énergétique de son territoire.

Nous sommes parmi les 212 territoires lauréats des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Un territoire à énergie positive pour la croissance verte est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Notre collectivité s'est donc engagée à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Nous proposons un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe dans six domaines d'action : la réduction de la consommation, la diminution des pollutions et le développement des transports, le développement des énergies, la préservation de la biodiversité, la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets et l'éducation à l'environnement.

Et 2015, c'est évidemment aussi la pose de la première pierre du Jeu de Paume, avenue de Châteaudun à Blois, une salle multifonctionnelle, à vocation culture, sport, congrès. Un investissement de près de 25 M€, preuve d'une santé financière saine, qui permettra, grâce à une programmation ambitieuse, de renforcer encore plus l'attractivité de notre territoire.

Bien entendu, comme chaque année, vous retrouverez dans ce rapport d'activité, toutes les réalisations et projets dont nous avons la charge, pour le bien public. Cela reste un bien très précieux dont il nous faudra toujours et toujours mieux, assurer sa sauvegarde.

Très bonne lecture.

Christophe DEGRUELLE

Président d'Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

Directeur de la publication : Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois.

Responsable de la rédaction et de la coordination : Rachel Menseau, Directrice des relations publiques et de la communication.

Comité de rédaction : Anne Chasset, Alain Farine, Rachel Menseau, Jean-Michel Bernabotto, Christine Dudilieu, avec l'appui des services d'Agglopolys et du CIAS du Blaisois.

Conception et réalisation : Flamingo Communications – www.flamingo.fr

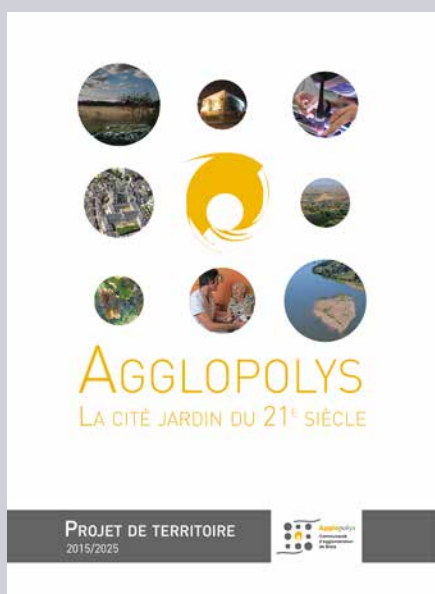
Crédits photos : Loisirs Loire Valley, Agglopolys, Pashrash, SN Testard, Sophie Manuel, JM Brun, Émilie Dubrail, Thierry Bourgoïn, Jean-Philippe Thibault, Solène Vassal, La Fabrique éditoriale, Bertrand Desprez, Observatoire Loire, Keolis Blois, L. Rion, Focal Architecture, Gilles Lougassi.

Impression : Rollin imprimeur – www.imprimerie-rollin.com - Imprimé sur papier recyclé – Tirage 2 300 exemplaires – Mai 2016

LE SOMMAIRE

Les temps forts 2015	p. 2 - 3
Les indicateurs stratégiques du développement durable	p. 4 - 5
01 Un territoire, une organisation institutionnelle	
› Les communes d'Agglopolys	p. 6 - 7
› Les instances communautaires	p. 8 - 10
› Les compétences d'Agglopolys	p. 11 - 12
› Contrat régional - Plateforme de services aux communes	p. 13
02 L'aménagement et le développement	
› L'aménagement de l'espace communautaire	p. 14 - 17
› L'habitat	p. 18 - 21
› Le développement économique	p. 22 - 27
› L'enseignement supérieur	p. 28
› L'emploi, l'insertion, l'information jeunesse, la création d'entreprise	p. 29 - 31
› Les déplacements	p. 32 - 35
03 L'environnement et le cadre de vie	
› L'assainissement collectif et non collectif	p. 36 - 37
› La gestion de la voirie communautaire	p. 38 - 39
› La valorisation et l'élimination des déchets	p. 40 - 42
› L'environnement et les risques	p. 43 - 45
› Le crématorium du Val de Loire	p. 46
› Les fourrières automobile et animale	p. 47
04 La culture, les loisirs et le tourisme	
› Les bibliothèques de Blois/Agglopolys	p. 48 - 49
› Le réseau Cadences : écoles et conservatoire de musique et théâtre	p. 50 - 51
› L'école d'art de Blois/Agglopolys	p. 52 - 53
› Les loisirs	p. 54 - 55
› Le tourisme	p. 56 - 58
05 Les moyens et les ressources	
› Les ressources humaines	p. 59 - 60
› Les finances	p. 61 - 64
Le rapport d'activité 2015 du CIAS du Blaisois	

LES TEMPS



Agglopolys se dote d'un **Projet de territoire**, « La cité jardin du 21^e siècle », 2015-2025. Un document prospectif articulé en trois parties : faire de l'identité paysagère du blaisois le socle du projet de territoire ; affirmer une stratégie économique et touristique ambitieuse ; renforcer la cohésion sociale et urbaine en développant l'offre de services à destination des citoyens de l'agglomération. Une feuille de route pour une ambition forte du territoire.



Conformément aux obligations de la loi ALUR, la **compétence Plan Local d'Urbanisme est transférée à Agglopolys**. Un important travail de pédagogie et de concertation est mené courant 2015 avec l'ensemble des élus. Il est décidé d'y intégrer les volets Habitat et Déplacements.



Le **Plan d'actions pour les paysages aboutit** avec la définition de 6 orientations et du programme d'actions à l'échelle des 48 communes : conception de 28 fiches actions détaillées, dont 17 prioritaires à l'horizon 2016-2020.



Pour suppléer au désengagement de l'État, et dans un souci de solidarité communautaire, d'une plus grande cohérence territoriale et d'une meilleure organisation administrative, **Agglopolys crée un service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols**. 35 communes y adhèrent.



« **renov'ÉNERGIE** » voit le jour. Fruit d'un partenariat entre Agglopolys, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Maison de l'Emploi du Blaisois et l'ADIL-EIE, ce dispositif vise non seulement à susciter les chantiers de rénovation énergétique chez les particuliers, mais aussi à former les artisans et les entreprises du BTP.



Agglopolys conforte sa **politique cyclable** en s'engageant dans un schéma directeur cyclable, pour permettre à terme une meilleure cohérence et une sécurisation du réseau cyclable. Les opérations en faveur du vélo se succèdent : poursuite de la subvention à l'achat d'un vélo électrique (avec une enveloppe budgétaire dédiée record), augmentation du parc de vélos électriques Azalys en location (de 80 à 130), réalisation de nouvelles pistes cyclables notamment à vocation touristique et de loisirs.



Le **réseau de transports en commun, Azalys, poursuit sa modernisation**, avec la mise en place d'un nouveau système billettique. La carte JV' Malin, à l'initiative de la Région Centre Val de Loire, permet une interopérabilité avec le TER et le réseau Fil bleu de Tours (à terme avec l'ensemble des réseaux en région).

FORTS 2015



Prévention, rationalisation, optimisation de la gestion des déchets, Agglopolys entend répondre à deux objectifs : réduire et valoriser la production de déchets et maîtriser les coûts pour les habitants. En 2015, l'organisation des déchetteries est complètement repensée et une collecte spécifique des textiles usagers est mise en place.



Les travaux du Jeu de Paume débutent en mai 2015. Agglopolys se verra ainsi dotée d'un équipement structurant, qui faisait défaut sur le territoire, à vocation sportive, culturelle et économique. Ouverture prévue pour début 2017.



L'auditorium du Conservatoire fait peau neuve. Il n'avait subi aucuns travaux depuis sa création en 1982. Cette ancienne chapelle du petit séminaire du XIX^e siècle a fait l'objet de travaux d'amélioration acoustique et de remise en valeur architecturale et technique. Le Conservatoire dispose désormais d'un lieu de travail artistique et de diffusion digne de la qualité des enseignements proposés.



Agglopolys accompagne le développement de l'Observatoire Loire en s'engageant dans l'aménagement d'un nouvel espace d'accueil des publics, y compris touristiques, dédié à la valorisation et la connaissance du fleuve. Un ancien local situé au Parc des Mées sera réhabilité, les travaux sont lancés en septembre 2015 pour 7 mois.



En partenariat avec la Ville de Blois, Agglopolys se lance dans l'élaboration d'un Plan Climat Air/Energie Territoires. Il s'agit de construire un programme d'actions opérationnelles pour réduire l'impact des activités de la collectivité sur le climat.



Initié en 2005, le Parc d'activités économiques des Châteaux entre dans une phase opérationnelle avec le lancement, après 10 ans d'acquisitions foncières et de procédures, de travaux de viabilisation. À terme, ce sont 37 ha à vocation principalement industrielle qui seront disponibles. Les premières ventes de terrains à des entreprises sont prévues début 2016.

LES INDICATEURS STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À travers ses différentes politiques publiques (mobilité, agriculture, biodiversité, assainissement...), Agglopolys est engagée dans une démarche de développement durable.

Agglopolys a été lauréate en 2015 d'un appel à projets *Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte* lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, accordant une subvention de 250 000 € pour financer 2 actions locales à hauteur de 80 % :

- 1 Mobiliser les entreprises autour d'une zone d'activités exemplaire pour la transition énergétique : la friche Cino del Duca. Il s'agit de réhabiliter ce site selon des principes de développement durable : choix énergétiques, gestion des déchets, gestion des flux de déplacements, gestion qualitative des espaces communs, développement d'une économie circulaire...
- 2 Développer les transports alternatifs à la voiture en soutenant le programme d'achat de vélos à assistance électrique, proposés en location longue durée.

Tout au long de ce rapport, des indicateurs opérationnels de développement durable illustrent l'efficacité et la marge de progrès d'actions menées sur le territoire d'Agglopolys depuis plusieurs années. Ils sont complétés par le suivi d'indicateurs stratégiques nationaux de développement durable, organisés en 8 défis thématiques et présentés ci-dessous.

DÉFI 1 - CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Orienter les modes de production et de consommation vers une économie plus respectueuse de l'environnement, plus durable.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Quantité annuelle totale de déchets collectés par habitant (kg/hab/an) en 2013	610	598	565	571
● Nombre moyen d'habitants desservis par une déchèterie en 2013	10 590	6 648	9 744	13 778

DÉFI 2 - SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

L'emploi, l'éducation et la formation, ainsi que l'innovation et la recherche & développement.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Taux d'emploi des 15-64 ans en 2012 (en %)	63,9	65,4	64,9	63,7
● Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans en 2012 (en %)	41,7	34	37,8	43,2
● Part des emplois de la sphère présentielle* dans l'emploi total en 2012 (en %)	65,8	62,9	64,1	65,6
● Part des emplois de la fonction «conception-recherche» dans l'emploi total en 2012 (en %)	2,1	1,8	2,1	2,8

*Activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes

DÉFI 3 - GOUVERNANCE ET COOPÉRATION

La gouvernance exprime la capacité d'associer à une décision l'ensemble des parties prenantes.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Proportion de femmes au sein de chaque conseil municipal en 2014 (en %)	43,3	40,9	41,6	40,3
● Part des femmes maires en 2014 (en %)	20,8	19,6	N.D.*	N.D.*

DÉFI 4 - CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIE

Réduction des gaz à effet de serre, de la consommation énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Émissions de gaz à effet de serre par habitant en 2010 (tonnes de CO ₂ /an/habitant)	6	6,8	7,05	N.D
● Puissance installée pour la production d'électricité issue des énergies renouvelables en 2014 (en MW pour 10 000 habitants)	0,25	2,13	4,1	2,7
● Nombre de chaufferies collectives et industrielles fonctionnant au bois en 2015	6	37	179	N.D.*

DÉFI 5 - TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLES

Réduire l'impact des transports sur l'environnement, en limitant le véhicule individuel non partagé et en facilitant le recours aux transports collectifs.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Part des actifs utilisant un véhicule pour leurs déplacements domicile - travail en 2012 (en %)	80,9	81,4	77,7	69,7
● Part des actifs travaillant hors de leur commune de résidence en 2012 (en %)	62,6	66,4	67,6	65,9
● Part des ménages possédant deux voitures ou plus en 2012 (en %)	37,8	41	39	34,2

DÉFI 6 - CONSERVATION ET GESTION DURABLES DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

La conservation des terroirs et des paysages ainsi que le maintien des écosystèmes, constituent les principaux enjeux de ce défi.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Part des surfaces en zone Natura 2000 en 2013 (en %)	28,7	43,5	17,9	12,6
● Part de la population sans document d'urbanisme en 2014 (en %)	0,4	5,3	3,6	2,8
Surfaces moyennes des terrains dédiés aux maisons individuelles construites sur la période 2000-2009 (en m ²)	899	1 118	N.D.*	N.D.*

DÉFI 7 - SANTÉ, PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

Maintenir un bon état de santé de la population, faire face au vieillissement, limiter la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques.

Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Part de la population à plus de 10 km d'un pôle de santé en 2016 (en %)	0	1,7	N.D.*	N.D.*
● Part des médecins généralistes libéraux de 55 ans et plus en 2016 (pour 10 médecins)	5,8	5,8	5,6	N.D.*
● Part de la population située dans une commune dotée d'au moins un plan de prévention des risques naturels en 2015 (en %)	71,2	63,7	58,1	50,6

DÉFI 8 - INCLUSION SOCIALE ET COHÉSION TERRITORIALE

Définir par la capacité d'une société à assurer le bien-être de sa population en réduisant les disparités et la marginalisation.

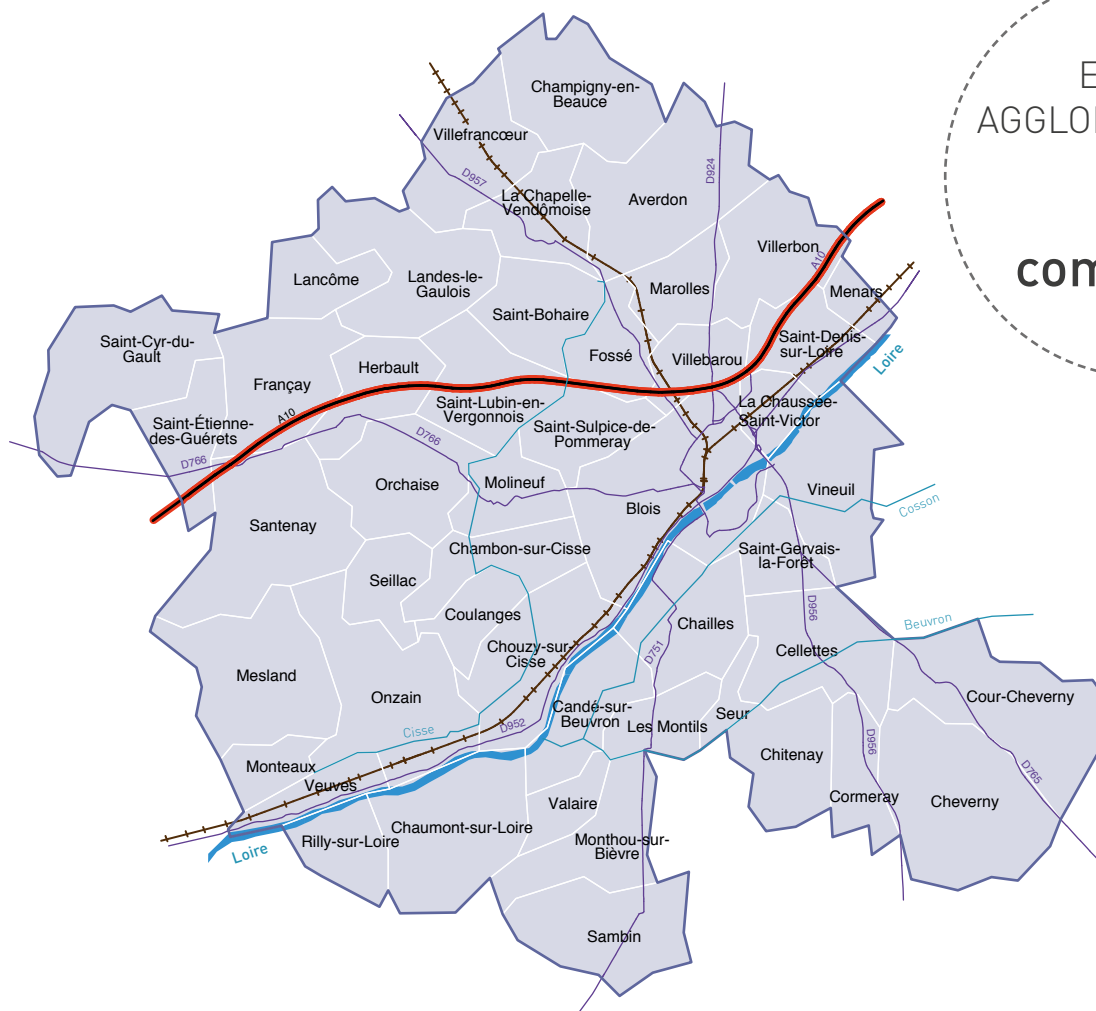
Indicateurs	Agglopolys	Loir-et-Cher	Région Centre Val de Loire	France métropolitaine
● Part des jeunes non diplômés en 2012 (en %)	20,5	21,4	20,1	20,2
● Part des salariés en contrat précaire en 2012 (en %)	15,2	15,1	14,7	14,9
● Indice de concentration de l'emploi en 2012	106,5	85	84,2	86,9
● Part des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules en 2012 (en %)	43,3	40,8	41,8	42,5
● Poids du parc social des organismes HLM dans le parc des résidences principales au 1 ^{er} janvier 2015 (en %)	20,5	14,2	16,8	17,1

Détail des sources : pilote41.fr (rubriques Obs. du Développement Durable/Les indicateurs phares par territoire/Agglopolys)

Un territoire, une organisation institutionnelle

LES COMMUNES D'AGGLOPOLYS

La Communauté d'agglomération de Blois est constituée de 48 communes, unies pour répondre efficacement aux besoins quotidiens des habitants du territoire. Elles mutualisent ainsi leurs compétences et leurs ressources financières pour mener à bien des projets d'envergure et de développement local.



EN 2015
AGGLOPOLYS, C'EST

48
communes

ET
108 460
habitants

AVERDON

Nombre d'habitants : 730
Superficie en hectares : 2 928
Maire : Didier MOËLO

BLOIS

Nombre d'habitants : 47 867
Superficie en hectares : 3 758
Maire : Marc GRICOURT

CANDÉ-SUR-BEUVRON

Nombre d'habitants : 1 548
Superficie en hectares : 1 450
Maire : Stéphane LEDOUX

CELLETES

Nombre d'habitants : 2 492
Superficie en hectares : 2 096
Maire : Michel CONTOUR

CHAILLES

Nombre d'habitants : 2 657
Superficie en hectares : 1 851
Maire : Yves CROSNIER-COURTIN

CHAMBON-SUR-CISSE

Nombre d'habitants : 734
Superficie en hectares : 1 280
Maire : Denis LEPRAT

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Nombre d'habitants : 632
Superficie en hectares : 2 246
Maire : Serge GUIMARD

LA CHAPELLE VENDÔMOISE

Nombre d'habitants : 741
Superficie en hectares : 1 319
Maire : François BORDE

CHAUMONT-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 1 113
Superficie en hectares : 2 674
Maire : Jean-Pierre LEFEBVRE

LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Nombre d'habitants : 4 597
Superficie en hectares : 671
Maire : Stéphane BAUDU

CHEVERNY

Nombre d'habitants : 1 001
Superficie en hectares : 3 304
Maire : Lionella GALLARD

CHITENAY

Nombre d'habitants : 1 074
Superficie en hectares : 1 584
Maire : Jean-Albert BOULAY

CHOUZY-SUR-CISSE

Nombre d'habitants : 1 977
Superficie en hectares : 2 232
Maire : Catherine LHÉRITIER

CORMERAY

Nombre d'habitants : 1 585
Superficie en hectares : 1 032
Maire : Joël PASQUET

COULANGES

Nombre d'habitants : 314
Superficie en hectares : 834
Maire : Henri BURNHAM

COUR-CHEVERNY

Nombre d'habitants : 2 809
Superficie en hectares : 2 962
Maire : François CROISSANDEAU

FOSSÉ

Nombre d'habitants : 1 321
Superficie en hectares : 1 019
Maire : Éliane GÉNUIT

FRANÇAY

Nombre d'habitants : 302
Superficie en hectares : 2 047
Maire : Annie BARBOUX

HERBAULT

Nombre d'habitants : 1 292
Superficie en hectares : 1 320
Maire : Alain TONDEREAU

LANCÔME

Nombre d'habitants : 139
Superficie en hectares : 995
Maire : Claudette BOURGUEIL

LANDES-LE-GAULOIS

Nombre d'habitants : 754
Superficie en hectares : 2 423
Maire : Didier GUILLON

MAROLLES

Nombre d'habitants : 773
Superficie en hectares : 1 002
Maire : Yannick SEVREÉ

MÉNARS

Nombre d'habitants : 633
Superficie en hectares : 452
Maire : Yves GEORGE

MESLAND

Nombre d'habitants : 582
Superficie en hectares : 2 662
Maire : Philippe GUETTARD

MOLINEUF

Nombre d'habitants : 816
Superficie en hectares : 1 092
Maire : Jean-Yves GUELLIER

MONTEAUX

Nombre d'habitants : 802
Superficie en hectares : 623
Maire : Yves LEHOUELLEUR

MONTHOU-SUR-BIÈVRE

Nombre d'habitants : 813
Superficie en hectares : 1 670
Maire : Michel DARNIS

LES MONTILS

Nombre d'habitants : 1 910
Superficie en hectares : 935
Maire : Didier COUDERT

ONZAIN

Nombre d'habitants : 3 641
Superficie en hectares : 3 010
Maire : Pierre OLAYA

ORCHaise

Nombre d'habitants : 961
Superficie en hectares : 2 013
Maire : Gérard CHARZAT

RILLY-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 467
Superficie en hectares : 1 020
Maire : Maryse MORESVE

SAINT-BOHAIRE

Nombre d'habitants : 541
Superficie en hectares : 1 384
Maire : Bernard PANNEQUIN

SAINT-CYR-DU-GAULT

Nombre d'habitants : 178
Superficie en hectares : 2 616
Maire : Michel FESNEAU

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Nombre d'habitants : 801
Superficie en hectares : 1 248
Maire : Benoît SIMONNIN

SAINT-ÉTIENNE-DES-GUERETS

Nombre d'habitants : 91
Superficie en hectares : 1 155
Maire : Alain VEE

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Nombre d'habitants : 3 430
Superficie en hectares : 897
Maire : Jean-Noël CHAPPUIS

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Nombre d'habitants : 729
Superficie en hectares : 1 711
Maire : Didier PIGOREAU

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Nombre d'habitants : 1 885
Superficie en hectares : 1 164
Maire : Simone GAVEAU

SAMBIN

Nombre d'habitants : 957
Superficie en hectares : 2 113
Maire : Marie-Noëlle MARSEAULT

SANTENAY

Nombre d'habitants : 293
Superficie en hectares : 3 050
Maire : Elie GILBERT

SEILLAC

Nombre d'habitants : 103
Superficie en hectares : 953
Maire : Jean GASIGLIA

SEUR

Nombre d'habitants : 492
Superficie en hectares : 400
Maire : Yves BARROIS

VALAIRE

Nombre d'habitants : 75
Superficie en hectares : 662
Maire : Catherine LE TROQUIER

VEUVES

Nombre d'habitants : 224
Superficie en hectares : 798
Maire : Nicole LE BELLU

VILLEBAROU

Nombre d'habitants : 2 639
Superficie en hectares : 909
Maire : Alexandre BOUVIER

VILLEFRANCŒUR

Nombre d'habitants : 465
Superficie en hectares : 1 828
Maire : Pierre MONTARU

VILLERBON

Nombre d'habitants : 810
Superficie en hectares : 1 730
Maire : Jean-Marc MORETTI

VINEUIL

Nombre d'habitants : 7 670
Superficie en hectares : 2 229
Maire : François FROMET

Sources INSEE 2012



Un territoire, une organisation institutionnelle

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Chaque commune membre est représentée au travers des instances communautaires, qui ont en charge l'étude, la préparation et le suivi des missions et compétences déléguées à Agglopolys.

1/ LE PRÉSIDENT

Le président, Christophe DEGRUELLE, exécute les délibérations, présente le budget, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la Communauté d'agglomération.

Il est le chef des services de cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et représente celui-ci en justice.

Il reçoit délégation d'une partie des attributions de l'assemblée délibérante. Il délègue l'exercice d'une partie de ses fonctions aux 15 vice-présidents et 5 conseillers communautaires délégués.

2/ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Agglopolys est administrée par un conseil communautaire. Cette assemblée délibérante est composée de 91 délégués titulaires et 54 délégués suppléants. Le conseil communautaire est soumis, pour l'essentiel, aux mêmes règles que celles des conseils municipaux. Il délibère au moins une fois par trimestre pour gérer les compétences de la Communauté d'agglomération.

En 2015, le conseil communautaire s'est réuni 6 fois et a adopté 313 délibérations. Le Président a rendu compte au conseil communautaire des 120 décisions qu'il a prises par délégation.

3/ LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est une instance de 58 élus communautaires où chaque commune est représentée. Il est composé du président, de 15 vice-présidents, de 5 conseillers communautaires délégués et des maires des communes ou leurs délégués. Le bureau se réunit deux fois par mois pour préparer les décisions qui seront prises par le conseil. Il traite également les affaires courantes.

En 2015, le bureau s'est réuni 17 fois, adoptant 25 délibérations dont il a été rendu compte au conseil communautaire.

4/ L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

Cette instance non obligatoire, composée du président, des 15 vice-présidents, des 5 conseillers communautaires ayant reçu délégation et de deux membres associés, a un rôle de réflexion, d'avis et de propositions pour toutes les affaires entrant dans les champs de compétences d'Agglopolys et sur les dossiers importants soumis au bureau communautaire et au conseil communautaire. Elle s'est réunie 12 fois en 2015.

5/ LES COMMISSIONS

Les commissions ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les dossiers dont elles ont la compétence, avant leur présentation au bureau ou au conseil communautaire. Les conseillers municipaux des communes membres peuvent participer aux diverses commissions.

- ① Solidarité intercommunale ;
- ② Finances, Personnel ;
- ③ Assainissement, Voirie, Infrastructures ;
- ④ Habitat, Aménagement, Agriculture, Transports ;
- ⑤ Stratégie économique, Emploi, Enseignement supérieur ;
- ⑥ Déchets, Cadre de vie, Fourrières ;
- ⑦ Tourisme, Culture, Sports et Loisirs ;
- ⑧ Solidarité et innovation sociale.

2 commissions réglementaires :

- la Commission d'Appels d'Offres, dont le rôle est primordial pour la commande publique ;
- La Commission Consultative des Services Publics Locaux, dont sont membres des associations d'utilisateurs des services publics, qui analyse les rapports des délégataires.

Les conseillers communautaires titulaires au 3 décembre 2015

AVERDON

Didier MOËLO

BLOIS

Élise BARRETEAU
Françoise BEIGBEDER
Jean-Louis BERGER
Pierre BOISSEAU
Sylvie BORDIER
Jérôme BOUJOT
Yann BOURSEGUIN
Louis BUTEAU
Michel CHASSIER
Jacques CHAUVIN
Myriam COUTY
Marylène DE RUL
Christophe DEGRUELLE
Jean-Benoît DELAPORTE
Ozgur ESKI
Marie-Agnès FERET
Christelle FERRÉ
Corinne GARCIA
Jean-Luc MALHERBE *
Marc GRICOURT
Isabelle LAUMOND-VALROFF
Catherine MONTEIRO
Yves OLIVIER
Mathilde PARIS
Joël PATIN
Fabienne QUINET
Chantal REBOUT
Véronique REINEAU
Denys ROBILIARD
Odile SOULÉS
François THIOLLET
Chantal TROTIGNON
Benjamin VÉTÉLÉ
Gildas VIEIRA
Annick VILLANFIN

CANDÉ-SUR-BEUVRON

Stéphane LEDOUX

CELLETES

Michel CONTOUR

CHAILLES

Yves CROSNIER-COURTIN

CHAMBON-SUR-CISSE

Denis LEPRAT

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Serge GUIMARD

CHAUMONT-SUR-LOIRE

Jean-Pierre LEFEBVRE

CHEVERNY

Lionella GALLARD

CHITENAY

Jean-Albert BOULAY

CHOUZY-SUR-CISSE

Catherine LHERITIER

CORMERAY

Joël PASQUET

COULANGES

Henri BURNHAM

COUR-CHEVERNY

François CROISSANDEAU

Éveline MARIER

FOSSÉ

Éliane GENUIT

FRANÇAY

Annie BARBOUX

HERBAULT

Alain TONDREAU

LA CHAPELLE VENDÔMOISE

François BORDE

LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR

Stéphane BAUDU

Jacqueline GOURAULT

Georges HADDAD

LANCÔME

Claudette BOURGUEIL

LANDES-LE-GAULOIS

Didier GUILLON

LES MONTILS

Pierre LESCURE

MAROLLES

Yannick SEVRÉE

MÉNARS

Yves GEORGE

MESLAND

Philippe GUETTARD

MOLINEUF

Jean-Yves GUELLIER

MONTEAUX

Yves LEHOUELLEUR

MONTHOU-SUR-BIÈVRE

Michel DARNIS

ONZAIN

Pierre OLAYA

Nadine SEGRET

ORCHAISE

Gérard CHARZAT

RILLY-SUR-LOIRE

Maryse MORESVE

SAINT-BOHAIRE

Bernard PANNEQUIN

SAINT-CYR-DU-GAULT

Michel FESNEAU

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Benoît SIMONNIN

SAINT-ÉTIENNE-DES-GUERETS

Alain VÉE

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Jean-Noël CHAPPUIS

Françoise BAILLY

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Didier PIGOREAU

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Simone GAVEAU

SAMBIN

Marie-Noëlle MARSEAULT

SANTENAY

Elie GILBERT

SEILLAC

Jean GASIGLIA

SEUR

Yves BARROIS

VALAIRE

Catherine LE TROQUIER

VEUVES

Nicole LE BELLU

VILLEBAROU

Alexandre BOUVIER

VILLEFRANCOEUR

Pierre MONTARU

VILLERBON

Jean-Marc MORETTI

VINEUIL

François FROMET

Patricia FHIMA

Christian MARY

Catherine NAVARD

Audrey ROUSSELET

* Michel GÉANT, conseiller
communautaire jusqu'au
1^{er} octobre 2015

Les conseillers communautaires suppléants en 2015

AVERDON

Béatrice MORIN

CANDÉ-SUR-BEUVRON

Bruno AUGER

Stéphanie VASSEUR

CELLETES

Julien PARISOT

Françoise COUSIN

CHAILLES

Claude CHARBONNIER

Monique CREICHE

CHAMBON-SUR-CISSE

Christian BARON

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

Christophe REDOUIN

CHAUMONT-SUR-LOIRE

Michel DELALEU

Patricia KONIG

CHEVERNY

Philippe TESSIER

CHITENAY

Guillaume LEMOINE

Catherine CARMINATI

CHOUZY-SUR-CISSE

Martine COURVOISIER

Jean-Paul BRISSON

CORMERAY

Jean-Michel BLAITEAU

Evelyne BASTIDE

COULANGES

Laurence EDMEADS

FOSSÉ

Guénola FOURNIER

Jean-Luc GASPARINI

FRANÇAY

Bertrand DABIN

HERBAULT

Claude GOUSSEAU

Michèle AUGÉ

LA CHAPELLE VENDÔMOISE

Didier FIRMAIN

LANCÔME

Alain BESNARD

LANDES-LE-GAULOIS

Eric PESCHARD

LES MONTILS

Didier COUDERT

Françoise MICELI

MAROLLES

Jacky RODIEN

MÉNARS

Guy PRÉVOST

MESLAND

Didier LAFFRAY

MOLINEUF

Jean-Claude GOHIER

MONTEAUX

Jacques QUANTIN

MONTHOU-SUR-BIÈVRE

René CHICOINEAU

ORCHAISE

Noëlline BOITELLE

RILLY-SUR-LOIRE

Guy DERET

SAINT-BOHAIRE

Jean-Michel GUILLOT

SAINT-CYR-DU-GAULT

Olivier GUILLON

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Patrick MENON

SAINT-ÉTIENNE-DES-GUERETS

Gérard PRIEUR

SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS

Henry BOUSSIGNOT

SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

Christèle DESSITE

Patrice CHARRET

SAMBIN

Agnès BARDET

SANTENAY

Daniel CHEVALIER

SEILLAC

Gérard DELORY

SEUR

Viviane CLISSON

VALAIRE

Éric JANVIER

VEUVES

Gilles LEROUX

VILLEBAROU

Emmanuel LOUPIE

Christelle JEULIN

VILLEFRANCOEUR

Thierry LUTINIER

VILLERBON

Cécile MEUBLAT-GIRARDIN

Les membres du bureau communautaire

Christophe DEGRUELLE
Président

Stéphane BAUDU

1^{er} vice-président
Habitat, aménagement de l'espace
et numérique
Maire de La Chaussée Saint-Victor

François FROMET

2^e vice-président
Finances
Maire de Vineuil

Alain TONDEREAU

3^e Vice-président
Solidarité intercommunale, cœurs de
villages et plateforme aux communes
Maire d'Herbault

Marc GRICOURT

4^e vice-président
Relations entreprises, aménagement et stratégie
économique
Maire de Blois

Corinne GARCIA

5^e vice-présidente
Personnel
Adjointe au Maire de Blois

Pierre LESCURE

6^e vice-président
Marchés publics et équipements
structurants
Conseiller municipal des Montils

Simone GAVEAU

7^e vice-présidente
Solidarité et innovation sociale
Maire de Saint-Sulpice-de-Pommeray

Benoît SIMONNIN

8^e vice-président
Enseignement supérieur
Maire de Saint-Denis-sur-Loire

Françoise BAILLY

9^e vice-présidente
Santé, personnes en exclusion et gens du
voyage
Adjointe au Maire de Saint-Gervais-la-Forêt

Yves CROSNIER-COURTIN

10^e vice-président
Assainissement collectif
et non collectif
Maire de Chailles

Chantal TROTIGNON

11^e vice-présidente
Tourisme, pistes cyclables et valorisation
de la Loire
Conseillère Municipale de Blois

Pierre OLAYA

12^e vice-président
Artisanat et commerce
Maire d'Onzain

Michel CONTOUR

13^e vice-président
Agriculture, viticulture, biodiversité
et espaces naturels
Maire de Cellettes

Jérôme BOUJOT

14^e vice-président
Voirie et accessibilité
Adjoint au Maire de Blois

François THIOLLET

15^e vice-président
Collecte, élimination
des déchets et cadre de vie
Conseiller municipal de Blois

Benjamin VÉTELÉ

Conseiller délégué Emploi, insertion
et jeunesse
Adjoint au Maire de Blois

Jean-Marc MORETTI

Conseiller délégué Culture
Maire de Villerbon

Jean-Pierre LEFEBVRE

Conseiller délégué
Fourrières et crématorium
Maire de Chaumont-sur-Loire

Gérard CHARZAT

Conseiller délégué Sports et loisirs
Maire d'Orchaise

Jean GASIGLIA

Conseiller délégué Transports
Maire de Seillac

Jacqueline GOURAULT

Membre associé
Sénatrice

Éliane GÉNUIT

Maire de Fossé

Bernard PANNEQUIN

Maire de Saint-Bohaire

Christian MARY

Membre associé
Adjoint au maire de Vineuil

Annie BARBOUX

Maire de Françay

Michel FESNEAU

Maire de Saint-Cyr-du-Gault

Didier MOËLO

Maire d'Averdon

François BORDE

Maire de La Chapelle Vendômoise

Alain VÉE

Maire de Saint-Étienne-des-Guérets

Stéphane LEDOUX

Maire de Candé-sur-Beuvron

Claudette BOURGUEIL

Maire de Lancôme

Jean-Noël CHAPPUIS

Maire de Saint-Gervais-la-Forêt

Denis LEPRAT

Maire de Chambon-sur-Cisse

Didier GUILLON

Maire de Landes-le-Gaulois

Didier PIGOREAU

Maire de Saint-Lubin-en-Vergonnois

Serge GUIMARD

Maire de Champigny-en-Beauce

Yannick SEVRÉE

Maire de Marolles

Marie-Noëlle MARSEAULT

Maire de Sambin

Lionella GALLARD

Maire de Cheverny

Yves GEORGE

Maire de Ménars

Élie GILBERT

Maire de Santenay

Jean-Albert BOULAY

Maire de Chitenay

Philippe GUETTARD

Maire de Mesland

Yves BARROIS

Maire de Seur

Catherine LHÉRITIER

Maire de Chouzy-sur-Cisse

Jean-Yves GUELLIER

Maire de Molineuf

Catherine LE TROQUIER

Maire de Valaire

Joël PASQUET

Maire de Cormeray

Yves LEHOUELLEUR

Maire de Monteaux

Nicole LE BELLU

Maire de Veuves

Henri BURNHAM

Maire de Coulanges

Michel DARNIS

Maire de Monthou-sur-Bievre

Alexandre BOUVIER

Maire de Villebarou

François CROISSANDEAU

Maire de Cour-Cheverny

Didier COUDERT

Maire des Montils

Pierre MONTARU

Maire de Villefranconeur

Un territoire, une organisation institutionnelle

LES COMPÉTENCES D'AGGLOPOLYS

Établissement Public de Coopération Intercommunale, Agglopolys gère un ensemble de compétences pour le compte de ses communes membres. Fin 2015, la compétence « Plan Local d'Urbanisme » a été transférée à Agglopolys au titre de l'aménagement de l'espace.

1/ LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

› Développement économique :

- Actions de développement économique d'intérêt communautaire suivantes : promotion, animation, prospection, soutien à la création d'entreprises, aides économiques, accueil, participation aux organismes œuvrant pour le développement économique ;
- Zones d'activités économiques de l'agglomération, urbanisées ou à urbaniser, identifiées dans les documents de planification urbaine comme destinées à accueillir principalement des activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, qui sont d'intérêt communautaire ;
- Actions de développement de l'emploi, de l'employabilité et des ressources humaines ;
- Insertion professionnelle et information des jeunes ;
- Actions de toute nature en faveur du

maintien et de la dynamisation du commerce de proximité en secteur rural ;

- Soutien à l'agriculture.
- Création, acquisition, aménagement, entretien, gestion, location et commercialisation des pépinières et incubateurs d'entreprises. À ce titre, sont reconnus d'intérêt communautaire les trois villages d'entreprises : village de l'Arrou, village de Bégon, village de La Pérouse, situés à Blois.

› Aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ;
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ;
- Institution de zones d'aménagement différé (ZAD) d'intérêt communautaire ;
- Exercice du droit de préemption en zone d'aménagement différé et droit de préemption urbain à la demande des communes membres dans les

zones d'intérêt communautaire ;

- Procédures nécessaires à la maîtrise du foncier (DUP, etc.) ;
- Organisation des transports urbains ;
- Mise en œuvre d'une politique cyclable.

› Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire :

- Programme local de l'habitat (PLH) ;
- Délégation de gestion des aides à la pierre de l'État ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

› Politique de la ville dans la communauté :

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance d'intérêt communautaire.

2/ LES AUTRES COMPÉTENCES

› Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire :

- Voiries communales de desserte ou intérieures des zones d'activités communautaires ;
- Voiries de liaison entre les communes de l'agglomération ;
- Voiries à fort trafic assurant la liaison entre les voiries communautaires et/ou les routes départementales.

› Parcs de stationnement :

Aménagement, entretien et gestion de parcs de stationnement.

› Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

- Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés : collecte des ordures ménagères ; tri sélectif en points d'apport volontaires aériens et enterrés ; déchetteries ;
- Lutte contre la pollution de l'air ;
- Lutte contre les nuisances sonores ;
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : actions de promotion et de développement des énergies renouvelables.

› Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :

- Bibliothèques Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix, notamment en raison de l'enseignement dispensé, des prestations culturelles uniques fournies et de leur fréquentation ;
- Conservatoire de musique et théâtre de Blois et école d'art de Blois ;
- Aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs dépassant par leur taille et leur fréquentation

le cadre communal, présentant une certaine unicité et contribuant au rayonnement des orientations de la politique sportive (exemple : centre aquatique Agl'eau) ;

- Réalisation d'opérations ponctuelles pour encourager la découverte et la pratique de loisirs sportifs sur l'ensemble du territoire communautaire ;
- Prise en charge du coût financier lié à l'utilisation du centre nautique par les élèves des écoles élémentaires situées sur son périmètre et du coût lié à l'apprentissage de la natation (enseignement assuré par du personnel formé et diplômé MNS) et l'acheminement des élèves vers le centre nautique par la mise en place d'un service de transports ;
- Piscines Tournesol, du Lac de Loire et d'Herbault.

› Assainissement :

Assainissement des eaux usées collectif et non collectif.

› Action sociale :

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale en lieu et place des CCAS des communes membres : conseil de développement social ; insertion ; retraités et personnes âgées ; solidarité.

› Aménagement des espaces publics des opérations « cœur de village »

(y compris la dissimulation des réseaux) dans le cadre des projets soutenus par le Conseil régional du Centre.

› Mise en place et gestion d'une fourrière automobile.

› Définition et mise en œuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire :

- Aménagement, entretien et gestion des équipements touristiques du Lac de Loire et du Parc des Mées, ainsi que l'ensemble des actions à caractère touristique, patrimonial ou environnemental engagées sur la Loire et autour de la Loire dans le périmètre de l'agglomération ;
- Accueil et conseils donnés aux visiteurs, promotion touristique du territoire communautaire, animations touristiques concernant majoritairement un public touristique

et faisant l'objet d'une communication au moins à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

› Organisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage :

Schéma départemental d'accueil des gens du voyage ; réalisation des aires d'accueil ; gestion des aires existantes à Blois, Vineuil et La Chaussée Saint-Victor.

› Aménagement, entretien et gestion de refuges fourrières pour animaux ; capture des animaux errants et/ou dangereux, ramassage des cadavres d'animaux sur le domaine public.

› Information jeunesse.

› Enseignements musical et artistique d'intérêt communautaire :

Maintien et développement des structures associatives ou municipales sur le périmètre de l'agglomération, dont l'objet est de former les élèves à une pratique musicale et artistique de qualité.

› Création et gestion d'un crématorium.

› Soutien à l'enseignement supérieur par la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire :

Les actions ayant trait à la vie étudiante restent de la compétence des communes.

› Encouragement et soutien aux démarches pluri-communales en matière de plans locaux d'urbanisme (PLU) :

Accompagnement et soutien financier des communes de l'agglomération qui souhaitent penser leur urbanisation et leur développement à une échelle pluri-communale à travers leur plan local d'urbanisme.

› Mise en place de la numérisation du cadastre et gestion.

NOUVELLE COMPÉTENCE

Fin 2015, la compétence « Plan Local d'Urbanisme » a été transférée à Agglopolys au titre de l'aménagement de l'espace.

Un territoire, une organisation institutionnelle

CONTRAT RÉGIONAL (2012-2017)

Le contrat régional Agglo-Pays 3^e génération a été signé pour 5 ans pour 17,83 M€. Un bilan à mi-parcours a été réalisé afin de l'actualiser et, si nécessaire, réviser les projets du contrat.

Au 31 décembre 2015, le **taux d'engagement du contrat de Pays s'élève à 62 %, soit plus de 9 millions d'euros.**

Parmi les projets engagés ou réalisés :

- › **Le PRU (Projet de Renouvellement Urbain) : 4,315 M€ répartis comme suit :**
 - 77 % pour le réaménagement

d'équipements de sites et la modernisation d'espaces publics ;

- 14 % d'aide régionale pour la construction de 172 logements ;
- 10 % consacrés à l'amélioration de la qualité de service et/ou la résidentialisation de 361 logements.

- › **Les projets portés en maîtrise d'ouvrage par Agglopolys : 3,119 M€** utilisés en 2015 dont :
 - construction de la salle du Jeu de Paume (1,9 M€) ;
 - déploiement du Très Haut Débit (0,4 M€) ;
 - aménagement de boucles cyclables en Val de Cisse (0,15 M€).

› **Les projets communaux à rayonnement intercommunal : 1,663 M€ dont :**

- création d'équipements sportifs (0,5 M€) ;
- actions en faveur de services à la population (0,3 M€) ;
- aménagements urbains structurants.

- › **Les projets concernant l'agriculture : 0,184 M€ attribués** dont les actions visent à 58 % les Appellations d'Origine Protégées (AOP) viticoles (AOC Touraine-Mesland et Cheverny-Cour Cheverny) et à 42 % le maraîchage et les micro filières locales.

Un territoire, une organisation institutionnelle

PLATEFORME DE SERVICES AUX COMMUNES

Ce service accompagne les élus et secrétaires de mairies dans leurs actions quotidiennes.

Actions menées en 2015

- › **Groupements de commandes pour :**
 - Assistance pluridisciplinaire en droit public et droit privé : 62,50 % des communes adhèrent à ce service externalisé ;
 - Formation obligatoire « certiphyto » pour les agents municipaux : 81,25 % des communes ont adhéré à cette formation sur les produits phytosanitaires.
 - Commandes thématiques permettant de bénéficier de tarifs attractifs.

› **Réunions d'information et de formation sur :**

- Les Autorisations du Droit des Sols ;
- Présentation de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires ;
- « Questions instantanées » : les secrétaires de mairies peuvent poser des questions pratiques, un mailing est lancé puis une synthèse leur est restituée ;
- Sujets d'actualités abordés par le biais de la commission de solidarité intercommunale pour les élus (3 réunions en 2015) et de la réunion des secrétaires de mairies (réunions trimestrielles). Ces deux instances sont des lieux d'information sur

le fonctionnement d'Agglopolys et d'échanges entre les communes sur leurs compétences propres (scolaire, santé...).

Perspectives 2016

- **Poursuite des réunions d'information et des formations.**
- **Développement des groupements de commande** selon les besoins des communes.
- **Lancement et attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour l'aménagement d'espaces et équipements publics.



L'aménagement et le développement

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

L'aménagement de l'espace communautaire prend en compte la préservation de l'environnement et de la biodiversité, tout comme la mise en œuvre d'infrastructures propices au développement du territoire.

1/ LA RÉVISION DU SCoT

Le SCoT - Schéma de Cohérence Territoriale - est géré par le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise (SIAB). Associant Agglopolys et la communauté de communes du Grand Chambord, le SIAB fédère 65 communes soit 125 000 habitants.

Le SCoT définit les grandes orientations d'aménagement du territoire communautaire, pour permettre la mise en cohérence et la coordination des politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et de développement économique, dans un contexte de développement durable.

La mise en révision du SCoT du Blaisois a été prescrite en 2012, pour se mettre en accord avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement et avec la loi ALUR.

2012 a été consacrée à la phase diagnostic et état initial de l'environnement. 2013 a vu se concrétiser le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, qui s'articule autour de 4 axes :

- **Axe 1** : Faire de l'identité paysagère du Blaisois le socle du projet de territoire.
- **Axe 2** : Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire par un développement économique équilibré s'appuyant sur un cœur d'agglomération conforté.
- **Axe 3** : Promouvoir un développement polarisé et harmonieux garant du cadre de vie et du potentiel touristique du territoire.
- **Axe 4** : Mettre les enjeux environnementaux au service d'un développement éco-responsable.

Les actions menées en 2015

- › **Finalisation du Document d'orientation et d'Objectifs (DOO).**
- › **Arrêt du SCoT du Blaisois lors du comité syndical du 22 octobre 2015.**

Les documents sont disponibles sur le site internet du syndicat : scot-blaisois.fr.

Budget

Fonctionnement du SIAB :
247 294 € TTC

Perspectives 2016

- **Recueil de l'avis des personnes publiques associées (PPA) et enquête publique en mars.**
- **Approbation du SCoT en juin.**

2/ LANCEMENT D'UN PLU INTERCOMMUNAL HABITAT DÉPLACEMENTS

La loi ALUR pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, impose le transfert des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) aux intercommunalités pour fin mars 2017. Le PLU intercommunal est un document d'urbanisme opérationnel visant à mettre en cohérence les politiques publiques territoriales à l'échelle intercommunale.

Agglopolys a opéré ce transfert en 2015 pour limiter les situations critiques auxquelles 19 communes auraient été confrontées. Un important travail de pédagogie et de concertation a été mené courant 2015 auprès des élus municipaux et communautaires.

Les élus ont opté pour un PLUi HD, document d'urbanisme intercommunal intégrant les volets habitat et déplacements.

Perspectives 2016

- **Reprise des procédures dans le cadre des révisions ou modifications des documents d'urbanisme communaux.**
- **Choix d'un bureau d'études pluridisciplinaire** pour accompagner Agglopolys dans l'élaboration du PLUi HD.
- **Démarrage des études à l'automne 2016.**

3/ LE PAYSAGE

Le plan d'actions pour les paysages

La qualité d'aménagement se trouve au carrefour des ambitions sociales, environnementales, économiques et culturelles d'un territoire. Il ne peut, en effet, y avoir de développement durable sans ambition paysagère.

Le plan d'actions pour les paysages, initié en 2014 par Agglopolys vise à :

- **Améliorer la qualité de vie de ses habitants**, en agissant sur le paysage quotidien de l'habitat, du travail, des déplacements, des loisirs, en faveur de la liberté et de l'égalité d'accès au territoire ;
- **Conforter l'attractivité du territoire**, en agissant sur le paysage des activités économiques et touristiques, y compris le paysage patrimonial ;
- **Préserver sa biodiversité**, en agissant notamment sur le paysage agricole, forestier et de nature, en faveur du renforcement du lien homme-nature ;
- **Lutter contre le réchauffement climatique et s'y adapter**, en agissant sur les paysages des activités et des énergies, de l'habitat et des déplacements.

PLAN
D' ACTIONS POUR
LES PAYSAGES

28

fiches actions

dont

17

actions
prioritaires
2016-2020

Ce plan d'actions pour les paysages propose ainsi une représentation d'avenir pour le territoire d'Agglopolys, dont le développement, à l'horizon 2030, a vocation à s'inscrire dans une trame paysagère définie et dessinée.

Après la phase de diagnostic, validée en décembre 2014 et présentée en exécutif et en bureau communautaire en janvier 2015, l'année 2015 a été consacrée à la finalisation du plan d'actions pour les paysages :

- **Définition des orientations et du programme d'actions** à l'échelle des 48 communes.
- **Conception de 28 fiches actions détaillées dont 17 prioritaires à développer sur 2016-2020.**
- Fiches conseils élaborées sur des sujets précis : zones d'activités économiques, assainissement, PLUi et vallée de la Loire.
- Des vidéos et un observatoire photographique ont également été réalisés.

Les orientations sont structurées autour de cinq thèmes de paysage : elles permettent à Agglopolys de proposer les objectifs, de choisir les actions et d'expliquer les principes d'actions à adopter aussi bien au sein de ses services qu'avec ses partenaires. Chacune de ces orientations fait l'objet d'une cartographie spécifique.

- 1 **Urbanisme et habitat : mieux vivre ensemble et préserver les ressources** : l'objectif majeur consiste à recentrer l'habitat en stoppant l'urbanisation linéaire au fil des

routes, et en recherchant au contraire l'affirmation des micro-centralités que sont les centres villes, centres bourgs et centres villages constitués, afin de les rendre plus vivants et plus intenses.

- 2 **Développement économique et énergétique : renforcer l'attractivité économique du territoire** : il s'agit de reconquérir le paysage des zones d'activités, entrées de villes et équipements et accompagner le développement des énergies renouvelables et de l'économie circulaire.
- 3 **Agriculture : pérenniser l'agriculture et la conforter dans sa dimension durable** en protégeant et valorisant le paysage agricole et viticole.
- 4 **Patrimoine : affirmer la renommée culturelle et écologique du territoire et son attrait touristique** en magnifiant l'héritage naturel et culturel des vallées, des forêts, des parcs et des châteaux.
- 5 **Mobilité (transports et déplacements)** : donner accès au territoire sous son meilleur jour en soignant le paysage des infrastructures et en renforçant les modes doux.

Une sixième orientation vise à animer le Plan d'actions pour les paysages au fil du temps.

Biennale Nature & Paysage

En 2015, a été préparée la biennale 2016 sur le thème de l'arbre. Des partenariats vont donner une nouvelle envergure à cet événement : expositions, visites, cinéma s'ajouteront ainsi au socle de conférences et de tables rondes.

Conseil en interne

Le travail de conseil auprès des élus et chefs de projets a porté sur les projets suivants : réaménagement du foyer Lumière, projet de la friche Cino del Duca, projet d'aménagement de la piste cyclable entre le lac de Loire et Saint-Claude-Diray, aménagement de l'avenue de Châteaudun, station d'assainissement de Sambin, PLUi, schéma directeur cyclable, prescriptions architecturales et paysagères du Parc des Châteaux.

Convention entre Agglopolys et l'INSA CVL

Une classe de 3^e année de la section paysage a été missionnée pour appliquer les principes du plan de paysage et du SCoT sur la commune de Ménars.

Le paysage dans le cadre du SIAB

Dans un contexte d'élaboration du document d'orientations et d'objectifs du SCoT, cinq fiches pédagogiques ont été élaborées à l'attention des élus et des agents sur les thématiques de la biodiversité et du paysage. Les élus ont été sensibilisés aux actions de la trame verte et bleue sur le thème de la gestion différenciée des espaces verts et l'élaboration d'un inventaire de la biodiversité communale. Un voyage d'étude a été organisé avec le CAUE pour découvrir les rues-jardins de Chédigny.

Budget

Plan d'actions pour les paysages :
90 000 €

Convention INSA CVL : 27 000 €

Perspectives 2016

- **Mise en œuvre d'actions avec les partenaires** : conduite d'études sur des secteurs et des thèmes très précis (rues-jardins, pastoralisme en bords de Loire...).
- **Biennale Nature & Paysage.**
- **Formation d'enseignants de collèges.**
- **Poursuite de l'élaboration des fiches pédagogiques biodiversité et paysage.**

4/ TRAME VERTE ET BLEUE

Le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise (SIAB) anime le programme d'actions de la trame verte et bleue.

Inscrite dans les orientations de la loi dite « Grenelle 2 », la Trame verte et bleue vise à préserver ou à restaurer un réseau écologique cohérent à l'échelle

du territoire national, afin de protéger la biodiversité.

En 2015, deux nouvelles actions ont été lancées : la réalisation de cinq fiches pédagogiques sur la biodiversité à destination des élus et des équipes d'entretien des communes, ainsi qu'une journée de formation « Ma commune et la biodiversité au quotidien » avec une cinquantaine d'élus présents.

Un projet intitulé « réaliser des diagnostics de biodiversité agricole dans les exploitations » a également été préparé.

Afin de s'inscrire dans les documents d'urbanisme, la Trame verte et bleue a été intégrée au Schéma de Cohérence Territoriale, lors de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Document d'orientation et d'objectifs (DOO). Dans ce cadre, la Trame verte et bleue a été actualisée pour prendre en compte le Schéma de Cohérence Écologique adopté en janvier 2015.

5/ DÉVERSOIR DE LA BOUILLIE

La désurbanisation du secteur de la Bouillie, engagée depuis 2003, est la clé de voûte du système de défense de la Ville de Blois et du quartier Vienne contre les inondations. Le déversoir permet en effet de limiter le débit de la Loire en cas de crue. Agglopolys acquiert ainsi les biens immobiliers implantés dans le chenal de la Bouillie au fil des demandes des propriétaires.

En 2015, 2 immeubles et 2 terrains ont été acquis. 4 maisons et l'ancien complexe sportif de l'AAJB ont été démolis. Depuis le début de l'opération, 125 immeubles (sur 143 recensés), 40 terrains/jardins ont été acquis et 16 biens démolis. Il reste 18 biens à acquérir : 7 maisons, 4 associations, entreprises ou SCI et 7 terrains avec petite construction.

Budget

Investissement : 1 692 000 € TTC
L'acquisition du foncier bâti et les démolitions sont financées par le fonds

de prévention des risques naturels majeurs dit fonds Barnier, dont la gestion est déléguée à la Préfecture de Loir-et-Cher. Le foncier non bâti (45 000 € TTC) est financé à 40 % par le Conseil régional au titre du contrat de projet État Région et 10 % par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, les 50 % restant étant à la charge d'Agglopolys.

Perspectives 2016

- **Printemps 2016** : résultats de l'étude technique, prolongeant l'étude hydraulique de faisabilité, pour la création d'un chemin de l'eau.
- **Poursuite des acquisitions et démolitions.**
- **Fin programmée de la ZAD en juin 2016.**

6/ TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

Dans le cadre du programme national Très Haut Débit et pour permettre l'accès au THD pour tous à l'horizon 2025, France Télécom-Orange va investir sur 26 communes d'Agglopolys (périmètre d'Agglopolys avant la fusion de 2012).

Les travaux de déploiement de la fibre optique ont débuté à Blois en 2014. Ils se sont poursuivis en 2015 sur les secteurs Ouest (Saint-Georges, Les Grouëts), Est (Cornillettes) et Nord-Ouest (quartier de l'Europe) de Blois. Les études ont commencé à La Chaussée-Saint-Victor.

La convention avec France-Télécom Orange a été signée en juillet 2015.

Pour les communes non concernées par cette intervention, soit 22 communes d'Agglopolys, le syndicat mixte ouvert « Loir-et-Cher Numérique » poursuit

DÉVERSOIR
DE LA BOUILLIE

87 %

du foncier bâti acquis
par Agglopolys

ses études pour le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble des communes du département.

Par ailleurs, Agglopolys a prolongé la mise en place de la subvention à destination des particuliers, professionnels ou associations qui souhaitent souscrire un abonnement internet par satellite auprès de l'opérateur de leur choix. Les conditions d'éligibilité portent sur les lignes téléphoniques dont le débit est inférieur à 2 Mbits/s. Le montant de la subvention est de 100 euros.

Perspectives 2016

- **Poursuite du déploiement THD sur d'autres quartiers de Blois et la commune de La Chaussée Saint-Victor.**
- **Poursuite du programme de montée en débit sur cuivre** pour les communes de Villefrancoeur, Landes-le-Gaulois et Santenay.
- **Poursuite de la subvention « internet par satellite ».**

7/ AMÉNAGEMENT DU SECTEUR MAUNOURY CITÉS UNIES

La Zone d'Aménagement Différé (ZAD) du projet Maunoury Cités Unies, a expiré en juillet 2014 et les acquisitions amiables menées par Agglopolys sont arrivées à terme.

En 2014, un mandat d'études a été confié à la SEM 3Vals Aménagement pour mener les études pré-opérationnelles relatives au projet d'aménagement du secteur. Ces études visent à définir un scénario d'aménagement intégrant notamment une programmation urbaine et une réflexion sur les déplacements et le

fonctionnement de l'espace public, pour aboutir à la délimitation d'un périmètre opérationnel, ainsi qu'à la maîtrise foncière nécessaire à la mise en œuvre de ce projet d'aménagement.

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration du projet urbain par l'équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine (Groupement ENET DOLOWY). Ce dernier a été présenté aux acteurs institutionnels associés et impactés par le projet, que sont le Centre Hospitalier de Blois et le Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Les questions procédurales et de maîtrise foncière ont été abordées et devraient permettre la finalisation de cette étude en 2016.

Budget

Dépenses - Investissement :
248 410 € TTC répartis sur 2015 et 2016.

Perspectives 2016

- **Finalisation d'une acquisition foncière à l'amiable (succession).**
- **Finalisation des études pré-opérationnelles.**

8/ SERVICE COMMUNAUTAIRE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

En application des dispositions de la Loi ALUR pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, l'État a mis fin au 1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition gratuite de ses services pour instruire les autorisations d'urbanisme des communes qui disposent de leurs propres documents d'urbanisme (Plan d'Occupation

des Sols, Plan Local d'Urbanisme, carte communale sous condition) lorsqu'elles appartiennent à une intercommunalité de plus de 10 000 habitants.

Dans un souci de solidarité communautaire, d'une plus grande cohérence territoriale et d'une meilleure organisation administrative, Agglopolys a créé en mars 2015, un service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols.

Depuis juillet 2015, 35 des 39 communes d'Agglopolys concernées par la réforme ont décidé d'y adhérer. Ce service commun, a pour mission d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme que les communes lui transmettent. L'accueil du public et le dépôt des dossiers s'effectuent toujours dans les mairies.

Perspectives 2016

- **Adhésion de Vineuil au service commun.**
- **La loi Alur prévoit qu'en janvier 2017, toutes les communes membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants et qui disposent d'une carte communale seront, sans exception, compétentes pour délivrer leurs autorisations d'urbanisme.** Cette disposition concerne 6 communes d'Agglopolys. Les modalités de leur éventuelle adhésion au service commun seront examinées courant 2016.

INSTRUCTION
DES AUTORISATIONS
DU DROIT DES SOLS

300
dossiers gérés
en 6 mois



L'HABITAT

La politique de l'habitat mise en œuvre par Agglopolys est inscrite dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) et a pour objectif de répondre aux besoins quotidiens des habitants. Deux événements majeurs ont marqué l'année 2015 : la mise en œuvre des nouveaux décrets des lois ALUR et « programmation pour la ville et la cohésion urbaine » sur les politiques de peuplement, qui doivent désormais être pilotés par les intercommunalités, et le bilan à mi-parcours du PLH qui réoriente certaines de ses actions.

1/ LA POLITIQUE DE L'HABITAT

Le bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le bilan à mi-parcours du PLH 2012-2018 permet d'évaluer les actions mises en place et à venir, en tenant compte à la fois des enjeux du développement territorial sur le plan de l'attractivité résidentielle et des problématiques sociales. Une concertation impliquant l'ensemble des acteurs a permis d'identifier les problématiques, les points de blocage et les réorientations à envisager pour les trois prochaines années, tout en tenant compte des nouvelles dispositions législatives.

Trois comités de pilotage se sont tenus avec les partenaires du PLH (État, Région Centre-Val de Loire, Département de Loir-et-Cher, bailleurs sociaux, associations œuvrant dans le domaine de l'habitat et du logement, professionnels de l'immobilier) et deux journées d'ateliers

ont permis de travailler sur des thèmes spécifiques : objectifs quantitatifs, répartition territoriale, logement des personnes âgées, diversification des interventions sur le parc privé, enjeux de la production de logements à Blois.

› Trois modifications notables du programme d'actions ont été proposées :

- La répartition des objectifs quantitatifs de production de logements, recentrant sur Blois les objectifs ne pouvant pas être réalisés par les communes urbaines, tout en conservant la répartition des logements locatifs sociaux.
- La création d'une fiche-action pour la mise en place d'un dispositif de réhabilitation du parc privé et la remise sur le marché immobilier d'un nombre important de logements vacants.
- La création d'une fiche-action concernant l'élaboration d'un référentiel partagé du logement adapté afin de faciliter les parcours résidentiels des personnes âgées, et une réflexion pour la création d'une nouvelle structure d'hébergement pour les personnes âgées.

Perspectives 2016

- Valider le nouveau programme d'action du PLH.
- Réaliser les tableaux de bord du PLH.
- Lancer une étude pré-opérationnelle pour un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat ancien.

La stratégie de peuplement

Conformément aux dispositions des articles 8 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et 97 de la Loi ALUR, qui confèrent aux EPCI la gouvernance en matière de politique de gestion de la demande et d'attribution de logements sociaux, Agglopolys a lancé un important travail de coordination qui s'inscrira dans la convention d'équilibre territorial et le Plan Partenarial de Gestion de la Demande en Logement Locatif Social.

Ce dispositif intervient dans un domaine sensible, celui de la politique de peuplement.

plement, pour lequel il importe que la collectivité définisse en amont sa vision stratégique. Les nouveaux dispositifs vont impliquer Agglopolys dans la mise en œuvre d'une politique d'attribution des logements sociaux, peu ou pas formalisée à ce jour.

Perspectives 2016

- **Organisation d'une Conférence Intercommunale du Logement** sous la double présidence du Préfet et du Président d'Agglopolys. Elle aura pour vocation d'adopter des objectifs en matière d'attribution de logements locatifs sociaux et de définir les modalités de coopération entre les organismes HLM et les titulaires des droits de réservation : communes, Action logement.
- **Élaboration de la convention d'équilibre territorial.**
- **Élaboration du Plan partenarial de gestion de la demande en logement social.**

La délégation de gestion des aides à la pierre de l'État

Depuis 2006, la Communauté d'agglomération de Blois est gestionnaire des aides à la pierre de l'État. Cette délégation permet de gérer les financements de l'État pour le parc social (excepté les financements ANRU) et pour le parc privé (ANAH). La convention actuelle couvre la période 2010-2015.

En 2015, Agglopolys a obtenu la gestion des crédits nécessaires à la programmation de 54 logements locatifs sociaux par la mise à disposition de 84 000 € et à la réhabilitation de 84 logements privés par la mise à disposition de 396 546 € de l'ANAH.

Les aides aux travaux pour l'amélioration de l'habitat

Agglopolys attribue des subventions aux particuliers à revenus modestes, qui souhaitent améliorer leur logement. Les aides sont classées en 3 catégories.

En 2015, le montant des subventions accordées est de 99 570 € :

- › **Amélioration énergétique des logements (59 dossiers) : 64 820 €.**

- › **Adaptation du logement au vieillissement et au handicap (30 dossiers) : 29 436 €.**
- › **Remise aux normes de logements insalubres ou dégradés (1 dossier) : 5 314 €.**

La plateforme locale pour la rénovation énergétique de l'habitat « renov'ENERGIE »

La plateforme pour la rénovation énergétique des logements, créée en 2014 grâce à un partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Maison de l'Emploi du Blaisois, l'ADIL-EIE et Agglopolys, vise trois objectifs : augmenter le nombre de logements faisant l'objet d'une rénovation énergétique, améliorer la qualité de la rénovation énergétique en encourageant la rénovation globale des logements, développer la formation des artisans et des personnels des entreprises du BTP.

En février 2015, la signature de la convention a été la première étape de mise en œuvre de la plateforme renov'ENERGIE.



Une identité visuelle a été créée pour fédérer les professionnels et le grand public autour de ce dispositif.

Trois réunions avec les artisans ont permis de les mobiliser dans l'objectif de monter plusieurs groupements capables de répondre à des rénovations énergétiques complètes de logements.

Le dispositif était visible au Salon de l'Habitat.

Une exposition a également été déployée à Cour-Cheverny lors de la fête du pain en juillet 2015.

Perspectives 2016

- **Structurer des groupements de plusieurs entreprises du bâtiment** pour répondre à la demande de rénovation globale.
- **Poursuivre les aides à l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.**

- **Reprendre le repérage des logements insalubres ou dégradés et favoriser leur remise aux normes.**
- **Développer les aides financières à l'amélioration énergétique.**

La politique en faveur du logement social

Conformément aux préconisations du PLH, une programmation triennale des opérations de logements locatifs sociaux est suivie depuis 2013. Elle permet de mesurer le nombre de projets et de logements à l'étude et d'envisager leur année de financement en fonction des crédits disponibles. Actuellement, 220 logements sont à l'étude, pour une programmation avant la fin du PLH.

En 2015, 59 logements sociaux ont été livrés et 54 logements sociaux ont été programmés dont 14 logements très sociaux, sur les communes de Blois (28 logements), Cour-Cheverny (12 logements), Cormeray (9 logements) et Saint Lubin-en-Vergonnois (5 logements).

› Le Fonds d'Intervention Foncière (FIF) :

Agglopolys aide les communes à acquérir ou à aménager des terrains pour permettre la réalisation de logements locatifs sociaux. Le taux de participation représente 32 % des dépenses de la commune et le montant de la subvention est plafonné à 4 000 €/logement.

En 2015, 2 dossiers de demande de financement au titre du FIF ont été analysés par le comité de gestion : 13 logements sur le site des Goualières à Blois, et 4 logements sur le site des Aubépines à Chailles. Le montant des subventions attribuées est de 54 240 €.

› Le Fonds Logement :

Agglopolys aide les bailleurs sociaux à réaliser les opérations de logements sociaux qui rencontrent des difficultés de financement. La subvention est plafonnée à 4 000 € par logement dans le neuf.

En 2015, une seule demande est parvenue : l'opération de Chailles - les Aubépines, présentée par la société Immobilière Centre Loire pour un montant de 27 900 €.

› Le PRU de Blois :

En 2015, Agglopolys a financé deux opérations d'aménagement d'espaces publics à Blois :

- mail Lewes-Waldshut dans le quartier Kennedy,
- fin des aménagements de voiries et stationnements rue de Tourville, entre avenue de l'Europe et rue Michel Bégon et dans le quartier de la Croix Chevallier.

Deux opérations de résidentialisation ont été financées :

- rue de Waldshut pour la société Immobilière Centre Loire,
- rue Arago pour Terres de Loire Habitat.

Huit opérations de constructions neuves ont été financées pour un montant de 458 200 € à Blois, Vineuil, La Chaussée-Saint-Victor et Onzain.

Budget

Fonctionnement : 58 111 €

Investissement : Parc privé : 99 570 € / Parc public : 653 177 €

Délégation des aides de l'État :

Parc privé : 396 546 €
Parc public : 84 000 €

Perspectives 2016

- **Renforcement de la programmation triennale.**
- **Renforcement de l'utilisation des aides financières pour la réalisation des opérations de logements sociaux.**

L'accueil des gens du voyage

› Les aires d'accueil :

Au 1^{er} janvier 2015, Agglopolys a changé de gestionnaire des aires d'accueil des gens du voyage après un appel d'offre. La société VAGO s'est donc vu confier la gestion des aires d'Onzain, Vineuil et La Chaussée-Saint-Victor. Son rôle est l'accueil des familles, l'entretien des espaces collectifs, l'application du règlement et la tenue de la régie d'avance et de recette.

179 familles ont fréquenté les aires d'accueil en 2015. Les séjours ont une durée moyenne supérieure à 34 jours,

sauf sur Onzain. Quatre familles ont été autorisées à stationner sur l'aire de Vineuil pendant plus de 6 mois, afin de permettre la scolarisation des enfants. Le taux d'occupation des aires est élevé en hiver et beaucoup plus faible au printemps et en été. En décembre 2015, il était ainsi de 98 % pour l'aire de Vineuil, 96 % pour La Chaussée-Saint-Victor et seulement 10 % pour Onzain. La faible occupation de l'aire d'Onzain a eu pour conséquence une diminution des aides de l'État. Des solutions sont à l'étude pour remédier à cette situation.

› L'aire de grand passage à Blois :

En 2015, l'acquisition d'un groupe électrogène a permis un meilleur fonctionnement de l'aire de grand passage.

Trois groupes ont été accueillis successivement : 30 caravanes du 4 au 10 mai, 90 caravanes du 10 au 17 mai et 45 caravanes du 8 au 14 juin, sous la responsabilité de leurs pasteurs.

› Stationnements illicites :

18 stationnements illicites ont été constatés en 2015. Agglopolys a accompagné les communes lors de leurs demandes d'intervention pour les faire expulser. Un groupe installé à proximité du Centre aquatique a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Les autres actions ont abouti à un départ spontané, soit rapidement avant l'aboutissement de la procédure, soit après une durée assez longue sans possibilité d'obtenir l'arrêté d'expulsion.

› La sédentarisation :

Agglopolys promeut la réalisation de logements adaptés au mode de vie des gens du voyage souhaitant se sédentariser.

Quatre logements, rue des prés d'amont à Blois, ont ainsi été livrés en mai 2015. Durant l'hiver, une action d'information des familles a eu lieu, en coordination avec l'association AIEI. Cinq familles ont participé à ces réunions. Les premières familles sont entrées dans les logements en mai et le dernier logement vacant a été attribué en octobre.

Agglopolys et Immobilière Centre Loire ont confié à SOLIHA (ex PACT41), la

mission d'accompagnement social des familles et de gestion locative des logements.

À Vineuil, l'année 2015 a été consacrée à la finalisation du permis de construire d'une opération de 5 logements et à la recherche de financements.

Budget aires d'accueil

Fonctionnement :

Dépenses : 200 500 €

Recettes : 168 000 €

Investissement :

Dépenses : 73 386 €

Recettes : 19 000 €

Perspectives 2016

- **Étude de solutions alternatives pour le stationnement des familles hors des aires d'accueil :** terrains familiaux, aires de petits passages...
- **Accompagnement de la réalisation de 5 logements à Vineuil.**

2/ L'AMÉNAGEMENT DES CENTRES BOURGS – OPÉRATIONS CŒUR DE VILLAGE

Portées par la Région Centre-Val de Loire, Agglopolys et les communes concernées, les opérations « Cœur de village » favorisent la redynamisation des centres-bourgs.

› Commune d'Onzain :

Après appel d'offre, la paysagiste Brigitte Barbier a été choisie pour étudier l'aménagement de la rue de la République. Les travaux ont débuté en septembre 2015. Le chantier, réalisé en coordination avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher, se terminera début 2016 par la plantation de végétaux.

Budget

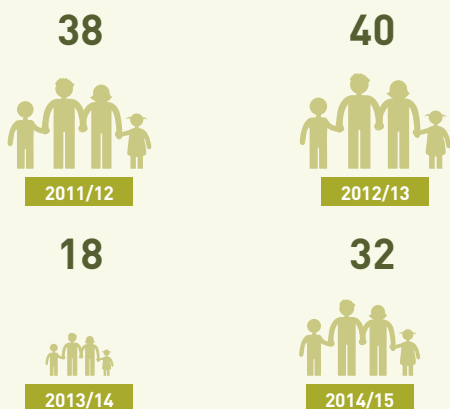
Montant de l'opération : 523 350 €

Recette de l'opération : 389 924 €

Les indicateurs Développement Durable

Défi énergie

Nombre de familles d'Agglopolys participantes



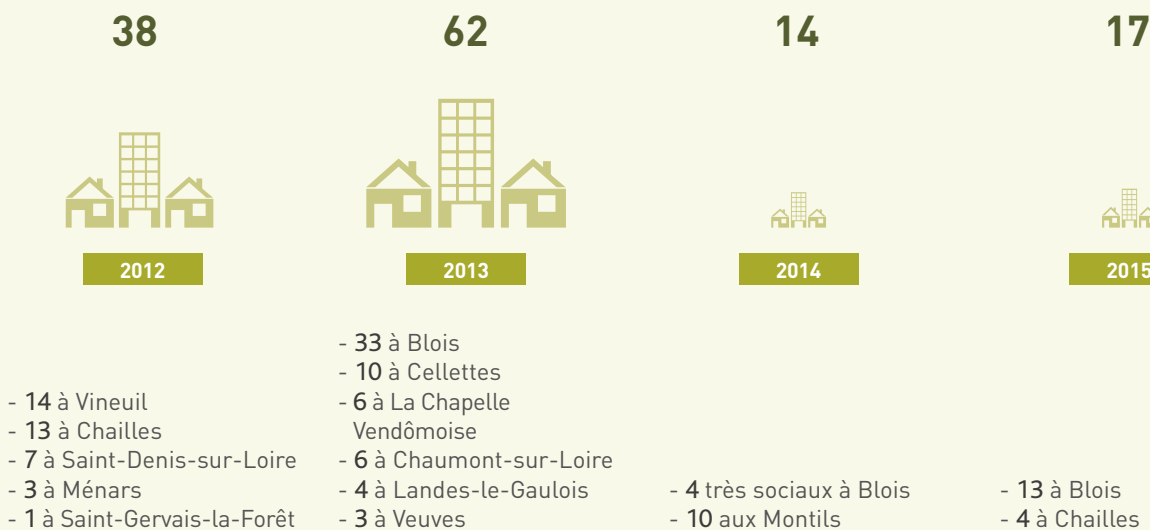
Amélioration de l'habitat

Nombre de logements réhabilités

	2012	2013	2014	2015
Économies d'énergie	11	25	37	59
Habitat indigne	8	3	1	1
Personnes âgées ou handicapées maintenues à domicile	51	48	40	30

Fonds d'intervention Foncière (pour la création de logements locatifs sociaux)

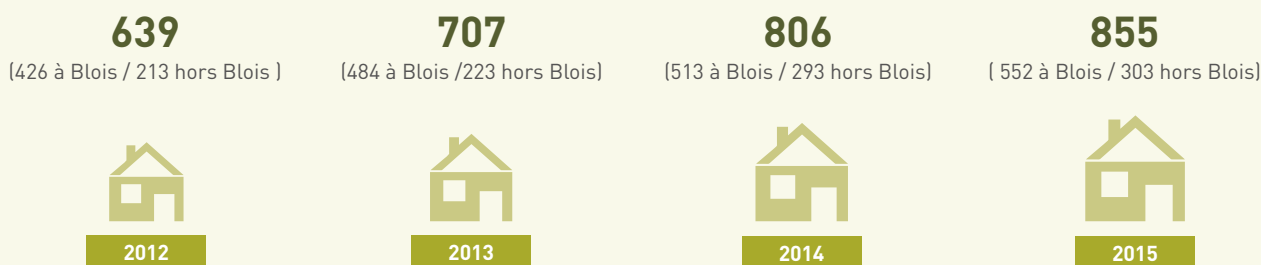
Nombre de logements financés



Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de Blois

Objectif du PRU de Blois : 1 185 reconstructions totales, dont 428 hors Blois et 757 à Blois (446 hors zone et 311 en zone urbaine sensible)

Nombre de logements réalisés en cumulé



L'aménagement et le développement

LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Agglopolys soutient le développement économique de son territoire, à travers l'aménagement, l'entretien et la commercialisation de parcs d'activités et de villages d'entreprises, le soutien financier de projets immobiliers d'entreprises, une valorisation des filières agricoles locales et une participation active à de nombreuses opérations de promotion du territoire.

1/ L'AMÉNAGEMENT DE
PARCS D'ACTIVITÉS**Parc des Châteaux
à La Chaussée-Saint-Victor**

Initié en 2005, ce parc d'activités de 37 ha à vocation principalement industrielle, se situe dans le prolongement du Parc A10 et des Gailletrous.

Le Parc des Châteaux propose 29 ha cessibles, phasés en trois tranches de 15,3 ha, 7,3 ha et 6,4 ha.

L'opération, conduite sous forme de Zone d'Aménagement Concertée, a été concédée à la SEM 3 Vals Aménagement.

Des fouilles archéologiques ont été menées courant 2015 et les travaux de la 1^{re} tranche ont démarré en octobre. L'aménagement des tranches 2 et 3 se réalisera au gré du remplissage de la zone.

Budget (concession d'aménagement)

Dépenses : 12 289 k€ HT dont près de 8 000 k€ de travaux

Recettes : 12 289 k€ HT (dont montant total de participation financière de la collectivité : 4 165 k€ TTC).

Perspectives 2016

- **Février** : finalisation de la procédure de modification du PLU de La Chaussée-Saint-Victor.
- **1^{er} trimestre** : livraison de la 1^{re} tranche aménagée dont espaces verts.
- **Commercialisation** : objectif de 1,2 ha de terrains cédés à des entreprises en 2016.

**Parc d'activités du Bout
des Hayes Ouest
à Blois et Villebarou**

Ce parc propose une offre de 14,6 ha d'activités industrielles, 3,1 ha d'activités mixtes commerciales/tertiaires/services et 1,4 ha à vocation d'habitat.

Après cession d'une emprise foncière de 48 252 m², la société Leroy Merlin a déposé un permis de construire en septembre 2013 pour un magasin présentant une surface de vente intérieure de 6 500 m² et extérieure de 4 300 m² avec un parc de stationnement de 390 places.

Fin 2014, Leroy Merlin a lancé les recrutements en prévision de l'ouverture du magasin et les travaux ont démarré conformément au planning prévisionnel en avril 2015. Ce sont 85 emplois créés et des préparatifs qui se terminent en prévision

de l'ouverture du magasin en mars 2016. Afin de faciliter les flux de circulation, Agglopolys a réalisé l'agrandissement du rond-point Hugh Harter.

La cession de la SEM 3 Vals Aménagement à la société SCCV Villejoint pour 21 maisons individuelles dont 15 maisons pour le bailleur Terres de Loire Habitat a été signée en mars 2014 pour un montant de 240 000 €. Les habitations ont été livrées en juin 2015.

L'entreprise Catroux de Fossé a déposé à l'automne 2015 un permis de construire pour une plateforme logistique de 25 000 m² sur une emprise foncière de 8,6 ha. Ce projet s'accompagnera de la création de 80 emplois minimum.

Budget (concession d'aménagement)

Sur l'ensemble des parcs d'activités Bout des Hayes (Est et Ouest)

Dépenses : 10 352 k€ HT

Recettes : 10 363 k€ HT

Perspective 2016

- **Démarrage des travaux du projet Catroux en juin.**

Parc d'activités de l'Ardoise à Cour-Cheverny

Cette zone principalement artisanale de 18 ha, propose 12 ha cessibles aux entreprises, phasés en deux tranches. La première tranche a été viabilisée en 2011 par la SEM 3 Vals Aménagement. La remise d'ouvrages des espaces publics à Agglopolys a été effectuée en octobre 2015.

La tranche ferme de 8,6 ha, dont 5,5 ha d'espaces cessibles, accueille quatre entreprises. La seconde tranche de 9,5 ha dont 7 ha cessibles a été très partiellement viabilisée et accueille une entreprise. À l'extrémité Nord, deux terrains sont destinés à l'habitat (1 lot cédé en 2013).

Fin 2015, Agglopolys a racheté à la SEM, à hauteur de 163 000 € HT, 7 ha non viabilisés de la tranche conditionnelle, afin de soulager le portage foncier de la concession. Priorité est donnée à la commercialisation des 4,6 ha libres de la tranche ferme.

Une fois celle-ci entièrement commercialisée, Agglopolys aménagera les terrains de la tranche conditionnelle afin d'y accueillir des entreprises.

Le rythme prévisionnel de commercialisation de la tranche ferme est soutenu (près de 6 500 m²/an) jusqu'à la fin de la concession en 2022.

Budget (concession d'aménagement)

Dépenses : 3 503 k€ HT

Recettes : 3 503 k€ HT dont :
2 073 k€ de participation financière de la collectivité.

Perspectives 2016

- **Commercialisation de la tranche 1** (dont le dernier lot à vocation d'habitat).
- **Révision par avenant du périmètre de la concession confiée à la SEM** (exclusion des terrains de la tranche conditionnelle).



Parc d'activités des Guignières à Blois

Concédé à 3 Vals Aménagement, le parc des Guignières propose 18 ha cessibles à vocation d'activités industrielles.

Les premières entreprises se sont implantées en 2005. 2,6 ha situés à l'Ouest de la rocade ont été cédés à des concessionnaires automobiles. Sur 15,5 ha cessibles du secteur Est, 7 ha sont disponibles dont un terrain particulièrement propice aux besoins d'une entreprise nécessitant une grande surface (terrain de 6 ha).

La concession d'aménagement expirant au 31 décembre 2015, l'année a été consacrée aux travaux de finition de la voirie et à la reprise des bassins de rétention.

Budget (concession d'aménagement)

Dépenses : 4 083 k€ HT

Recettes : 6 175 k€ HT (dont montant total de participation financière de la collectivité : 1 855 k€ HT – Boni d'opération reversé à l'Agglomération à la clôture de la concession 1 692 €)

Perspectives 2016

- **Rachat par Agglopolys du foncier aménagé non commercialisé** à l'expiration de la concession.
- **Clôture administrative et financière de la concession.**

Parc d'activités L'Artouillat à Chailles, Candé-sur-Beuvron et Les Montils

Poursuite des acquisitions à l'amiable pour l'extension du parc à Candé-sur-Beuvron.

Budget

Dépenses : 3 000 € TTC

Parc d'activités Les Plantes à Sambin

Saisie de la Préfecture de Région pour la réalisation du diagnostic archéologique en 2016.

Budget

Dépenses : 25 000 € TTC

Parc d'activités Le Courtois à Ménars

Mise en place d'un nouveau panneau de commercialisation

Parc d'activités La Boissière à Saint-Sulpice-de-Pommeray

Mise en place d'un nouveau panneau de commercialisation.

Budget

Dépenses : 4 000 € TTC

Parc d'activités Les Gailletrous 3 à La Chaussée-Saint-Victor

Poursuite des acquisitions des parcelles à l'amiable.

Budget

Dépenses : 21 000 € TTC

Perspectives 2016

- **L'Artouillat :** poursuite des acquisitions à l'amiable sur les Biauxes.
- **Les Guignières :** reprise en régie directe de la gestion et de la commercialisation du parc d'activités.
- **Cessions de terrains en cours** sur Le Courtois à Ménars, Malakoff à Averdon et L'Artouillat à Chailles.

2/ LES PROJETS

Reconversion de la friche Cino Del Duca

Réhabiliter les friches industrielles est une priorité pour Agglopolys, qui a racheté en 2011 l'ancien site Cino del Duca, situé en entrée de ville, avenue de Vendôme à Blois et délaissé depuis 2008.

Ce site de 55 000 m² constitue un espace unique et stratégique pour de nouveaux aménagements urbains à vocation économique.

Travaux menés en 2015 :

- **Automne 2015** : lancement de la deuxième et dernière tranche de démolition (désamiantage et déconstruction des 11 000 m² du bâtiment principal).
- **Diagnostic archéologique mené sur la première tranche de travaux** : le résultat des investigations n'a pas amené de fouilles complémentaires.
- **Surveillance des eaux souterraines** : 2 campagnes de prélèvement pour les relevés basses eaux / hautes eaux.

Budget

Coût du chantier de démolition et désamiantage de la deuxième tranche, avec consolidation de la façade : 918 000 € TTC

Recettes : 70 % subventions Région Centre Val de Loire (Contrat de Plan État-Région et contrat d'agglomération) + État (Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte)

Perspectives 2016

- **Fin du chantier de démolition de la deuxième tranche.**
- **Diagnostic archéologique sur la deuxième tranche de travaux.**
- **Validation du principe d'aménagement de la nouvelle voirie et des espaces publics.**
- **Études réglementaires sur le site** (études de sols, surveillance des eaux souterraines, pose de nouveaux piézomètres, études environnementales et urbanistiques).

Gestion des 3 villages d'entreprises situés à Blois

Les villages d'entreprises de l'Arrou, Bégon et Lapérouse ont fait l'objet de deux études en 2014 et 2015 par l'agence Argo et Siloé, afin de mieux répondre aux besoins immobiliers des entreprises et porteurs de projets de l'agglomération.

Les villages Bégon et Lapérouse seront transformés en pépinières d'entreprises et espaces de coworking. Une nouvelle identité, une nouvelle gestion et des travaux de rénovation ont été déterminés (ouverture prévue en 2016). Le village de l'Arrou sera cédé au fil des opportunités (un atelier a été vendu).

Budget

- **Arrou** :
Dépenses : 9 000 € TTC
Recettes : 75 000 € TTC
- **Bégon / Lapérouse** :
Participation à la concession gérée par 3 Vals Aménagement : 295 000 € TTC

Perspectives 2016

- **Villages Bégon/Lapérouse** : désignation du prestataire pour l'animation du pôle d'entreprises et réalisation des travaux pour une ouverture à l'automne 2016.
- **Village de l'Arrou** : continuer la vente des lots.

Signalétique des parcs d'activités

Depuis fin 2015, les parcs d'activités du Nord de Blois et de La Chaussée-Saint-Victor bénéficient d'une signalétique de jalonnement et de l'implantation de Relais Information Service (RIS), composés d'une zone de stationnement et d'un plan de repérage statique ou dynamique.

Budget

Dépenses : 15 000 € TTC

Perspective 2016

- **Mise à jour progressive des RIS existants.**

Prospection

Un flyer de présentation des parcs d'activités de proximité a été envoyé par courrier aux artisans et PME de l'agglomération.

3/ LES DOSSIERS D'AIDES ÉCONOMIQUES

Agglopolys favorise le développement et le maintien de l'activité économique en soutenant les investissements immobiliers des entreprises.

6 entreprises ont ainsi été soutenues en 2015 :

Hôtel Le Château de la Rozelle

Extension et modernisation de cet établissement de Cellettes (montant global : 1 050 000 € HT).

Budget

Participation Agglopolys : 20 000 € TTC (cofinancement Conseil départemental de Loir-et-Cher et Conseil régional Centre Val de Loire : 103 000 € TTC)

SN LEFORT

Acquisition et aménagement d'un local de 1 200 m² pour cette nouvelle implantation à Blois (400 000 € HT d'investissements).

Budget

Participation Agglopolys : 20 000 € TTC

Domaine des Hauts de Loire

Réalisation d'une « école de cuisine » et construction d'un SPA, pour cet établissement hôtelier d'Onzain (900 000 € HT d'investissements).

Budget

Participation Agglopolys : 35 000 € TTC (cofinancement Conseil départemental de Loir-et-Cher : 70 000 € TTC et Conseil régional Centre Val de Loire : 70 000 € TTC)



SARL MÉNAGE

Location d'un nouvel ensemble immobilier de 1 800 m², donnant lieu à la réhabilitation d'une friche industrielle sur Vineuil (1 500 000 € HT d'investissement immobilier).

Budget

Participation Agglopolys : 25 000 € TTC
(cofinancement Conseil départemental de Loir-et-Cher : 20 000 € TTC)

VALEO

Projet collaboratif de Recherche et Développement pour cette entreprise de Blois (montant global : 2 342 000 € HT).

Budget

Participation Agglopolys : 26 000 € TTC
(cofinancement Conseil départemental de Loir-et-Cher : 26 000 € TTC et Conseil régional Centre Val de Loire : 180 000 € TTC)

ACTURA

Extension de la base logistique de Fossé de 25 000 m², et prise à bail d'un immeuble de 1000 m² sur Blois pour la relocalisation du siège social (13 000 000 € HT d'investissement immobilier).

Budget

Participation Agglopolys : 54 200 € TTC
(cofinancement Conseil départemental de Loir-et-Cher : 54 200 € TTC)

4/ L'ANIMATION ET LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI)

Agglopolys était présente au SIMI à Paris, sur un stand valorisant 6 agglomérations de la région Centre (Blois, Orléans, Tours, Dreux, Chartres et Châteauroux) et du Mans, devant des investisseurs et promoteurs immobiliers.

Budget

Fonctionnement : 11 460 €

21^e Défi Inter Entreprises

En 2015, 492 équipes ont relevé le défi, soit près de 2 000 participants et plus de 150 entreprises ou structures publiques. Cette manifestation rencontre chaque année un succès croissant, avec une progression de 40 % du nombre d'équipes en 5 ans.

En lien avec le 500^e anniversaire de la mort de François 1^{er}, la thématique de la Renaissance a été retenue. Rendez-vous à Chambord le 16 septembre 2016 !

Budget

Fonctionnement : 41 790 €

Salon de la Création d'Entreprise

Cet événement, organisé depuis 10 ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie 41 et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41, accueille et renseigne de futurs entrepreneurs dans leurs démarches. Agglopolys y a participé pour la 2^e fois.

Budget

Fonctionnement : 1 000 €

Salon régional de l'économie sociale et solidaire

Agglopolys a soutenu l'organisation de ce salon qui s'est tenu à la Halle aux grains de Blois les 27 et 28 novembre 2015. Organisé par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, ce salon qui proposait des tables rondes thématiques, des projections/débats et un marché solidaire a permis de mettre en valeur les acteurs du territoire.

Blois Paris Illico

Agglopolys anime Blois Paris Illico, association fédérant usagers, acteurs économiques et collectivités pour défendre une meilleure desserte ferroviaire entre Blois et Paris. Agglopolys soutient aussi le projet de ligne TGV POCL (Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon) et son tracé ouest en adhérant aux associations concernées, notamment l'association TGV Grand Centre Auvergne.

Budget

Fonctionnement : 520 €

Cosmetic Valley

Agglopolys a renouvelé son soutien à l'association « Cosmetic Valley » en 2015. Ce pôle de compétitivité anime un important réseau d'entreprises, établissements de recherche ou de formation liés à la cosmétique. Sur le territoire d'Agglopolys, 700 emplois environ sont liés à l'industrie cosmétique. En 2015, l'assemblée générale annuelle de la Cosmetic Valley a réuni plus de 200 entreprises et partenaires au château de Blois.

Budget

Fonctionnement : 12 000 €

Bois Énergie 41

Cette association a pour objectif le développement, la structuration et la diversification de la filière bois-énergie en Loir-et-Cher, prioritairement par l'utilisation du combustible plaquette. Agglopolys adhère et soutient son programme d'actions.

Budget

Fonctionnement : 400 €

BCE / ADA

Le Basket Club Entreprises permet à plus de 160 entreprises-partenaires de se retrouver régulièrement et de soutenir le club de Basket de l'ADA Blois. Agglopolys en est membre depuis de nombreuses années.

Budget

Fonctionnement : 500 €

Jeune Chambre Économique

Agglopolys a soutenu la Jeune Chambre Économique de Blois-Vendôme dans le cadre de l'action « Made in 41 », qui promeut le savoir-faire des entreprises locales. Une exposition itinérante a notamment été installée aux Jardins de l'Évêché puis sur la place de la République à Blois.

Budget

Fonctionnement : 1 000 €

FabLab Robert Houdin

Le FabLab Robert Houdin est un espace ouvert au public, équipé de machines (ordinateurs, imprimantes 3D, découpeuses

laser, découpeuses vinyle, fraiseuses numériques), permettant de fabriquer des objets. Agglopolys soutient cette association qui propose des moyens techniques et humains pour réaliser des projets, accompagne la création et le développement local d'entreprises, et permet à des étudiants de participer à des ateliers d'initiation.

Budget

Fonctionnement : 15 000 €

Prospective PME

Prospective PME accompagne les entreprises du Centre Val de Loire afin d'anticiper les mutations de leurs activités. Agglopolys a soutenu cette association qui réalise des audits de vulnérabilité (stratégie, finances, management...) suivis par l'élaboration d'un plan d'actions et une évaluation des actions réalisées. deux entreprises de l'agglomération ont été accompagnées en 2015.

Budget

Fonctionnement : 2 000 €

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

Agglopolys a renouvelé sa cotisation auprès de l'Observatoire, et a mis en place, avec son concours, un moteur de recherche des parcs d'activités régulièrement réactualisé sur le site agglopolys.fr. L'Observatoire transmet à Agglopolys des indicateurs socio-économiques liés à l'agglomération.

Budget

Fonctionnement : 2 500 €

L'économie aux Rendez-vous de l'histoire

La 2^e édition de ce nouveau volet des Rendez-vous de l'histoire consacré à l'économie s'est tenue du 7 au 11 octobre 2015, rassemblant dans une approche pluridisciplinaire et grand public, de nombreux historiens, économistes, géographes, chefs d'entreprises et journalistes.

Budget

Participation : 14 000 €

5/ L'AGRICULTURE PÉRI-URBAINE ET LE SOUTIEN DES FILIÈRES AGRICOLES LOCALES

Agglopolys conduit des actions pour préserver l'agriculture et valoriser les productions locales en circuits courts. Ce soutien a été réaffirmé en 2015 au travers de différentes actions :

ADDEAR : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Après avoir mis en place des diagnostics mesurant dans les fermes le respect de l'environnement, la qualité des productions, l'autonomie et la transmissibilité de l'outil de production, l'ADDEAR a conçu un livret de promotion des fermes de l'agglomération engagées dans cette démarche. Soutenue par Agglopolys, la démarche a été présentée au grand public.

ADELFA : Association Départementale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques

Depuis 2011, Agglopolys adhère à l'ADELFA, association gestionnaire du dispositif de lutte contre la grêle. Les vignobles sont les premiers bénéficiaires de ce dispositif de prévention.

Budget

Fonctionnement : 29 000 €

Jeunes agriculteurs 41

Agglopolys a soutenu la manifestation « Papilles en fêtes » organisée les 25 et 26 avril 2015 à la Halle aux grains de Blois. Les visiteurs ont ainsi pu participer à diverses animations (marché fermier, expositions, atelier de démonstration de cuisine...). Cette opération a rencontré un vif succès.

Budget

Fonctionnement : 2 000 €

Syndicat des AOC Cheverny et Cour-Cheverny

La fête des vendanges est devenue un rendez-vous oeno-touristique annuel fort en Loir-et-Cher, accueillant une trentaine de vigneronnes et près de 1 400 visiteurs. Agglopolys a par ailleurs soutenu la participation des AOC Cheverny/Cour-Cheverny aux Rendez-vous de l'histoire.

Budget

Fonctionnement : 4 950 €

Syndicat des producteurs de l'AOC Touraine Mesland

En 2015, Agglopolys a aidé ce syndicat pour la mise en place de son programme d'actions : soirée « mets et vins » pour le grand public, organisation d'ateliers de dégustation pour les professionnels.

Agglopolys a également soutenu le partenariat entre l'AOC et BD Boum.

Budget

Fonctionnement : 1 300 €

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

Plusieurs actions ont été menées en 2015 :

- Extension de la signalétique « En direct de nos fermes » permettant d'identifier les producteurs locaux sur les marchés d'Agglopolys.

- Coordination et suivi des projets liés à l'agriculture sur le territoire : des rencontres entre acteurs institutionnels et organisations professionnelles agricoles ont été régulièrement menées.

- **Accompagnement des projets d'aménagement sur le territoire** : la Chambre d'Agriculture a apporté ses conseils sur l'accompagnement d'exploitants évincés, études d'indemnités agricoles, médiation avec des exploitants agricoles, conseils pour des aménagements routiers, aide à l'aménagement des espaces agricoles et naturels.

Budget

Fonctionnement : 9 832 €

Pérennisation de la ligne de fret local Blois-Villefrancoeur

Cette ligne de fret de 15 km dessert le silo céréalier d'Agri Négoce, implanté à Villefrancoeur, avec un trafic de 100 000 tonnes de céréales par an. Interdite de circulation depuis avril 2014, la ligne a fait l'objet d'un accord avec SNCF Réseau pour sa remise en état.

Compte-tenu des enjeux économiques et environnementaux, les collectivités locales (Région Centre Val de Loire, Département de Loir-et-Cher, Agglopolys) ont accepté de cofinancer cette opération d'un coût de 3,2 millions € HT, aux côtés de l'entreprise utilisatrice.

Budget

Participation : 336 096 €

Stratégie foncière en lien avec le foncier agricole

Agglopolys a mené deux actions en lien avec le foncier agricole :

- **Prospective foncière sur la future zone d'activités économiques nord-est** (à l'est du Parc des Châteaux) : suite à l'étude agricole et foncière conduite en 2013 sur ce secteur, il a été décidé d'anticiper dès à présent la recherche de compensations foncières afin de constituer des réserves foncières agricoles pouvant, le moment venu, intéresser les exploitants qui seraient effectivement amenés à céder leur foncier dans le cadre de la réalisation de ce parc d'activités. Le marché foncier agricole dans ce secteur étant particulièrement restreint, il est nécessaire de mener une prospection active pour identifier les propriétaires et/ou exploitants susceptibles de libérer du foncier. Ce travail a été confié à la SAFER et à la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

- **« Les Champs des Possibles » ou le repérage du foncier communal** : ce travail a permis de produire une carte des propriétés publiques pour l'ensemble des communes de l'agglomération et de repérer les espaces qui sont actuellement cultivés. Pour les terrains non cultivés, la prochaine étape est de pouvoir cibler les secteurs stratégiques qui pourraient être redonnés à l'agriculture (grande culture, maraîchage ou pâturage).



L'aménagement et le développement

L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

13 établissements d'enseignement supérieur accueillent plus de 3 500 étudiants à l'échelle de l'agglomération de Blois : santé, droit, communication, multimédia, hôtellerie restauration, technique et production... un vaste choix de formations qui contribue au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

En 2015, Agglopolys a apporté une aide au fonctionnement de l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) Centre Val de Loire qui a fusionné avec l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage. Cet établissement bénéficie d'une belle dynamique et attire de plus en plus d'étudiants à Blois.

La Communauté d'agglomération de Blois est particulièrement attentive aux liens tissés entre l'INSA et les entreprises du territoire. En 2015, cinq missions industrielles et une prestation technologique ont été réalisées dans des entreprises locales.

Agglopolys a été partenaire de l'organisation du congrès « JAPSUS » (Journées d'Acoustique Physique, Sous-marine et Ultrasonore) organisé à Blois en juin 2015. Une subvention a également été attribuée à l'université François Rabelais pour contribuer aux frais liés aux

formations juridiques et scientifiques dispensées à Blois.

Enfin, Agglopolys a soutenu financièrement l'achat par l'IUT d'un microscope à balayage dit à « effet de champ », une nouvelle technologie permettant d'abaisser la résolution jusqu'à une dizaine de nanomètres et ainsi rester dans le standard de l'imagerie de haut niveau, nécessaire à l'ingénierie des matériaux. Ce microscope contribuera à la qualité des activités d'enseignement et de recherche de l'IUT de Blois et bénéficiera également aux entreprises de notre territoire qui en exprimeront le besoin.

Budget

Subvention de fonctionnement :

292 300 €

Subvention d'investissement :

50 000 €

Perspectives 2016

- Accompagner les projets de développement immobilier de l'INSA.
- 2^e édition du guide de l'enseignement supérieur pour les entreprises.
- 2^e réunion du comité territorial de l'enseignement supérieur.
- Continuer à soutenir le développement des établissements d'enseignement supérieur ainsi que leurs projets de collaboration avec les acteurs économiques de l'agglomération.

Les indicateurs Développement Durable

Nombre d'étudiants sur le territoire d'agglopolys

250



1988

2 785



1998

3 188



2012

3 346



2013

3 508



2014

3 535



2015

L'aménagement et le développement

L'EMPLOI, L'INSERTION, L'INFORMATION JEUNESSE, LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Agglopolys soutient activement les organismes et partenaires institutionnels spécialisés dans les domaines de l'emploi, l'insertion professionnelle des jeunes et la création d'entreprises.

1/ L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi du Blaisois (maison-emploi-blaisois.com)

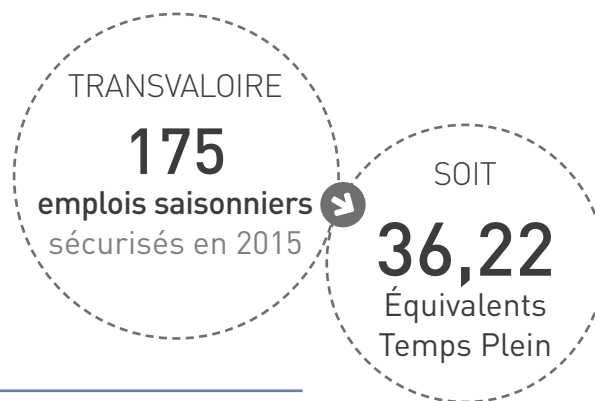
La Maison de l'Emploi du Blaisois est un outil d'innovation et d'animation au service du développement économique du territoire.

Par les actions menées, elle démontre à quel point l'accompagnement des mutations économiques, l'effort pour acquérir de nouvelles compétences et fédérer les acteurs sont un gage de dynamique et d'attractivité du territoire, qui répondent à une véritable demande des acteurs de l'emploi et des entreprises.

› TransVaLoire « les métiers saisonniers réunis » :

Le programme 2015 s'est construit autour des actions suivantes :

- formations : serveur, employé d'étage, découverte des métiers de l'agriculture (135 personnes concernées) ;
- jumelage de territoires avec la Savoie, et participation d'entreprises du Loir-et-Cher à un forum de l'emploi à Courchevel ;
- animation des groupements d'entreprises (dont 22 entreprises agricoles) pour le partage de contrats saisonniers annualisés.



Perspective 2016

- **Pour renforcer l'efficacité du dispositif**, les actions du tourisme et de l'agriculture seront pilotées séparément et l'animation sera étendue au Pays Loire Touraine d'Amboise qui représente un territoire d'opportunités.

› Secteurs porteurs :

Après s'être fortement impliquée dans la création de la filière bois (93 emplois créés), la Maison de l'Emploi a investi le sujet de la Rénovation Énergétique, devenant membre fondateur de la plateforme Rénov'Énergie sur le volet Ressources Humaines.

Avec la Ville de Blois et la Région Centre-Val de Loire, elle prépare ainsi deux chantiers de formation en matière d'isolation thermique par l'extérieur, secteur porteur d'emplois d'avenir qui demande la maîtrise de nouvelles compétences (cadre réglementaire, normes environnementales).

› Clauses d'insertion :

La Maison de l'Emploi du Blaisois porte le pilotage et la mise en œuvre des clauses d'insertion.

En 2015, les clauses d'insertion ont concerné 186 marchés et généré 20 442 heures de travail pour 198 personnes.

Ce dispositif a été mis en lumière lors de la remise des Trophées des clauses d'insertion le 10 juin à la salle Jorge Semprun.

› Forum « Emploi et Diversité » :

Ce forum s'est tenu le 6 octobre dans les quartiers nord de Blois. Il a été enrichi d'ateliers de préparation des entretiens de recrutement avec l'aide de la Régie de Quartier et de la Mission Locale. 541 demandeurs d'emploi ont présenté leur candidature auprès de 40 participants qui proposaient 250 offres d'emploi.

› Industrie et Avenir :

Une enquête menée par la Maison de l'Emploi du Blaisois a permis d'identifier les postes à pourvoir pour le blaisois dans les 10 prochaines années (75 % au niveau Bac pro et 20 % de BTS). Les métiers les plus tendus sont les tourneurs, fraiseurs, usineurs, opérateurs sur commandes numériques. Une campagne de communication grand public a été conçue. La Maison de l'Emploi participe à un groupe de travail pour aider les entreprises à anticiper leurs recrutements et mettre en place des formations de proximité. Elle a assuré en 2015 un appui technique pour la réussite en emploi de 12 stagiaires soudeurs.

Perspective 2016

Face au nombre important de départs en retraite, la Maison de l'Emploi du Blaisois organisera en 2016 un circuit de mobilité interne des salariés en poste. Ces derniers monteront en compétences et libéreront les postes les plus accessibles.

Budget

Subvention : 102 662 €
(face au désengagement progressif de l'État, Agglopolys a maintenu sa participation qui s'élève à 23,46 % du budget global)

2/ L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'INFORMATION DES JEUNES

La Mission Locale (mlblois.com)

Composée de 25 professionnels de l'insertion sociale et économique, la Mission Locale accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans vers l'autonomie et l'emploi après leur sortie du système scolaire. Ses services, entièrement gratuits, sont subventionnés principalement par Agglopolys, l'État et le Conseil régional Centre Val de Loire.

Chaque jeune est accompagné individuellement, selon son projet, ses besoins et ses difficultés : élaboration d'un

projet professionnel, recherche d'une formation, d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage, obtention du permis de conduire, accès à un logement, aux soins de santé, à la culture et aux loisirs... En 2015, la Mission Locale a accompagné 2 829 jeunes. 1 226 d'entre eux ont été accueillis pour la première fois, 75 % de ces jeunes résident sur le territoire d'Agglopolys. Elle a facilité directement ou indirectement l'accès de ces jeunes à plus de 554 formations, 1 500 emplois et 117 contrats en alternance. La Mission Locale est en contact avec près de 1 200 entreprises sur le territoire afin de les aider à sensibiliser les jeunes à leurs métiers, à trouver les candidats répondant à leurs besoins et à réussir l'intégration de ces nouveaux collaborateurs.

› « 100 chances 100 emplois » :

Depuis 2014, l'opération « 100 chances 100 emplois » créée par la Mission Locale, avec le soutien de l'entreprise Schneider Electric, de la Direccte et en partenariat avec le Medef et l'entreprise Acticall, permet à des jeunes dont l'objectif professionnel est défini, d'enrichir leur réseau professionnel et leurs chances de réussite en rencontrant des dirigeants et des directeurs de ressources humaines du bassin blaisois. Ces derniers accompagnent et coachent les jeunes dans leurs recherches d'emplois, ils leur ouvrent leur carnet d'adresse et les mettent en relation avec d'autres employeurs afin de multiplier les opportunités.

29 jeunes sont entrés dans ce dispositif en 2015. Au 31 décembre les résultats étaient très probants puisque la moitié d'entre eux avait déjà atteint leur objectif (CDI, CDD de plus de six mois ou formation qualifiante).

Budget

Subvention : 121 770 €

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) (infojeune41.org)

Le BIJ est une association qui permet à tous les jeunes de trouver des informations en matière de santé, de mobilité, de culture, d'enseignement, de métiers...

Il dispose d'un espace multimédia de 8 postes accessibles à tous et d'un espace

documentaire. L'accueil y est gratuit, anonyme et personnalisé.

Le BIJ a organisé en 2015 des actions de sensibilisation à la recherche d'information, des ateliers dans les lycées, un forum job d'été en partenariat avec Agglopolys et la Ville de Blois, ainsi que diverses journées d'information thématiques.

Deux relais information jeunesse fonctionnent sur les communes de Vineuil et d'Onzain en lien direct avec le BIJ. Le BIJ tient également une permanence à la Maison d'arrêt de Blois deux fois par mois. En 2015, ses actions ont concerné environ 10 000 personnes.

Budget

Subvention : 61 380 €

L'École de la deuxième chance

Les écoles de la deuxième chance accueillent des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme et sans qualification. Elles ont pour objectif l'insertion professionnelle de ces jeunes à travers plusieurs axes :

- L'attribution de moyens importants pour les jeunes les plus en difficulté ;
- La mise en place de parcours de formation individualisés ;
- L'implication d'entreprises aux côtés des jeunes (40 % du temps passé en stage) ;
- L'attribution d'un certificat de compétences en fin de formation.

Avec la Ville de Blois, Agglopolys soutient l'école de la deuxième chance de Blois. Cette école est portée par l'association de formation professionnelle polytechnique de Touraine, sous la forme d'une antenne de celle de Tours.

En 2015, 75 jeunes ont intégré l'école de la deuxième chance de Blois alors que 60 jeunes étaient initialement attendus. Parmi ceux-ci, 75 % résident dans l'agglomération.

Budget

Fonctionnement : 50 000 €

3/ LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

Partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher et Agglopolys ont mis en place le projet MOSAAR (Mutualisation de l'Offre de Service des Actifs de l'Artisanat) courant sur les années 2014 à 2016. Ce projet porte sur des actions de mutualisation au sein de l'artisanat. Ces démarches doivent contribuer au maintien et au développement des TPE locales, par le biais de nouvelles organisations en matière d'emploi, d'innovations et de groupements.

En 2015, de nouvelles actions répondant aux besoins exprimés par les artisans ont été lancées :

- Mettre l'accent sur l'innovation pour maintenir l'activité et la développer ;
- Assurer une veille constante sur chaque métier et anticiper les difficultés ;
- Mieux gérer sa production (différenciation et diversification) ;
- Valoriser l'ancrage artisanal comme une source de tradition mais aussi de modernité ;
- Anticiper les besoins en compétences et utiliser véritablement la formation comme vecteur de progrès de l'entreprise.

Le 23 octobre 2015, un « young dating » a été organisé, permettant aux jeunes du territoire, en recherche de contrat de travail ou de stage, de rencontrer des entreprises artisanales.

Budget

Subvention : 8 000 €

Mature Entreprise, la couveuse d'entreprises de l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Entrepreneuriat Régional)

Mature Entreprise permet à des créateurs d'entreprise de démarrer et tester leur activité avant de s'immatriculer. Ces « entrepreneurs à l'essai » communiquent, prospectent et facturent leurs premiers clients tout en étant accompagnés au quotidien. Ils ont accès à un programme de formation intense réparti sur l'année. Les entreprises ainsi créées ont un taux de pérennité à 5 ans de 86 % contre 50 % en moyenne en France.

En 2015, 40 entrepreneurs dont 20 femmes ont pu bénéficier de ce dispositif sur le territoire d'Agglopolys. Parmi eux, on dénombrait des activités agricoles, notamment sur l'espace test des prés d'Amont, des activités de services aux particuliers (psychologue pour enfants, coach sportif...), des activités de services aux entreprises (graphistes, conseils en communication...), des activités artisanales et d'artisanat d'art (créateur de bijoux...) et des activités commerciales ou liées à la fabrication-transformation.

Budget

Subvention : 17 820 €

L'ADIE (Association pour le Développement de l'Initiative Économique) (adie.org)

L'ADIE aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer et développer leur entreprise, donc leur propre emploi, grâce au microcrédit. L'ADIE propose également un microcrédit personnel aux personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire, pour accéder ou maintenir un emploi salarié en finançant par exemple, l'achat d'une voiture ou le permis de conduire.

À Blois, un conseiller de l'ADIE assure des permanences à la Maison de l'Emploi et dans le quartier Coty. Il est également aidé par un bénévole. En 2015, 14 microcrédits ont été accordés à des habitants situés sur le périmètre d'Agglopolys.

Budget

Adhésion : 4 000 €

Initiative Loir-et-Cher

L'association Initiative Loir-et-Cher, membre du réseau Initiative France, soutient les chefs d'entreprise dans leur projet de création/reprise ou de développement d'activité grâce à des financements qui permettent de faire levier sur des emprunts bancaires, ainsi que par un accompagnement gratuit par un parrain bénévole.

En 2015, Agglopolys s'est particulièrement investie aux côtés de cette association pour abonder à hauteur de 100 000 € un fonds croissance/transition permettant d'aider au développement des entreprises locales par l'attribution de prêts d'honneur.

Sur le territoire d'Agglopolys, Initiative Loir-et-Cher a accordé, en 2015, 24 prêts d'honneur pour 199 000 € en création reprise d'entreprise, produisant un effet de levier de 8.25 sur 1 642 220 € de prêt bancaire et créant 41 emplois. Concernant le développement et la transition, 5 prêts d'honneur ont été obtenus pour 92 000 €, produisant un effet de levier de 10.52 pour 968 000 € de prêt bancaire et 22 emplois soutenus.

Budget

Fonctionnement : 5 200 €

Investissement : 100 000 €

Les indicateurs Développement Durable

Jeunes d'Agglopolys, accompagnés par la Mission Locale du Blaisois :

1 633



2011

1 836



2012

1 958



2013

2 600



2014

2 829



2015



L'aménagement et le développement

LES DÉPLACEMENTS

Agglopolys pilote la mise en œuvre et l'évolution des transports urbains à travers une délégation de service public confiée à la société Keolis. La Communauté d'agglomération de Blois mène également une politique volontariste en matière cyclable, garante de développement touristique comme de développement durable.

1/ LES TRANSPORTS EN COMMUN

Objectifs et enjeux des politiques menées

Le réseau de transports en commun doit s'adapter aux besoins des usagers. Dans ce contexte, Agglopolys s'attache à développer l'intermodalité, c'est à dire l'utilisation de différents modes de transports au cours d'un déplacement. Elle veille à rendre le réseau accessible pour les personnes à mobilité réduite, et favorise la cohésion entre les politiques d'urbanisme et de mobilité.

Les réalisations de l'année 2015

› Mise en place d'un système billettique sans contact interopérable :

Depuis le 2 février 2015, le réseau de transports en commun d'Agglopolys, Azalys, a mis en place un nouveau système billettique. Des tickets et des

cartes sans contact sont venus remplacer la « billetterie papier », afin de faciliter les déplacements, fluidifier la montée dans le bus grâce à une lecture électronique rapide du titre de transport, simplifier l'achat de titres rechargeables et le service après-vente, en augmentant le nombre de dépositaires (passés de 17 à 35) avec une meilleure répartition sur le périmètre d'Agglopolys.

La carte JV-MALIN, qui est utilisée sur le réseau Azalys, est interopérable avec le TER et avec le réseau Fil Bleu de Tours, c'est-à-dire que cette carte unique peut être utilisée pour charger les titres et abonnements de ces 3 réseaux. À terme, c'est l'ensemble des réseaux situés sur le périmètre de la Région Centre Val de Loire qui seront interopérables. L'arrivée de la billettique a également permis de mettre en place un système de post-paiement via le Pass Liberté, qui permet aux usagers d'ajuster le coût de leur titre de transport en fonction de leur utilisation réelle.

Budget

Coût de l'opération : 1 950 000 € HT intégré au contrat de Délégation de Service Public (DSP)

› Engagement de la démarche qualité de service du réseau Azalys

Les principales adaptations du nouveau réseau Azalys étant désormais achevées, les attentes sont maintenant particulièrement tournées vers l'amélioration continue de la qualité de service.

À cet effet, les premiers contrôles « qualité » se sont déroulés au printemps (ponctualité, fiabilité et propreté des véhicules, informations voyageurs...). Une grande enquête de satisfaction clientèle, basée sur un échantillonnage de 800 personnes, a également été réalisée en novembre.

Budget

Enquête satisfaction : 8 000 € intégré au contrat de DSP

› Réalisation d'un audit sur le Versement Transport

Compte tenu de l'enjeu financier important que représente le Versement Transport (70 % des recettes de fonctionnement du budget annexe), un audit pluri-annuel des encaissements incluant la recherche des redevables non-assujettis ainsi que l'analyse des demandes d'exonération et de remboursement a été engagé, permettant ainsi d'améliorer la perception du Versement Transport pour Agglopolys et l'appréhension de l'assiette d'assujettissement.

Budget

Coût de l'audit : 9 240 € TTC

› Renouvellement de 4 autobus :

Conformément à son programme pluriannuel d'investissement, Agglopolys a acquis 4 autobus standards aux normes performantes de dépollution. En outre, ces bus bénéficient d'un abaissement sensible de leurs émissions sonores. Enfin, ils sont totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La moyenne d'âge du parc de véhicules était de 7,8 ans au 31 décembre 2015.

Budget

Coût de l'opération : 1 142 208 € TTC

› Aménagement et mise en accessibilité d'arrêts de bus :

5 arrêts ont été réaménagés conformément aux règles d'accessibilité : 4 à Blois (Cimi, Duguay Trouin, Jules Ferry et Latham) et 1 à La Chaussée-Saint-Victor (Arches).

Budget

Coût de l'opération : 188 378 € TTC

› Poursuite du renouvellement et de l'harmonisation du mobilier urbain :

7 arrêts de bus (tous situés hors Blois) ont été équipés d'abris-voyageurs neufs. 40 arrêts de cars desservant le collège d'Onzain ont été équipés de poteaux d'information voyageurs à Monteaux, Veuves, Rilly-sur-Loire, Chaumont-sur-Loire, Onzain, Chouzy-sur-Cisse, Seillac, Chambon-sur-Cisse.

Budget

Coût de l'opération : 150 453 € TTC

Carapattes

Le dispositif « carapattes » est né en 2008 sur le territoire d'Agglopolys. Ce désormais célèbre système de ramassage scolaire, effectué à pied, fonctionne grâce au volontariat de parents d'élèves et retraités, et offre ainsi un mode de transport sain, convivial et sécurisé aux écoliers de leur commune ou quartier.

9 circuits fonctionnent sur le territoire, répartis sur 5 communes : Blois, Marolles, La Chaussée-Saint-Victor (3), Saint-Gervais-la-Forêt (2) et Saint-Sulpice-de-Pommeray (2).

Comme chaque année, Agglopolys a souhaité récompenser les enfants « carapatteurs » ; ainsi, en octobre dernier, les enfants ont eu la joie de voir des animaux de la « Ferme des Oliviers » (institut de sauvegarde) faire le trajet en leur compagnie (chèvres, lamas, poneys...).

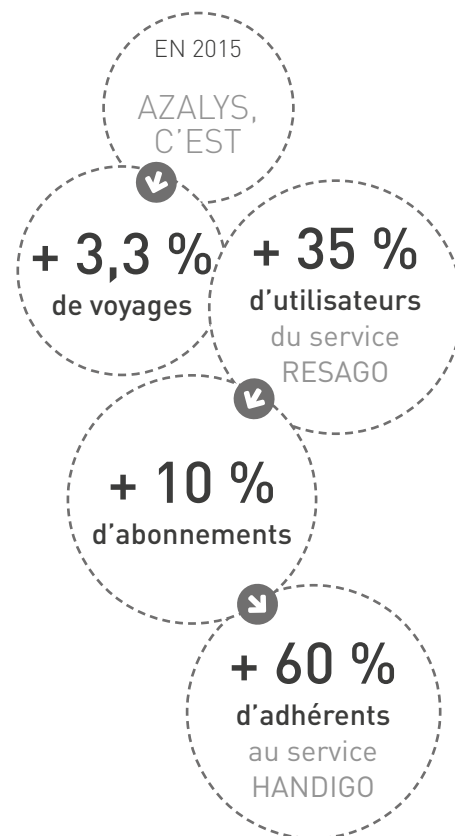
Budget du service

Fonctionnement : 11 560 865 € TTC
Versement Transport : 9 121 000 €
Subvention d'équilibre du budget général : 1 350 000 €

Investissement :
1 611 489€ TTC dont 1 471 039 € TTC de crédits consommés

Perspectives 2016

- Externalisation des contrôles de la qualité de service.
- Réalisation d'une enquête fraude.
- Mise en place d'un système de priorité aux feux.
- Renouvellement de 2 autobus standards.
- Interopérabilité de la carte JV-MALIN qui s'étend au réseau de Transport de l'Agglomération Orléanaise.
- Continuité du programme de mise en accessibilité d'arrêts de bus.
- Poursuite du renouvellement et de l'harmonisation du mobilier urbain.



2/ LA POLITIQUE CYCLABLE

Pour un schéma directeur cyclable

Suite à la mise en ligne d'un état des lieux complet des pistes cyclables existantes, une proposition de schéma directeur cyclable a été réalisée en interne en concertation avec les associations d'usagers et les communes, pour permettre à terme une meilleure cohérence et une sécurisation du réseau cyclable.

Le schéma directeur cyclable fait partie des documents qui viendront nourrir la réflexion sur le volet déplacement du Plan local d'urbanisme intercommunal. Il sera également pris en compte dans le SCoT, en cours d'adoption.

Le diagnostic réalisé a mis en avant plusieurs constats :

- La discontinuité des itinéraires cyclables, l'inaccessibilité de certaines zones d'emplois ou de points d'intérêts forts (Cap ciné, polyclinique, Agl'eau, Cora-Blois 2, St Gobain, etc.) et l'existence d'infrastructures excluant les circulations douces.

- Le manque d'un document prospectif dans ce domaine, qui favoriserait la coordination avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher pour les travaux de voirie.
- Les obligations légales (Loi Laure) sur la prise en compte obligatoire des cyclistes dans tous nouveaux projets routiers au sein de l'agglomération, ainsi que les problématiques liées à l'usage de la voiture (coûts, pollution, bouchons).
- L'impulsion de la Région Centre Val de Loire « région cyclable de référence » avec possibilités de financements pour les collectivités.
- Un réel engouement pour le vélo visible via la fréquentation de Loire à vélo, la location des vélos Azalys ou encore les demandes de subventions pour l'achat d'un VAE, avec des retombées économiques fortes.
- On observe également que les déplacements à vélo favorisent la création d'emplois non délocalisables, des économies sur le budget santé extrêmement importants, la dynamisation du commerce de proximité (les cyclistes dépensent 2 fois plus que les automobilistes chez les commerçants de quartiers), la préservation du budget des ménages, la fluidité du trafic, la longévité des infrastructures et une meilleure qualité de l'air.

Suite à ce diagnostic, 4 axes de travail ont été définis : entretenir l'existant, assurer une continuité cyclable satisfaisante, traiter les effets de coupure bloquant l'accès à des pôles générateurs, sécuriser les déplacements sur les axes existants, faire du vélo un axe de la croissance verte et enfin proposer des itinéraires « plaisirs » et des raccourcis.

Perspectives 2016

- **Approbation du schéma directeur cyclable début 2016** pour intégration au Schéma de cohérence territoriale, document opposable qui sera adopté en juin 2016.
- **Jonction du pont François Mitterrand à la piste cyclable desservant le centre aquatique** en créant une piste en contrebas du Boulevard Joseph Paul Boncourt jusqu'à la voie verte Puy Cuisy.

Subvention vélo à assistance électrique

Pour la 6^e année consécutive, Agglopolys a maintenu une subvention à hauteur de 25 % du prix d'achat d'un vélo électrique et dans la limite de 400 €. En 2015, 234 habitants de toutes les communes d'Agglopolys en ont bénéficié.

Budget

Investissement : 71 000 € alloués

La location de vélos Azalys

Face au succès rencontré par l'offre de location de vélos à assistance électrique (VAE), Agglopolys a décidé d'augmenter le parc existant, passant ainsi de 80 à 130 VAE disponibles.

Cette montée en puissance du service s'est accompagnée d'une refonte complète de l'offre avec :

- l'arrêt de la location des vélos classiques et pliants (très peu demandés)
- une limitation du prêt dans le temps et une incitation à l'achat d'un vélo après un an de location, via le dispositif de subvention à l'achat de VAE
- une révision des tarifs
- un nouveau prestataire accueil et maintenance.

Budget

Coût d'investissement : 56 150 € HT (subventionné à 80 % dans le cadre de l'appel à projets « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV)).

Coût de maintenance annuel : 19 026 € HT/an (subventionné à 80 % pour la première année dans le cadre de l'appel à projets TEPCV).

Perspective 2016

- **Achat de 40 VAE supplémentaires**, sous réserve de l'obtention de financements dans la phase 2 de l'appel à projets « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).

Les pistes cyclables à vocation touristique

La Loire à vélo (itinéraire interrégional) et les Châteaux à Vélo (réseau local de boucles cyclables touristiques connectées à la Loire à vélo), constituent les principaux investissements portés ces

dernières années par les collectivités en faveur d'une diversification touristique de la destination Blois|Chambord.

Les retombées économiques de la Loire à Vélo sont considérables. L'itinéraire représente aujourd'hui 800 km de voies aménagées. Il s'étend sur les régions Pays de la Loire (250 km) et Centre-Val de Loire (550 km). D'après les estimations, les personnes ayant fréquenté cet itinéraire ont généré plus de 20 millions d'euros de consommation sur les territoires concernés par « La Loire à Vélo ».

En région Centre-Val de Loire, le nombre moyen de passages de vélos cumulés de janvier à décembre s'élève à plus de 47.100 passages par compteur (soit une progression de 20 % par rapport à 2013 et de 4 % par rapport à 2014, année record en termes de fréquentation de l'itinéraire).

Sur la Loire à vélo, Agglopolys a aménagé en 2015 une piste cyclable de 1,9 km entre l'aval du pont Charles de Gaulle à Blois et la limite d'entrée du Lac de Loire à Vineuil.

Pour les Châteaux à Vélo, Agglopolys a créé deux nouvelles boucles cyclables, de 30 et 34 km, sur l'ouest blésois, afin de valoriser le terroir de l'AOC Touraine Mesland d'une part, et le patrimoine remarquable de la Vallée de la Cisse d'autre part.

Budget

Coût d'aménagement de la piste cyclable Pont Charles De Gaulle - Vineuil : 321 000 € TTC avec une participation de la Région Centre Val de Loire.

Coût d'aménagement de 2 boucles cyclables Châteaux à Vélo : 156 000 € TTC avec une participation de la Région Centre Val de Loire et du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Perspectives 2016

- **Modification du tracé de la Loire à vélo à Candé-sur-Beuvron** pour répondre à un certain nombre de problématiques et d'enjeux (paysage, pénibilité et accès aux commerces de proximité).
- **Finalisation de la piste cyclable** reliant le Camping du Lac de Loire à Vineuil à Saint-Claude-de-Diray.

Les indicateurs Développement Durable

Déplacements en bus (Azalys)

Nombre de voyages effectués :

5 320 403



2012

5 589 532



2013

6 203 017



2014

6 638 677



2015

Transport à la demande (Resago)

Nombre d'adhérents :

462



2014

627



2015

Nombre de voyages effectués :

14 149



2014

15 491



2015

Accessibilité du réseau Bus aux personnes à mobilité réduite

Quais de bus accessibles :

39

(soit 5,8 %)



2012

51

(soit 7,7 %)



2013

80

(soit 12 %)



2014

87

(soit 35,5 %)



2015

Nombre de bus accessibles :

27

(soit 60 %)



2013

31

(soit 67 %)



2014

47

(soit 96 %)



2015

Service Handigo

Nombre d'adhérents :

142



2014

231



2015

Fréquentation de la Loire à Vélo

35 220



2012

39 300



2013

44 800



2014

47 100



2015

Déplacements à vélo

Nombre d'habitants ayant bénéficié d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique :

129



2012

113



2013

176



2014

234



2015



L'environnement et le cadre de vie

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

L'assainissement, collectif et non-collectif, est du ressort de la Communauté d'agglomération de Blois et concerne quelque 38 500 foyers. Cette compétence inclut également la gestion et l'entretien des 40 stations d'épuration du territoire.

1/ ENJEUX ET MISSIONS

Agglopolys est en charge de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées, pour rendre leur rejet compatible avec le milieu naturel. Elle exploite 40 stations d'épuration, entretient les réseaux et ouvrages de relèvement, construit les branchements et contrôle les missions des fermiers délégataires. Enfin, elle vérifie la conception, la réalisation et le fonctionnement des assainissements non collectifs, et fait évoluer le patrimoine pour répondre aux normes et évolutions de l'urbanisme des 48 communes.

L'assainissement collectif est géré en régie par Agglopolys sur 36 communes et en contrats d'affermage par des sociétés privées sur 7 communes. L'assainissement non collectif est également géré en régie par la Communauté d'agglomération de Blois.

2/ RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2015

- › **Mise en œuvre de l'avenant de fin de contrat de délégation de service public de Blois** : modernisation du bassin d'orage et de la station d'épuration, début du nettoyage de l'ensemble des réseaux d'assainissement (180 k€).
- › **Approbation du plan pluri-annuel d'investissement 2015-2018** : ce plan vise à moderniser et étendre le patrimoine d'assainissement collectif, selon les principes suivants :
 - maintenir un niveau de maintenance et de renouvellement des équipements dans une vision de long terme,
 - poursuivre l'amélioration de la connaissance du patrimoine,
 - moderniser le patrimoine et créer des ouvrages pour réduire l'impact sur le milieu naturel : renouvellement de stations d'épuration et ré-

seaux de collecte et création d'une station d'épuration (Saint-Cyr-du-Gault),

- résorber les problèmes ponctuels (réseaux de collecte),
 - étendre si nécessaire les réseaux, en cohérence avec les autres politiques publiques portées par l'agglomération (habitat, développement économique et touristique).
- 12 M€ y seront consacrés sur 4 ans.

› **Démarrage du relevé et de la numérisation des réseaux d'assainissement** à La Chapelle Vendômoise, Herbault et Molineuf (20 k€).

› **Réhabilitation et maintenance de postes de relèvement**, poursuite de la pose d'équipements de télésurveillance sur les postes de relèvement permettant de fiabiliser leur fonctionnement (220 k€).

› **Poursuite de l'animation du dispositif de subventionnement des réhabilitations des installations d'assainissement non collectif prioritaires** : 460 k€ reversés aux usagers, par le Conseil régional du Centre Val de Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

› **Études préalables à la construction de réseaux d'assainissement** à Saint-Denis-sur-Loire, Molineuf et Saint-Cyr-du-Gault.

› **Études préalables à la restructuration de réseaux** à Onzain, Monteaux, Les Montils, Saint-Cyr-du-Gault et Vineuil.

› **Construction de réseaux d'assainissement** aux Montils (350 k€).

› **Réhabilitation-restructuration de réseaux** à Cellettes (11 k€), Chailles (80 k€), Cormeray (12 k€), Cour-Cheverny (27 k€) et Sambin (180 k€).

› **Travaux divers sur stations d'épuration** à Champigny-en-Beauce (61k€), Chouzy-sur-Cisse (2 k€), Molineuf (2 k€), Landes-le-Gaulois (16 k€), Onzain (42 k€), Rilly-sur-Loire (33 k€) et Seur (32 k€). Curage des filtres plantés de Cellettes (5 k€), La Chapelle-Vendômoise (5 k€) et Onzain (3 k€), curage du lagunage de Landes-le-Gaulois (15 k€).

› **Études diverses** d'extensions, de branchements, de révision du PLU, réalisation de diagnostics (Cour-Cheverny, Onzain), de plans d'épandage (Molineuf, Villefrancoeur), participation à la création et au suivi de la réalisation de lotissements et de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.).

› **Enquête publique et approbation de zonages d'assainissement** à Chitenay, Marolles, Monteaux et Onzain.

› **Poursuite des contrôles d'assainissement non collectif** : près de 400 contrôles de conception, de réalisation, de bon fonctionnement et contrôles préalables aux ventes.

› **Travaux d'amélioration du fonctionnement du réseau pluvial** de la rue Leverrier à Vineuil (245 k€).

› **Campagne de sensibilisation à l'usage des lingettes** : Agglopolys a réalisé une campagne de communication pour inciter les particuliers à ne plus jeter les lingettes dans les toilettes. Cette thématique est méconnue du grand public, or les dégâts occasionnés par les lingettes dans le réseau d'assainissement sont considérables et les dépenses, qui se chiffrent en milliers d'euros, sont répercutées sur la facture d'eau des particuliers (6 000 €).

Budget

- **Assainissement collectif**
Fonctionnement : 4 135 384 €
Redevance d'assainissement collectif : 4 763 795 €
Investissement : 4 303 452 € (dont environ 2 millions d'euros de dépenses d'équipement)
- **Assainissement non collectif**
Fonctionnement : 40 960 €
Redevance d'assainissement non collectif : 54 960 €

Perspectives 2016

- Mise en œuvre du **plan pluri-annuel d'investissement 2015-2018**.
- Préparation de la **reprise en régie du service public d'assainissement collectif de Blois**.
- **Construction de réseaux d'assainissement (710 k€)** : La Chaussée-Saint-Victor, Cormeray, Molineuf, Villefrancoeur, Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Denis-sur-Loire.
- **Restructuration de réseaux (1,4 M€)** : Blois, Cour-Cheverny, Monteaux, Les Montils, Onzain, Vineuil.
- **Relevé et numérisation des réseaux d'assainissement (75 k€)** : poursuite de la relève des communes.
- **Maîtrise d'œuvre et études préalables à la modernisation et à la création de stations d'épuration (75 k€)** : Candé-sur-Beuvron, Chailles, Mesland, Saint-Cyr-du-Gault, Sambin.
- **Études et travaux divers sur stations d'épuration (385 k€)** : Candé-sur-Beuvron, Chambon-sur-Cisse, Champigny-en-Beauce, La Chapelle-Vendômoise, Cormeray, Cour-Cheverny, Herbault, Onzain, Orchaize, Chailles, Veuves.

- **Réhabilitation et maintenance de postes de relèvement (310 k€)** et pose d'équipements de télésurveillance sur les postes de relèvement non équipés, permettant de fiabiliser leur fonctionnement et d'en améliorer la sécurité.
- **Études diverses** d'extensions, de branchements, de révisions de PLU, de zonages d'assainissement, de diagnostics.
- **Révision des règlements de service** d'assainissement collectif et non collectif.
- **Fin de l'animation de l'opération de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prioritaires** dans le cadre du dispositif de subventionnement mis en place.





L'environnement et le cadre de vie

LA GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Agglopolys est en charge de l'aménagement et de l'entretien de l'ensemble de la voirie d'intérêt communautaire, qui comprend également les pistes cyclables et l'espace public des parcs d'activités.

1/ LA COMPÉTENCE VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La compétence voirie d'intérêt communautaire s'articule autour de six critères :

- Voirie des parcs d'activités (42,9 km), intégrée à la compétence développement économique.
- Liaisons vers les zones d'activités économiques et vers des entreprises majeures (11,1 km).
- Liaisons vers certains équipements communautaires (8,9 km).
- Liaisons vers les équipements non publics à portée touristique ou culturelle sur le territoire (1,9 km).
- Liaisons entre communes, hors routes départementales (100 km).
- Itinéraires cyclables : reprise des pistes existantes au titre du tourisme (dont Loire à Vélo) et au titre du déplacement.

Agglopolys exerce sur ces voiries une compétence de gestion et de conservation de la voirie. La police de circulation est exercée par les maires des communes. Des conventions de mise à disposition du personnel communal pour l'exercice de compétences communautaires, notamment sur l'entretien d'urgence de la voirie, ont été poursuivies pour l'ensemble des communes d'Agglopolys, afin de conserver la réactivité nécessaire aux interventions de proximité.

2/ AMÉNAGEMENT ET MAINTENANCE DES PISTES CYCLABLES

- › Entretien et maintenance du jalonnement des itinéraires cyclables (10 000 €).
- › Réalisation des boucles cyclables 20 et 21 du Val de Cisse (156 000 €).

3/ ENTRETIEN DE VOIRIE ET DES ÉQUIPEMENTS

- › Blois : renforcement partiel de chaussée, rue du Maréchal Leclerc (12 500 €) ; renforcement et revêtement de chaussée du giratoire de l'Europe (133 000 €) ; renforcement partiel, rue de la Croix Pichon (50 000 €).
- › Chaumont-sur-Loire : renforcement par poutre de rive sur voirie étroite, route de la Pieuse (70 000 €).
- › Cheverny : remise en état et élargissement du chemin de la Rousselière, dit « route du Golf » (231 000 €) ; renforcement par poutre de rive sur voirie étroite, route de Cormeray (85 000 €).
- › Mesland : renforcement partiel et revêtement de chaussée, VC 3 route de Mesland vers Santenay (36 000 €).
- › Sambin : renforcement partiel de chaussée, route de la Pieuse vers Sambin (31 000 €).

- › **Seillac** : renforcement par poutre de rive sur voirie étroite et virages, chemin de Seillac à Coulanges (29 000 €).
- › **Valaire** : renforcement partiel et revêtement de chaussée, route de la Pieuse (25 000 €).
- › **Villerbon** : renforcement partiel de chaussée, route de Jarday (4 000 €).
- › **Programme de dérasement et curage sur voies communautaires** (83 000 €) à Averdon (route de Champigny), Coulanges (VC 3 Coulanges à Seillac), Santenay (VC1 route de Herbault à Seillac) et Villerbon (route de Jarday).
- › **Inspection biennale des aires multisports** (3 000 €).

AGGLOPOLYS
GÈRE ET ENTRETIEN

165 km

de voirie d'intérêt
communautaire

DONT

43 km
en parcs
d'activités

4/ ENTRETIEN ET GESTION DE L'ESPACE PUBLIC DES PARCS D'ACTIVITÉS

- › **Blois** : mise à niveau des contrôleurs de feux des carrefours Industrie / Châteaudun / Boule / Schuman (42 000 €) ; reprise accès d'entreprise, rue des Mardeaux (36 000 €) ; reprise accès d'entreprises, boulevard de l'industrie (72 000 €) ; renforcement partiel et revêtement de chaussée, PA Blois Nord – avenue de Vendôme – section Berthonneau à Vezin (60 000 €) ; reprise accès Fédération Française du Bâtiment - avenue de Châteaudun (15 000 €) ; giratoire Hugh Harter : doublement des branches rue du Bout des Haies et rue de l'Azin (330 000 €)
- › **La Chaussée-Saint-Victor** : revêtements de chaussées sur le PA du Grain d'Or, impasse du grain d'Or (64 000 €) et rue des Vignerons (60 000 €).
- › **Saint-Gervais-la-Forêt** : création d'un mini-giratoire, PA les Perrières (3 500 €).
- › **Vineuil** : remplacement de réseaux et lanternes (62 lampadaires), PA ZI Vineuil (65 000 €).
- › **Finalisation du programme des Relais d'Information Service (RIS)** composés d'une zone de stationnement et d'un plan de repérage dans les parcs d'activités.

- › **Programme de pontage de fissures sur voiries de parcs d'activités** (52 000 €) à Blois (PA Blois Nord, rue A Schumann et PA des Onze Arpents, rue des Onze Arpents et rue Robert Nau), Villebarou (PA Blois Nord, rue de la Garbotière) et Vineuil (PA Les Sablons, rue Lavoisier et bretelle RD 174).

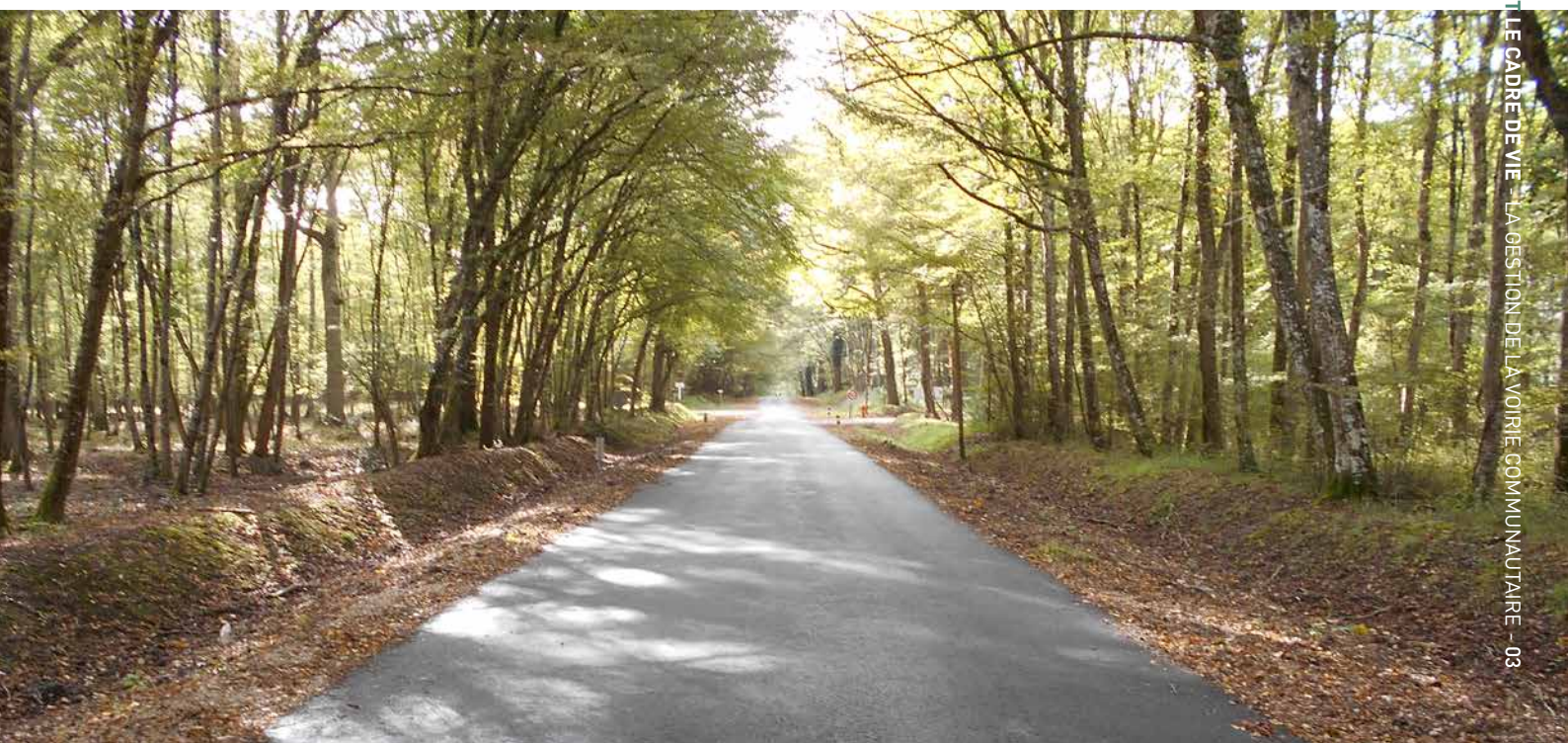
Budget

Fonctionnement : 517 500 € TTC (dont près de 155 000 € au titre des conventions de mise à disposition des communes).

Investissement : Total « alloué » : 2 200 000 € TTC (dont 610 000 € TTC de report du budget 2014)

Perspectives 2016

- **En voirie communautaire** :
 - **Blois** : renforcement de chaussée, rue de Picardie.
 - **Candé-sur-Beuvron** : renforcement par poutre de rive sur une section, route de Valaire.
 - **Mesland** : élargissement de voie sur une section, VC 6 accès au camping.
 - Poursuite du programme de **curage de fossés et dérasement d'accotements** sur voiries communautaires.
- **En voirie des parcs d'activités** :
 - **Blois** : transformation du carrefour Vezin / Boule actuel en un giratoire en lien avec l'ouverture du nouveau CFA BTP.
 - Programme de remise à niveau d'éclairage public.
 - Poursuite du programme de pontage de fissures sur voiries.





L'environnement et le cadre de vie

LA PRÉVENTION, LA VALORISATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Agglopolys est chargée de la collecte des déchets ménagers, ainsi que de la valorisation de la collecte sélective et de la gestion des déchetteries. Sensibiliser les habitants et les entreprises à une réduction des déchets à la source constitue bien évidemment un objectif stratégique pour la Communauté d'agglomération de Blois.

1/ QUALITÉ DE SERVICE ET MAÎTRISE DES COÛTS

Les déchets ménagers des communes membres d'Agglopolys sont collectés en porte-à-porte (26 communes en régie et 22 autres communes par un prestataire).

La collecte sélective en bornes d'apport volontaire est effectuée par deux entreprises privées, pour le compte de la Communauté d'agglomération de Blois.

Agglopolys gère en régie ou par le biais de prestations de services les 10 déchetteries de son territoire.

Conformément à la réglementation, et en concurrence avec le secteur privé, Agglopolys collecte également les déchets spécifiques, assimilables aux ordures ménagères. Elle est rémunérée par l'application d'une redevance spéciale. Ce service fait l'objet d'une convention entre les professionnels et la Communauté d'agglomération de Blois, avec application des tarifs adoptés par le conseil communautaire.

La prévention, l'optimisation de la gestion des déchets et la mise en place de nouvelles filières de ramassage font aussi partie des missions d'Agglopolys.

2/ RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2015

› Poursuite du programme de prévention des déchets :

En partenariat avec Val-Eco, le Syndicat de Collecte et de traitement des déchets du blaisois, Agglopolys met en œuvre depuis 2012 un Programme Local de Prévention des déchets. L'objectif est de réduire de 7 %, d'ici 2017, la quantité de déchets ménagers produite sur le territoire, grâce à un programme d'actions concrètes (réemploi, sensibilisation...).

› Ambassadeurs de tri :

Communiquer, sensibiliser, expliquer au quotidien...telles sont les missions des deux ambassadeurs de tri d'Agglopolys auprès des habitants (1 600 personnes vues en 2015), en porte à porte ou à l'occasion de manifestations (semaine du

développement durable, accueil des nouveaux arrivants dans les communes...).

› Distribution d'un kit de communication :

Début 2015, tous les foyers d'Agglopolys ont reçu dans leur boîte aux lettres un kit comprenant un magnet « Déchetteries » et un guide de la collecte des déchets sur le territoire d'Agglopolys.

› Densification du réseau de Points Tri :

Afin de favoriser la pratique du tri sélectif par apport volontaire, Agglopolys a implanté, entre la fin 2015 et le début 2016, 15 nouveaux Points tri dont 2 enterrés.

Budget

125 000 € TTC

› Du nouveau dans les déchetteries :

- **Nouvelle organisation des déchetteries** : harmonisation des horaires d'ouverture tout au long de l'année, maîtrise des coûts, mise en œuvre d'une véritable démarche de prévention et de réduction des

déchets et simplification de la planification des temps de travail des agents, sont les objectifs majeurs de la nouvelle organisation des déchetteries d'Agglopolys, effective depuis le 1^{er} janvier 2015.

- **Installation de gardes-corps dans les déchetteries de Vineuil et La Chaussée-Saint-Victor** : afin de lutter contre les risques de chutes dans les bennes et pour se conformer à la réglementation en la matière, Agglopolys a installé un dispositif antichutes dans ces deux déchetteries.

Budget

34 700 € TTC

- **Travaux de réfection des voiries des déchetteries de Vineuil, La Chapelle-Vendômoise et Herbault** : Agglopolys a procédé à des travaux d'amélioration et de réfection des voiries au sein de ces trois déchetteries, pour faciliter la circulation des usagers et des véhicules des prestataires de services.

Budget

55 700 € TTC

- › **Avancement et finalisation de l'étude portant sur l'optimisation et la rationalisation du service de collecte des déchets ménagers :**

Agglopolys a fait réaliser une étude visant à définir des leviers et des pistes d'actions pour rationaliser les coûts inhérents à la gestion des déchets. La réduction des fréquences de collecte sur bon nombre de secteurs d'Agglopolys, ainsi que l'extension du périmètre d'intervention de la Régie de collecte sur le périmètre de Val-Éco, figurent parmi les mesures phares qui devraient être effectives en janvier 2017.

Budget

9 850 € TTC

- › **Mise en place d'une collecte spécifique des textiles usagés :**

Depuis le 1^{er} mars, par le biais d'un Marché Public, Agglopolys a déployé

un réseau de 77 bornes, les Habit Box, pour la collecte des textiles usagés. Ces textiles sont collectés par l'entreprise d'insertion SNR puis triés localement par la Régie de quartier de Blois. Les textiles réutilisables sont redistribués par le biais d'associations locales, ou bien revendus, ré-employés ou transformés par KFB Entreprise Solidaire. La mise en place de cette filière a permis de récupérer 211 tonnes de textiles auparavant destinés à l'incinération.

Budget du service

Fonctionnement :

Dépenses : 10 887 735 € TTC

La principale source de financement est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 10 423 495 €

Investissement :

Réalisé : 1 132 446 €



Perspectives 2016

- **Poursuite du programme de densification du réseau de Points Tri à l'échelle de tout le territoire.**

Environ 15 nouveaux Points Tri devraient être implantés. En parallèle, un guide de collecte sera distribué dans chaque foyer.

- **Poursuite du plan de prévention des déchets :** promotion du compostage et du broyage de déchets verts, mise en place d'une charte à destination des manifestations sportives et culturelles, annuaire du réemploi et de la réparation, création du label Éco-défis des commerçants et artisans.

• **Poursuite de l'installation des filières pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques dans les déchetteries,** selon les disponibilités de chaque site.

- **Mise en œuvre du nouveau marché de collecte des Points d'Apport Volontaire.**
- **Création et mise en œuvre d'une Charte d'utilisation des déchetteries.**
- **Finalisation de la mise en œuvre des axes d'optimisation du service Déchets :** baisse des fréquences de collecte et extension du périmètre de collecte de la Régie d'Agglopolys.
- **Extension de la redevance spéciale pour les industriels et les commerçants.**
- **Renouvellement d'une benne à ordures ménagères et acquisition de 3 nouvelles bennes en vue de l'extension du périmètre de collecte.**

Les indicateurs Développement Durable

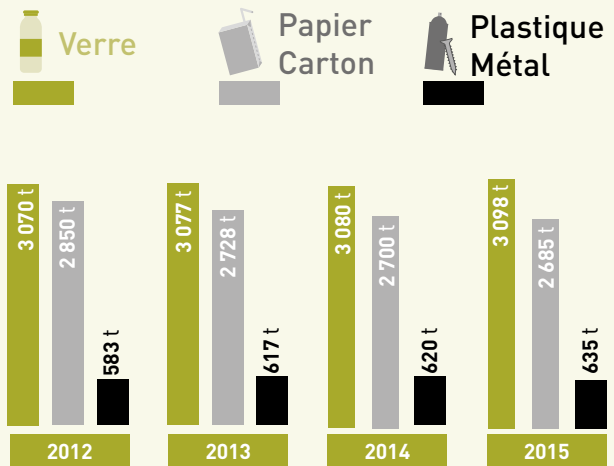
Déchets ménagers



Nombre de points tri



Déchets recyclés en apport volontaire



Déchetterie

	2012	2013	2014	2015
Encombrants	9 220 t	9 345 t	11 239 t	11 276 t
Déchets verts	10 158 t	11 428 t	12 525 t	10 877 t
Gravats	10 739 t	10 261 t	9 872 t	9 377 t
Ferrailles	1 030 t	934 t	915 t	863 t
Déchets dangereux	96 t	111 t	81 t	97 t
Bois	696 t	727 t	_*	_*
Mobilier	-	-	145 t	259 t
Cartons	456 t	458 t	455 t	486 t
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	385 t	495 t	522 t	512 t
TOTAL	32 780 t	33 759 t	35 754 t	33 748 t

*Le bois n'est plus collecté au profit du déploiement de la filière meubles

Ratios par habitant

Déchetterie



Déchets ménagers



Déchets recyclés



L'environnement et le cadre de vie

L'ENVIRONNEMENT ET LES RISQUES

Dans une politique transversale de développement durable et écologique, la compétence « Protection et mise en valeur du cadre de vie » comprend à la fois la préservation de la biodiversité et la mise en valeur des espaces naturels, la lutte contre les différentes formes de pollutions, mais aussi la mise en accessibilité effective du territoire pour tous les habitants, valides ou moins valides.

1/ BIODIVERSITÉ ET ESPACES NATURELS

Opération « Abeille Sentinelle de l'environnement »

Les six ruches installées sur le toit-terrasse de la Bibliothèque Abbé Grégoire depuis 2009 sont suivies par le Syndicat Apicole du Loir-et-Cher : nourrissage des abeilles en début et fin de saison, vérification régulière de leur état sanitaire, récolte...

En 2015, les abeilles d'Agglopolys ont produit 250 kilos de miel (130 kg en 2014). Les bonnes conditions climatiques ont permis une forte production, malgré le déplacement temporaire des ruches de la bibliothèque au rucher - école de Fossé, visant à limiter la prédation des ruches par le frelon asiatique, en très forte prolifération. Ce déplacement explique une production modeste au printemps (70 kg), qui a ensuite été compensée par une récolte très abondante en fin d'été (180 kg).

Plus de 800 personnes ont assisté à la récolte du miel réalisée par les apiculteurs en juin 2015.

Parc des Mées

› Poursuite des nouvelles pratiques de gestion des prairies :

Dans un objectif de gestion écologique du Parc des Mées, l'entretien des prairies par pâturage se poursuit. Cette gestion économise du temps pour les agents d'Agglopolys, ainsi que du carburant, tout en permettant aux poneys de bénéficier d'une alimentation saine et locale. Des inventaires régulièrement réalisés, permettront de suivre l'évolution de la faune et de la flore sur ces prairies.

› Diagnostic arboricole :

Afin d'assurer la sécurité des usagers et constatant les nombreuses chutes d'arbres suite aux intempéries, Agglopolys a fait réaliser un diagnostic arboricole pour évaluer l'état sanitaire des arbres et leur éventuelle dangerosité. Sur la base de ces éléments, un programme d'abattage des sujets dangereux sera engagé.

› Sécurisation des accès :

L'escalier d'accès au parc des Mées depuis la rue du coteau sur la commune de La Chaussée-Saint-Victor a été totalement refait pour permettre une descente plus facile et

plus sécurisée, et améliorer la gestion des écoulements pluviaux.

Mise en valeur des bords de Loire

› Entretien des bords de Loire :

En 2015, Agglopolys a poursuivi la mise en valeur des bords de Loire par l'entretien de la végétation et le nettoyage des espaces accessibles au public, par l'intermédiaire d'un marché d'insertion à vocation professionnelle (500 h de travail). Les prairies de l'ancien camping de La Chaussée-Saint-Victor, situé en bords de Loire, ont ainsi été restaurées.

› Opération « Fenêtres sur Loire » :

Une étude menée en 2013 a identifié des « fenêtres sur Loire » à créer ou à maintenir, pour que la population du territoire puisse bénéficier de beaux points de vue sur le fleuve. 7 fenêtres ont été créées en 2014 à Ménars, Saint-Denis-sur-Loire et La Chaussée-Saint-Victor. Une seconde tranche de travaux a été engagée à l'automne 2015 sur les communes de Candé-sur-Beuvron, Saint-Denis-sur-Loire et Vineuil.

Valorisation de l'ancien Champ de tir militaire de Russy

Cet espace naturel s'étend sur les communes de Blois et de Saint Gervais-la-Forêt, dans le val inondable, au pied de la forêt domaniale de Russy. Classé en 2009 « Espace Naturel Sensible » par le Département de Loir-et-Cher, il offre une valeur biologique, écologique et paysagère remarquable dans le val blésois ainsi qu'un intérêt scientifique et pédagogique du fait de sa faune et de sa flore. Agglopolys en assure la gestion.

Un plan de gestion a été réalisé en 2013 en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, pour atteindre les objectifs de restauration et de mise en valeur du site à cinq ans.

Après de gros travaux de restauration en 2014, 2015 a été consacrée à la gestion du site, comprenant notamment des discussions avec les propriétaires pour un meilleur contrôle des accès, ainsi que la poursuite des acquisitions pour la maîtrise foncière de ce site remarquable.

Budget

Fonctionnement : 120 000 €

Investissement : 38 000 €

Perspectives 2016

- **Récolte du miel d'Agglopolys.**
- **Mise en place d'un dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique.**
- **Poursuite des actions d'entretien de sites naturels** par des techniques de gestion « douces » sans usage de pesticides.
- **Espèces envahissantes :** information de la population et actions de lutte ciblées.
- **Travaux de mise en sécurité de différents espaces du parc des Mées** (embarcements du coteau, passerelle...).
- **Mise en œuvre du plan de gestion et travaux de valorisation du site naturel « Le champ de tir ».**

2/ DÉMARCHÉ ÉNERGIE CLIMAT

En partenariat avec la Ville de Blois, Agglopolys a engagé une politique énergie pour le climat, en vue d'élaborer le Plan Climat Air Énergie des Territoires.

Il s'agit de construire un programme d'actions opérationnelles pour réduire l'impact des activités de la collectivité sur le climat par la maîtrise des consommations d'énergie et le développement du potentiel en énergie renouvelable du territoire, et de rendre ainsi le territoire moins vulnérable au changement climatique.

Budget

Investissement : 70 800 € TTC

3/ SANTÉ SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ

Accessibilité handicapés

› Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) :

L'ordonnance du 26 septembre 2014, relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie, permet de prolonger de 3 ans (avec prorogation possible d'un an en cas de difficulté financière), le délai pour effectuer les travaux requis, à travers la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Pour répondre à ses obligations, Agglopolys a dressé un état des lieux de l'accessibilité de son patrimoine et des transports. Une estimation financière des travaux de mise en accessibilité des établissements ouverts au public a été établie.

L'Ad'AP traduit l'engagement de la collectivité de procéder aux travaux de mise en accessibilité de son patrimoine dans un délai déterminé (9 ans maximum).

En 2015, le patrimoine d'Agglopolys est composé de :

- 22 établissements recevant du

public dont 4 sont accessibles, 5 ont des non-conformités limitées et faciles à résoudre, et 13 sont non-conformes.

- 47 Installations Ouvertes au Public, dont 5 non-conformes.

Les travaux à réaliser ont été priorités en concertation avec les services gestionnaires et les associations locales de personnes à mobilité réduite.

› Travaux réalisés en 2015 :

Mise en accessibilité de bâtiments existants :

- La maison de la nature à Marolles (15 000 €)
- La piscine Tournesol à Blois (6 700 €)

Mise en accessibilité de site suite à restructuration :

- Restructuration des bâtiments d'accueil de la base d'aviron du Parc des Mées, pour l'installation de l'Observatoire Loire (36 000 €).

› Schéma Directeur d'Accessibilité programmée des transports (SD'AP) :

Le Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (Sd'AP) des transports publics de voyageurs a été adopté par le Conseil Communautaire en décembre 2015, après une large concertation entre les services, les élus et les associations locales de personnes à mobilité réduite. Il est composé d'un descriptif détaillé des travaux, adossé à une programmation financière. Ainsi, 86 arrêts de bus ont été priorités pour être mis en conformité, ainsi que l'ensemble du matériel roulant qui sera accessible fin 2017.

Les conducteurs du délégataire ont bénéficié d'une formation sur l'accessibilité des véhicules. Le personnel de l'agence commerciale a été formé à l'utilisation des dispositifs techniques pour les malentendants. Ces actions seront poursuivies et approfondies par le délégataire.

Le service HANDIGO confirme également la volonté d'Agglopolys de favoriser l'utilisation des transports en commun par les personnes à mobilité réduite.

Perspective 2016

- **Mise en œuvre des travaux programmés.**



Nuisances sonores

Si la lutte contre les bruits de voisinage relève du pouvoir de police des Maires, Agglopolys veille à la prise en compte de l'environnement sonore dans les projets d'aménagement et d'équipement.

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) concerne ainsi le bruit du trafic routier. La finalité de ce document est d'identifier les habitations et bâtiments sensibles exposés à des niveaux de bruit élevés (« points noirs »), et de rechercher les moyens d'améliorer et de prévenir cette situation.

Élaboré en 2012, le PPBE « 1^{er} seuil » concernait les voies dont le trafic routier est supérieur à 16400 véhicules/jour.

Le PPBE « 2^e seuil » concerne les voies dont le trafic est supérieur à 8400 véhicules/jour. Un diagnostic réalisé en 2014 n'a relevé aucune situation critique. Ce PPBE a été mis en consultation publique du 19 février au 20 avril 2015 et approuvé par le conseil communautaire en mai 2015.

Qualité de l'Air

Agglopolys adhère à l'association Lig'air, chargée du suivi des stations de mesure de la qualité de l'air. En cas de pollution, les services communautaires sont organisés pour mettre en œuvre rapidement les mesures de prévention et de protection de la population.

Sur les 10 dernières années, la qualité de l'air est bonne sur le territoire d'Agglopolys.

L'année 2015 a connu un dépassement du 1^{er} seuil dit d'information pour ce qui concerne les Particules en Suspension (PM10) entre le 17 et le 23 mars.

À ce 1^{er} stade, un message est relayé par Agglopolys auprès des personnes sensibles et gestionnaires de bâtiments publics.

Budget

17 700 €

Collecte des Véhicules Hors d'Usage (VHU)

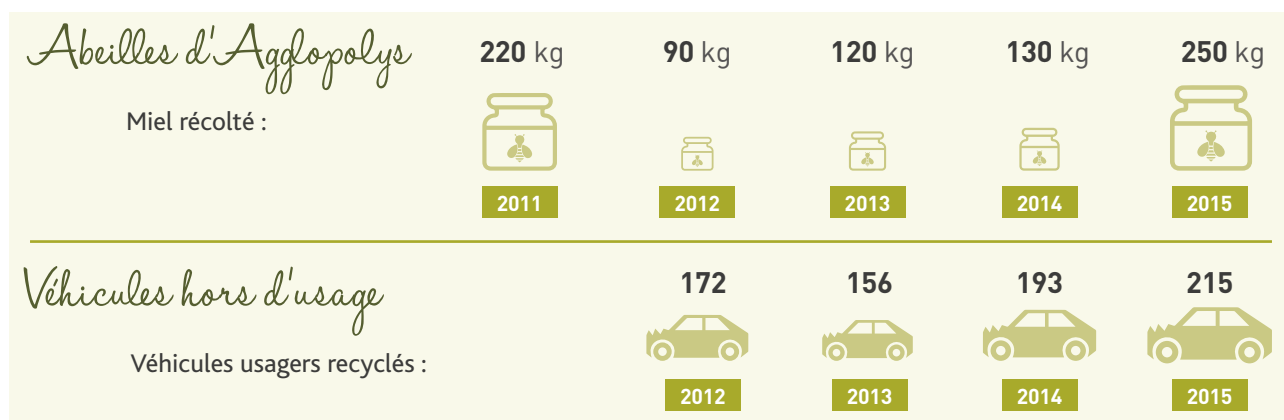
Un service gratuit de collecte à domicile des VHU des particuliers, couvrant les 48 communes d'Agglopolys, fonctionne depuis 2011. Cette prestation a été confiée, par voie de convention, à INDRA/Re-sources Industries. En 2014, cette convention a été reconduite pour 4 ans.

En 2015, 215 VHU ont été recyclés au centre de déconstruction de Pruniers-en-Sologne, qui présente un très haut niveau de dépollution et de recyclage.

Les objectifs de ce service offert à la population sont de :

- réduire les dépenses relatives aux véhicules « réputés abandonnés » ;
- faciliter les démarches administratives des particuliers demandeurs ;
- optimiser la prise en charge environnementale des VHU et améliorer le cadre de vie ;
- respecter les objectifs de valorisation de la réglementation européenne.

Les indicateurs Développement Durable





L'environnement et le cadre de vie

LE CRÉMATORIUM DU VAL DE LOIRE

Géré par la Société des Crématoriums de France via une délégation de service public, le Crématorium du Val de Loire répond à un véritable besoin des habitants de la Communauté d'agglomération de Blois.

Fonctionnement de l'établissement depuis son ouverture

En 2015, ont été réalisées 712 crémations (676 en 2014). Le nombre de dispersion des cendres a également augmenté, passant à 96 en 2015 contre 82 en 2014.

Le moment de recueillement - cérémonie d'hommage au défunt - est plébiscité par les familles. Il est ainsi choisi pour 95,5 % des crémations réalisées.

Le 1^{er} novembre 2015, un hommage aux défunts crématisés dans l'établissement a été organisé le matin, en présence de 50

personnes ; l'après-midi l'établissement était ouvert aux visites et a accueilli 110 personnes. La progression du volume d'activité témoigne de la notoriété du Crématorium du Val de Loire dans le département, conduisant de plus en plus de familles à choisir cet établissement.

Les retours des professionnels comme des familles sont positifs, tant sur l'équipement lui-même que sur la qualité du service et les prestations proposées. L'établissement a fait l'objet d'un audit qualité par le bureau Véritas en décembre 2014 et a obtenu la certification le 27 février 2015.

Les équipements sont pleinement opérationnels. Les contrôles et opérations d'entretien sont réalisés régulièrement pour assurer le fonctionnement d'un établissement conforme à la réglementation et répondant à une qualité optimum d'accueil des familles.

Perspective 2016

- **Poursuite du développement des prestations proposées** lors de la location du salon des retrouvailles avec proposition de service traiteur pour les familles qui le souhaitent.





L'environnement et le cadre de vie

LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Service public opérationnel 7j/7 et 24h/24, la fourrière automobile contribue au bon fonctionnement des déplacements urbains et à l'amélioration du cadre de vie.

Elle fait l'objet de 2 marchés :

- L'enlèvement et le gardiennage des véhicules mis en fourrière sont confiés

à la S.A.R.L. Michel Gueniot pour une durée de 5 ans.

- L'expertise des véhicules d'autrui mis en fourrière est confiée au Cabinet AD'EXIA SOTHYS pour une durée de 4 ans.

En 2015, 470 enlèvements de véhicules ont été réalisés par la SARL Gueniot,

pour 3718 jours de garde en fourrière, et 169 véhicules hors d'usage confiés à la déconstruction ; 181 expertises réalisées par Le Cabinet Violette.

Budget

Fonctionnement : 107 000 € TTC



L'environnement et le cadre de vie

LA FOURRIÈRE ANIMALE

Opérationnelle 7j/7 et 24h/24, la fourrière animale assure la prise en charge des animaux errants. Située à Blois dans le quartier Vienne, elle peut accueillir jusqu'à 20 chiens.

2 marchés de prestations de services pour une durée de 4 ans sont en cours :

- « Capture et garde en fourrière des animaux errants sur le territoire d'Agglopolys » avec l'entreprise SACPA.

- « Reprise des animaux de fourrière » avec la SPA 41 de Sassay.

En 2015, 577 interventions SACPA ont eu lieu, dont 205 prises en charge d'animaux, 41 captures, 165 ramassages de cadavres confiés à l'équarrisseur, 75 identifications chez les vétérinaires, 3 euthanasies sanitaires, 57 animaux transférés à la SPA après le temps légal de garde en fourrière (51 chiens, 2 chats, 2 furets, 1 rat domestique,

1 lapin nain) et 63 adoptions SPA 41 (58 chiens, 1 chats, 2 furets, 1 rat, 1 lapin). Il est à noter que 8 animaux (6 chiens et 2 chats) ont été placés pour une garde sociale à la SPA de Sassay, dans l'attente d'être récupérés par leurs maîtres en difficulté passagère.

Budget

Fonctionnement : 167 000 € TTC

La culture, les loisirs et le tourisme

LES BIBLIOTHÈQUES DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Dans le cadre de sa compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », Agglopolys gère les bibliothèques Abbé-Grégoire en centre-ville et la médiathèque Maurice-Genevoix dans les quartiers nord de Blois. Leur mission de service public contribue aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous.

S'adressant à tous et accueillant des publics d'une très grande diversité, ces bibliothèques modernes offrent 6 300 m² d'espaces de lecture, travail, détente, connexion, écoute musicale et visionnage, exposition, conférence. Elles sont aussi des lieux de service et de convivialité au quotidien : conseils et renseignements, initiations numériques, accompagnement personnalisé (aide aux devoirs, écrivain public), accueils de classes et groupes, actions hors les murs...

L'accès aux bibliothèques est libre et gratuit sur place. L'abonnement est nécessaire pour emprunter sur place ou en ligne. Il est gratuit pour les moins de 25 ans et les personnes en situation précaire. La formule de base comportant livres, magazines, cd, dvd, jeux vidéo, accès internet est de 13,50 € pour 12 mois.

Les abonnés connectés peuvent gérer leurs emprunts à distance. Tout le monde peut consulter le catalogue, le programme culturel et les informations pratiques en ligne.

La programmation culturelle conçue par les équipes des bibliothèques est ouverte à tous gratuitement. Des ateliers pratiques en lien avec les technologies numériques la complètent.

1/ LES CHANTIERS 2015

Les bibliothèques mettent à disposition du public près de 400 000 documents dont les deux tiers sont empruntables.

En 2015, 68 % du budget de fonctionnement a été consacré à l'offre de ressources : 10 700 documents acquis et 451 abonnements souscrits correspondant à 9 600 numéros de presse et magazines.

Les ressources disponibles comprennent livres et presse imprimés, cd, dvd, liseuses et livres numériques, audio livres, jeux vidéo, ressources en ligne accessibles sur place.

L'offre de ressources numériques a évolué en prévision du futur portail des bibliothèques.

EN 2015

LES
BIBLIOTHÈQUES
C'EST,



269 262
entrées



11 897
abonnements



374 473
emprunts

› Évolution de l'organisation interne des bibliothèques :

- Un projet de service des bibliothèques a débuté en septembre 2015 pour aboutir en juin 2016.
- Les 16 agents de la Médiathèque Maurice-Genevoix ont été formés à la gestion des publics jeunes difficiles, par un universitaire spécialiste de psychologie sociale.

› Modernisation des services aux utilisateurs :

- Démarrage du chantier du futur portail des bibliothèques à la mi-mars.
- Première étape de l'implantation de spots wifi dans chaque bibliothèque.
- Poursuite du chantier de facilitation de l'accès du public aux ressources documentaires à la bibliothèque Abbé-Grégoire.

› Enrichissement du patrimoine graphique :

- Acquisition patrimoniale exceptionnelle de 165 chartes des 14^e et 15^e siècles issues de la cour des comptes de Blois. Ces documents d'une valeur de 40 500 € étant reconnus d'intérêt national par le Ministère de la culture, la collectivité a bénéficié d'une subvention à 80 % par l'État et la Région Centre Val de Loire. Ces chartes complètent un ensemble de 2 200 pièces acquises en 1 838 par la Ville de Blois.
- Réception d'un don de 16 albums de cartes postales anciennes (environ 1 500 pièces), apportant une information rare sur les gares du Loir-et-Cher.

2/ L'ACTION CULTURELLE ET LA MÉDIATION

La programmation culturelle, les ateliers, temps d'accueil de groupes et de classes ont concerné, à la bibliothèque Abbé-Grégoire, 6 390 participants, les élèves représentant 33 % de ce total. Des accueils de même nature ont aussi eu lieu à la médiathèque Maurice-Genevoix.

- › **Valorisation des collections à travers différentes thématiques :** le géant Apple, François 1^{er}, le corps et la science, la

découverte de l'Amérique, la France touristique insolite, l'agriculture et le développement durable..., et aussi le terrorisme, la laïcité, l'islam radical, en écho aux attentats subis par la France...

› Animations et ateliers :

- 94 actions conduites par des conférenciers, musiciens, conteurs, comédiens, réalisateurs, auteurs...
- 25 rencontres d'échanges entre usagers autour de la littérature, du cinéma, de la musique.
- 55 rendez-vous destinés aux enfants.
- 363 ateliers multimédia et numériques adultes et jeunesse ont été tenus. 30 ateliers « débrouille et astuces » ont été suivis par 179 personnes à la médiathèque Maurice-Genevoix.
- 212 sessions d'ateliers numériques pour 1 025 participants. Le Priam (Presse Recherche d'Information Apprentissages Multimédia) à la bibliothèque Abbé-Grégoire a initié 294 personnes en 110 sessions.
- Cycle ciné surprise de l'été avec 5 projections et 540 spectateurs, mois du documentaire avec 5 films et 220 spectateurs.
- 6 spectacles de contes.

› Temps d'accueil et médiation sociale :

- 20 séances avec un écrivain public.
- 79 rendez-vous à la bibliothèque Abbé-Grégoire par l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage.
- Les bénévoles de l'association des Amis des bibliothèques proposent l'aide aux devoirs et l'écrivain public.
- Partenariat avec la Maison de Bégon pour la préparation au diplôme d'études en langue française (17 accueils et 97 personnes touchées).
- 102 classes et 47 groupes non scolaires accueillis à la bibliothèque Abbé-Grégoire, soit 2 615 enfants et 142 adultes.

› Temps forts de l'action culturelle :

- 3 thématiques ont été déclinées en rendez-vous multiples : expositions, ateliers, numérique, lectures, rencontres, cycle cinéma, concours de dessin... 2 pour les enfants autour des mangas, en écho au carnaval et des albums sans textes et livres animés ; 1 pour les adultes autour des USA.

- Exposition de 120 œuvres du peintre Hubert Damon ont été présentées à la bibliothèque Abbé-Grégoire.
- Rencontre avec Céline Minard reçue dans le cadre d'un partenariat avec le Domaine National de Chambord et lecture théâtralisée de textes de Maurice Genevoix. Cette rencontre annuelle de lecture mise en scène de grands auteurs classiques est toujours très suivie et appréciée du public.
- 4 conférences : biodiversité et action humaine, lire pour les enfants, les imprimés au temps de François 1^{er}, le colonialisme numérique et la lecture.
- Rencontre avec des membres de l'ADDEAR pour la promotion de l'agriculture paysanne.
- 3 concerts : musique classique baroque, classique et jazz, harpe africaine ont réuni 300 spectateurs.
- En écho aux Rendez-vous de l'histoire, un programme d'expositions, de conférences...
- Le prix Roblès 2015 a rassemblé près de 600 lecteurs-jurés dans 68 comités de lecture dont 11 à l'étranger. Le prix et la bourse de 5 000 € ont été remis à Mathias Menegoz pour Karpathia (P.O.L.).

Budget

Fonctionnement :

- Dépenses hors personnel : 312 447 €
- Recettes : 106 460 €
- Charges de personnel : 2 110 659 €

Investissement : 104 062 €

Perspectives 2016

- Mise en ligne du nouveau portail des bibliothèques.
- Intégration de la médiathèque d'Onzain au réseau des bibliothèques communautaires.
- Mise en place d'un logiciel permettant de gérer les mises à disposition des postes informatiques.
- Construction d'outils d'évaluation et de pilotage.

La culture, les loisirs et le tourisme

LE RÉSEAU CADENCES ÉCOLES ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THÉÂTRE

Enfants et adultes résidant sur le territoire d'Agglopolys, peuvent bénéficier d'un enseignement musical de qualité, à travers le réseau Cadences, constitué de onze écoles de musique, et les Classes à Horaires Aménagés Musique. Le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose également une formation riche et variée, adaptée à tous les âges.

1/ LE RÉSEAU CADENCES

› **11 écoles de musique, regroupant plus de 1 600 élèves, constituent le réseau Cadences avec pour mission l'enseignement de la musique à l'échelle de l'agglomération :** le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois/Agglopolys, et les écoles de musique de l'Harmonie de Blois, Fossé/Agglopolys, Cour Cheverny - Cheverny (la Lyre), Cellettes, La Chaussée-Saint-Victor (Les amis de la musique), Saint Gervais-la-Forêt (L'églantine), Vineuil - Saint Claude, l'Harmonie des Montils, La Chapelle Vendômoise (Music en Cisse) et Onzain.

Chaque école est placée sous l'autorité d'un directeur, exerçant le plus souvent une activité d'enseignement. Un coordinateur du réseau vient en appui au fonctionnement des écoles et à la mise en cohérence de leurs activités. Avec un travail d'harmonisation des cursus, le réseau se donne également pour objectif de garantir la qualité de l'offre pédagogique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Ceci doit conduire à faciliter la circulation des élèves entre les différentes structures et permettre

à ceux qui le souhaitent de préparer au Conservatoire l'un des diplômes de fin de 3^e cycle reconnus par le Ministère de la Culture et de la Communication. Le réseau Cadences a par ailleurs pour objectif de valoriser les pratiques d'ensemble au travers de collaborations ponctuelles (auditions, master classes, etc.) ou à plus long terme, entre les écoles de musique. Plus de trente disciplines instrumentales sont enseignées sur le réseau.

› Les écoles du réseau proposent un tarif basé sur le quotient familial :

- de 26 € à 155 € pour l'éveil et la formation musicale ;
- de 52 € à 310 € pour le cursus complet (formation musicale, instrument, pratiques collectives) ;

Budget

• CONSERVATOIRE DE BLOIS/

AGGLOPOLYS :

Investissement :

Dépenses : 90 148 €

Recettes : 1 766 €

Fonctionnement :

Dépenses : 130 383 €

Recettes : 144 362 €

Frais de personnel : 1 905 712 €
(708 élèves / 565.5 h : musique
55 élèves / 29.5 h : théâtre)

• ÉCOLE DE MUSIQUE DE FOSSÉ/ AGGLOPOLYS :

Investissement :

Dépenses : 3 973 €

Recettes : 1 000 €

Fonctionnement :

Dépenses : 1 762 €

Recettes : 5 841 €

Frais de personnel : 64 500 €
(59 élèves, 36.75 h /semaine)

• SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ÉCOLES DE MUSIQUE ASSOCIA- TIVES :

- Harmonie de Blois : 64 000 €
(35 élèves, 21,25 h/semaine).

- Les amis de la musique de La
Chaussée Saint-Victor, Ménars,
Saint-Denis-sur-Loire, Villebarou,
Villerbon : 67 000 €
(137 élèves, 62,75 h/semaine)

- École intercommunale de musique
Vineuil - Saint-Claude : 77 600 €
(139 élèves, 85 h/semaine)

- L'églantine de Saint-Gervais-la-Forêt : 47 614 €
(100 élèves, 51,5 h/semaine)
- École musicale de Cellettes : 33 400 €
(73 élèves, 43,75 h/semaine)
- Music en Cisse de la Chapelle Vendômoise : 28 000 €
(87 élèves, 37,75 h/semaine)
- École de musique d'Onzain : 68 000 €
(137 élèves, 89,75 h/semaine)
- Orchestre d'harmonie des Montils : 34 000 €
(42 élèves, 40,25 h/semaine)
- La lyre de Cour Cheverny – Cheverny : 23 000 €
(39 élèves, 27,25 h/semaine).

• INITIATION ET ATELIERS MUSICAUX HORS RÉSEAU CADENCES :

- Association musicale Seur, Chitenay, Cormeray : 3 000 € (48 adhérents).
- Association musicale l'Herbaltoise : 3 430 € (27 adhérents).

2/ LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (C.H.A.M)

En 2015, Agglopolys a poursuivi le dispositif C.H.A.M avec l'ouverture d'une classe de 5e au collège Les Provinces de Blois. Ainsi, à la rentrée 2015, 113 élèves étaient inscrits en C.H.A.M à Blois : du CE1 au CM2 à l'École Marguerite-Audoux, et en 6e / 5e au collège des Provinces.

Les élèves bénéficient de 3 à 6 heures de musique sur le temps scolaire, formation et culture musicales, de pratique instrumentale, chorale, orchestre ou ensemble.

3/ LA PRATIQUE DU THÉÂTRE

Créé en 2011, le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose une formation riche et variée, adaptée à tout âge. Les cours sont dispensés dans un lieu scénique adapté.

› Les contenus pédagogiques proposés :

- Éveiller ses sens, improviser, jouer en collectif en classes d'éveil et d'initiation à partir de 8 ans ;
- Entrer dans un cursus de formation

pour jouer de grands textes classiques et contemporains, travailler sa voix, le mouvement, découvrir « son clown », jouer avec le masque, à partir de 15 ans (3 cycles proposés).

› **Les effectifs** : 55 élèves (15 en éveil, 11 en initiation, 17 en cycle 1, 8 en cycle 2, 4 en cycle 3).

› Les partenariats :

En 2015, le département théâtre est intervenu 35 heures dans le cadre de la Classe à Horaires Aménagés Théâtre du collège Louis Pasteur à Morée (41). Il a participé à trois *masterclass* organisées avec la Halle aux Grains de Blois et collaboré avec la Compagnie du Hasard.

› Travail en transversalité avec l'enseignement musical :

En 2015, en collaboration avec la chef de chœur du Conservatoire, le département théâtre est intervenu sur la mise en espace du concert « Voyage, voyageurs » avec la chorale Ossia, et la mise en mouvement des élèves de C.H.A.M pour « Les p'tits loups du jazz ».

4/ LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2015

› Création d'une nouvelle identité graphique et d'un site internet :

En 2015, le Conservatoire s'est attaché à moderniser ses pratiques de communication. Un nouveau site internet permet au public d'accéder facilement aux informations et renseignements utiles : enseignement, scolarité, modalités d'inscription, actualités... Dans le cadre de l'enseignement, l'utilisation d'un extranet permet une communication en ligne avec les familles.

› Rénovation de l'auditorium :

Lieu essentiel pour l'apprentissage de la musique, cet espace n'avait subi aucuns travaux depuis sa création en 1982. Vétuste et défraîchi, il présentait de plus des déficits de restitution acoustique de certaines fréquences. Avec la réalisation de travaux d'amélioration acoustique et de remise en valeur architecturale et technique, le Conservatoire dispose désormais d'un espace de travail artistique et de diffusion, digne de la qualité des enseignements proposés et

de son projet pédagogique. L'opération, d'un montant de 110 000 € TTC a été entièrement financée par Agglopolys.

› **2 concerts à Blois et Cheverny** ont réuni les chorales d'enfants du Conservatoire et l'Harmonie de Blois sur le conte « les petits loups du Jazz », dans le cadre de Jazzin' Cheverny.

› **Week-end musical** réunissant les classes de cuivres des 11 écoles du réseau avec un travail de musique de chambre sous la houlette du quintette de cuivres « Or Notes Brass »

› **Concert regroupant plusieurs chorales d'enfants** accompagnés par des enseignants des écoles de musique de Fossé/Agglopolys et Vineuil.

› **Rencontre avec le chanteur et guitariste Manu Eveno du groupe Tryo** pour les Musiques actuelles, au café Fluxus.

› **Échange musical entre les élèves du conservatoire de Blois/Agglopolys et une école de musique de Barcelone.**

› **Programmation annuelle des chœurs et orchestres du Conservatoire.**

› **Représentations théâtrales des classes d'art dramatique.**

Perspectives 2016

- **Organisation de la semaine de la flûte** avec 3 concerts mêlant prestations d'élèves, récitals d'enseignants et la venue de l'orchestre de flûtes de la région Centre Val de Loire.
- **Master class et concert des ateliers Musiques Actuelles** sur la musique de Pink Floyd avec le groupe Pink Frog.
- **Résidence de François Rossé, pianiste et compositeur** (musique contemporaine) avec un programme de concerts et la réalisation du concert de fin d'année des élèves du Conservatoire à la Halle aux Grains.
- **Échange musical** avec le Big-band de l'école de musique de Waldshut et concert le 6 mai à la Halle aux Grains.
- **Ouverture d'une nouvelle classe C.H.A.M** – niveau 4^e – au collège Les Provinces.
- **Programmation de concerts, auditions et spectacles théâtraux des élèves.**

La culture, les loisirs et le tourisme

L'ÉCOLE D'ART DE BLOIS/AGGLOPOLYS

L'école d'art propose toute l'année des cours aux adultes et aux étudiants dans des domaines variés, tels que le dessin, le modelage, la peinture, la sculpture, l'initiation aux techniques de dessin et de la couleur, la photo numérique et la céramique. À cela s'ajoutent les cours du mercredi destinés aux enfants et adolescents de 6 à 18 ans. Un programme pédagogique en direction des écoles d'Agglopolys s'est construit autour de la création d'événements participatifs. Au total, 1 727 enfants suivent les ateliers de l'école d'art sur le temps scolaire.

PROGRAMMATION ET ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES

Le « Centre des choses » : projet artistique scolaire 2014/2016

Depuis 2014, et pour deux ans, l'école d'art traite « les choses » que des personnes du monde entier veulent bien envoyer aux enfants pour leur étude. Elles constituent, par leur nature, autant de questions posées aux enfants. Analyse, étude, regards portés sur ces choses, constituent l'essentiel des ateliers.

» « Le Centre des choses » à destination des écoles de l'agglomération :

- **Studio-livres** : mise à disposition du studio-livres à l'école maternelle de Cellettes de septembre 2015 à juin 2016. Ce dispositif propose une sélection de livres d'artistes, accompagnés d'outils de lecture, de fiches pédagogiques, d'un espace d'exposition... Prêt de 70 livres pour l'année scolaire (3 classes de maternelle).
- **Bibliothèques Artistiques Nomades Communautaires (B.A.N.C.S)** : ce partenariat entre les établissements scolaires et l'école d'art comprend le

prêt de mobilier et de livres, durant 10 semaines. Une journée-atelier à l'école d'art et la découverte d'œuvres des collections de la Fondation du doute permettent aux enfants de travailler sur l'installation de la B.A.N.C à partir des « choses vues ». Les enfants réalisent sur la bibliothèque nomade, un décor au sol, au plafond et au mur.

Écoles participantes : Les Montils, Saint Gervais-la-Forêt, Vineuil, Landes-le-Gaulois, Onzain (15 classes / 380 élèves).

» « Le Centre des choses » à destination des écoles de Blois :

- **À l'ombre des choses** : en octobre 2015, un atelier « Théâtre d'ombre » a été installé à l'École Yvonne Mardelle, pour un semestre (5 classes / 120 enfants).

EN 2015

254
inscrits
dans les ateliers
adultes/enfants

DANS LES ATELIERS
SCOLAIRES

1 727
élèves

25
établissements
scolaires

74
classes

- « Le Centre des choses » : suite du projet démarré l'an passé, en lien avec le mouvement Fluxus, avec un travail sur les choses reçues par La Poste de toutes les régions du monde. Un travail d'improvisation a été mené à partir de ces choses découvertes, au cours des séances d'ateliers. Travail dans tous les domaines d'expression : dessin, peinture, sculpture, photos, installations.

1^{re} année 2014/2015 : récolte, travail d'observation et de description artistique de « choses » (70 projets et 1 700 enfants).

2^e année 2015/2016 : sélection et développement de 28 projets en vue de la présentation au « Palais des choses » en 2016 (28 classes, 627 élèves).

Projet « Jazzin' Mômes »

À partir d'une installation composée d'une boîte lumineuse protégée sous chapiteau, deux classes de CM1/CM2 de Cheverny et de Blois, ont proposé, dans le cadre du festival Jazzin' Cheverny, une performance mêlant art plastique et musique, où les formes musicales interagissent avec les images et les événements se déroulent sur des écrans installés. Une exploration des contrastes au travers des couleurs, des formes, des additions/soustractions picturales, des jeux d'ombres, de lumières, de matières sonores instrumentales, vocales ou électroniques, en partenariat avec le Conservatoire (50 élèves).

Expositions

› Ben Patterson « Press here to turn on your muse » du 15 novembre 2014 au 8 mars 2015 :

L'artiste américain du mouvement Fluxus, Benjamin Patterson a créé spécialement pour le pavillon d'expositions temporaires, un ensemble de 20 « ravissantes » muses à allumer et à éteindre par simple pression sur l'interrupteur ! Chaque visiteur était invité à choisir SA muse et à se faire éclairer par elle.

› Isodore Isou « Œuvres de cinéma » du 11 avril au 14 juin 2015 :

Après l'exposition de 2013 autour de l'œuvre de Roland Sabatier, intitulée « Œuvres de pédagogie esthétique (1988-1990) », il s'agit d'une poursuite de l'approche des fondamentaux du Lettrisme qui a ouvert de nombreuses voies à la création contemporaine de la deuxième moitié du XX^e siècle, en particulier sur la question du cinéma.

› Benjamin Vautier « Les limites de la vérité » du 4 juillet au 20 décembre 2015 :

Le pavillon d'expositions temporaires s'est transformé en un environnement participatif et évolutif : mise en forme d'un questionnement, empli des voix et des paroles de grands penseurs de la vérité, à la fois espace participatif et ludique, espace d'expositions, lieu d'accueil des vérités avec canapés sonorisés et bassin bouillonnant, podium d'expression, œuvres de vérité... L'exposition a accueilli plus de 7000 visiteurs.

Événements

› Atelier d'imagination culinaire 2014/15 - petits secrets de cuisine de Rémy Giraud :

Rémy Giraud anime des ateliers gastronomiques et mêle de manière concrète recettes et secrets, partage de savoir, mise en pratique... 1h30 d'expériences culinaires à partir des produits choisis par le chef et présentés avec leur producteur lors du café culinaire qui suit l'atelier (1 atelier par mois).

› La Battle 2 du film fait-maison – thème « Cela pourrait-être pire ! » du 24 janvier au 18 avril 2015 :

Ce projet participatif a rassemblé des amateurs autour de la réalisation de films faits-maison, avec plus de 40 films en compétition.

› Week-end Ben Patterson, « Picasso pigs », 30 janvier et 1^{er} février 2015 :

Performance et rencontre avec des psychiatres autour du cerveau et de la créativité.

› L'excursion, une série audiovisuelle performatrice le 28 mars 2015 (épisodes 1, 2 et 3) :

Retranscription visuelle et sonore sous la forme de séances d'écoute de différentes expériences d'excursions menées au bord ou aux abords de la Loire.

› Art training – Atelier de création les 4/5/6 juin 2015 :

Atelier de création collective autour de la performance, avec l'artiste vidéaste Véronique Lamare sur le site de la piscine « Quai Saint Jean ». Improvisation au Haras de Blois, actuellement désaffecté.

› Vol dansé, le 13 juin 2015 :

Chorégraphie de Hervé Diasnas et Valérie Lamielle / Musique : Hervé Diasnas – en collaboration avec la Halle aux Grains, scène nationale.

› Ateliers portes ouvertes, juillet 2015 :

Diffusion de diaporamas de projets artistiques menés avec les scolaires. Présentation du projet « Objets perdus, Objets trouvés », mené par Emma Pommier et Olivier Schérit

après d'une classe CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) et d'une classe C.H.A.M. Ateliers ouverts sur les productions des élèves étudiants et adultes.

› BD BOUM, novembre 2015 :

Intervention d'Olivier Supiot dans le cadre d'un atelier « Créer son personnage de bande dessinée ».

› Colloque et rencontres « Quelles sont les limites de la vérité ? » les 4 et 5 décembre 2015 :

Partir d'un point de vue, celui du questionneur : le « douteur » pose la question des limites de la vérité en histoire, en science, en art, en philosophie et en tous domaines... avec la participation d'artistes et de personnalités de toutes les disciplines. Un programme sur deux jours mêlant communications, propositions artistiques, inauguration de l'œuvre d'Anna Byskov pour l'escalier de la Fondation du doute, bal masqué en partenariat avec la Maison de Bégon, week-end « La vérité Crue » avec des performances de Jacques Halbert et de nombreux artistes.

Budget

Fonctionnement : 155 000 €

Frais de personnel : 453 940 €

Investissement : 7 000 €

Perspectives 2016

• Publications du n° « À vue d'œil » et du « Centre des choses ».

• Expositions : Philip Corner, le Palais des choses, One life remains.

• Workshop « Lignes de forces – lignes de corps ».

• Publications Art et Handicap en lien avec les expériences pédagogiques de l'école.

• Battle du film fait-maison 3.

• Excursion, série artistique, épisode 4.

LES LOISIRS

1/ LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Les piscines gérées en régie directe

Agglopolys compte une piscine permanente (Tournesol), deux piscines saisonnières au Lac de Loire (Vineuil) et à Herbault, et une pataugeoire au Parc des Mées (La Chaussée-Saint-Victor), gérées en régie directe.

► **La piscine Tournesol** est composée d'un bassin sportif et d'un bassin ludique avec rivière à courant, geyser, cascades d'eau et pataugeoire pour les petits. Sa toiture se découvre à 120° en été et le solarium est agrémenté d'une pataugeoire extérieure réservée aux plus petits.

Cette piscine est ouverte tous les jours, hors fermetures techniques obligatoires pour vidange, et accueil des publics scolaires (75 classes pour 10 séances), associatifs (entraînements et compétitions), institutionnels et usagers. Les éducateurs sportifs territoriaux (MNS) assurent la surveillance des publics et l'apprentissage de la natation scolaire élémentaire du CP au CM1, en relation avec l'Éducation nationale.

Ils proposent également des animations et des cours d'apprentissage collectifs, pour les enfants, les adultes et les seniors. En 2015, une nouvelle activité d'aquabike a été mise en place.

- Fréquentation : 92 911 personnes (- 3,5 % / 2014)
- Jours d'ouverture : 379.

Budget

Recettes : 125 144 €
Fonctionnement : 30 848 €
Dépenses de personnel : 558 423 €
 Eau : 68 793 € / Électricité : 50 976 €
 Chauffage urbain : 78 059 €
Travaux de fonctionnement : 5 350 €
Investissement : 1 579 €

► **Les piscines saisonnières du Lac de Loire et d'Herbault** sont ouvertes au public, tous les jours du 30 mai au 30 août 2015.

- **Lac de Loire** : bassin de 24 x 12 m, pataugeoire de 5 x 5 m et solarium en pelouse de 500 m².
 - Fréquentation : 13 224 personnes
 - Jours d'ouverture : 93.

Budget

Recettes : 25 393 €
Fonctionnement : 15 706 €
Dépenses de personnel : 80 399 €
 Eau : 16 820 € / Électricité : 34 796 €
Travaux de fonctionnement et de réparation : 23 620 €
Investissement : 613 €

- **Herbault** : cette piscine saisonnière est ouverte de juin à août pour profiter d'un équipement extérieur composé d'un bassin de 25 m et d'une pataugeoire, agrémentés d'un solarium en pelouse.
 - Fréquentation : 7 276 personnes
 - Jours d'ouverture : 90.

Budget

Recettes : 14 405 €
Fonctionnement : 14 406 €
 Dépenses de personnel : 34 127 €
 Eau : 4 669 € / Électricité : 13 896 €
Travaux de réparation et entretien courant : 3 318 €

► **La pataugeoire du Parc des Mées** :

- Ouverte le mercredi et le week-end en juin et tous les jours en juillet et en août.
- Cette pataugeoire est gratuite pour les enfants de moins de 8 ans, accompagnés d'un adulte.
- Bassin de 450 m², d'une profondeur de 20 à 40 cm, agrémenté de jeux aquatiques qui ajoutent un esprit ludique à la baignade. Les plages largement dimensionnées autour du bassin sont équipées de voiles d'ombrages.
- Fréquentation : 18 131 personnes
 - Jours d'ouverture : 74

Budget

Fonctionnement : 4 910 €
 Eau : 8 491 € / Électricité : 16 836 €

Le centre aquatique Agl'eau

Le centre aquatique est géré par une délégation de service public attribuée à la société Spie ESPACEO. 2015 est la 4^e année d'exploitation.

Outre les particuliers et les scolaires, l'Agl'eau accueille des associations pour leurs activités natation et plongée, ainsi que pour l'organisation de compétitions de natation et matchs de water-polo.

En 2015, la fréquentation grand public a connu une légère baisse avec 229 442 entrées.

- **Fréquentation totale :**
295 537 personnes (- 2,4 % / 2014)
dont :
 - public : 168 767
 - associations : 14 849
 - activités : 19 310
 - balnéo : 20 581
 - forme : 20 784
 - scolaires élémentaires : 37 532
 - scolaires secondaires : 13 714
- **Jours d'ouverture : 363.**

Budget

Fonctionnement : 2 872 625 €
(Agglopolys prend en charge l'apprentissage de la natation scolaire et le transport de l'ensemble des écoles élémentaires publiques et privées du territoire).

Recettes : 126 714 €
(au titre de la redevance d'occupation du domaine public par Espacéo).

2/ LE JEU DE PAUME

La Communauté d'agglomération de Blois a souhaité doter le territoire communautaire d'un équipement structurant à vocation sportive, culturelle et économique : le Jeu de Paume.

Ce futur équipement, unique au regard de son dimensionnement et de ses caractéristiques, s'inscrit en complémentarité des installations sportives et culturelles existantes, dont la taille n'est plus suffisante pour répondre aux besoins identifiés par l'ensemble des acteurs professionnels locaux.

› **Vocation sportive :** accueil des pratiques sportives en salle de niveau national : basket-ball, handball, volley-ball, gymnastique, arts martiaux, boxe, tennis de table... Capacité de 2 200 places en configuration basket.

› **Vocation culturelle :** le Jeu de Paume pourra accueillir tous types de spectacles et d'événements : concerts, représentations, spectacles, galas... avec des configurations multiples permettant d'accueillir de 1 000 spectateurs assis à 3 150 personnes en concert assis-débout.

› **Vocation économique :** sa conception permettra au Jeu de Paume de répondre aux demandes d'organisation d'événements économiques : séminaires, congrès, salons, forums ou conférences. La configuration conférence/assemblée générale/convention de la salle principale offrira une jauge de 555 places.

Les travaux ont débuté en mai 2015 avec une pose de la première pierre le 10 juillet.

3 199 heures de travail d'insertion ont été réalisées en 2015 sur ce chantier.

› Calendrier 2015 :

- Attribution et notification des marchés de travaux pour un montant de 17 261 717 € HT.
- Notification d'avenants pour un montant de moins-value de 452 627 € HT.
- Lancement des ordres de service et début des travaux : 20 mai 2015.
- État des réalisations en décembre 2015 : les fondations et les murs du rez de chaussée sont réalisés à 95 %. Les sols du 1^{er} étage sont réalisés à 50 % et les murs à 15 %.



Perspectives 2016

• Poursuite du chantier de construction :

- Février : début de la pose de la charpente.
- Mars : début de la pose de la couverture et du complexe acoustique.
- Avril : début de la pose de la couverture en zinc.
- Mai : clos-couvert provisoire et début des travaux intérieurs de second-œuvre.
- Juillet : fin du clos-couvert définitif.
- Fin 2016 : réalisation des abords et aménagements extérieurs.

3/ LE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Agglopolys est présente au côté d'associations lors de manifestations sportives, tournois, matchs et compétitions. Le partenariat d'Agglopolys repose sur la mise en place par les organisateurs d'actions destinées à promouvoir l'attractivité du territoire, la protection de l'environnement et le développement durable. En 2015, ces aides ont pris la forme de remise de coupes, de mise à disposition d'équipements de communication et prestations diverses.

Ce soutien a concerné le Tour du Loir-et-Cher en cyclisme, le Tournoi Challenger de Tennis, le Marathon de Cheverny, le tournoi de Football de Chitenay-Cellettes, le Trail des moulins de Molineuf et le Trail de Saint-Gervais-la-Forêt. Agglopolys a également soutenu l'ADA Basket et parrainé un match en décembre.

Budget

30 700 €

Perspective 2016

- **Reconduction de ce type d'actions.**



La culture, les loisirs et le tourisme

LE TOURISME

Le développement touristique est structuré sur le territoire de Blois/Chambord par le syndicat mixte du Pays des Châteaux et l'Office de Tourisme Intercommunal, au sein desquels Agglopolys tient une place majeure. Ce partenariat permet de mutualiser les moyens et partager une même et ambitieuse stratégie en matière d'accueil, de communication, d'animations et de commercialisation touristiques, pour l'ensemble de la destination « Blois/Chambord », organisée autour de Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont-sur-Loire.

1/ DESTINATION BLOIS | CHAMBORD

En 2015, la destination Blois/Chambord a enregistré un niveau de consommation touristique très satisfaisant. Le maintien d'un engagement fort des collectivités en faveur du tourisme (3,80 €/habitant), complété par les recettes de la taxe de séjour (544 K€ en 2015), permettent à la destination Blois/Chambord d'engager de nombreuses actions de communication, de promotion et d'aménagement de la destination, dont les retombées directes sont constatées.



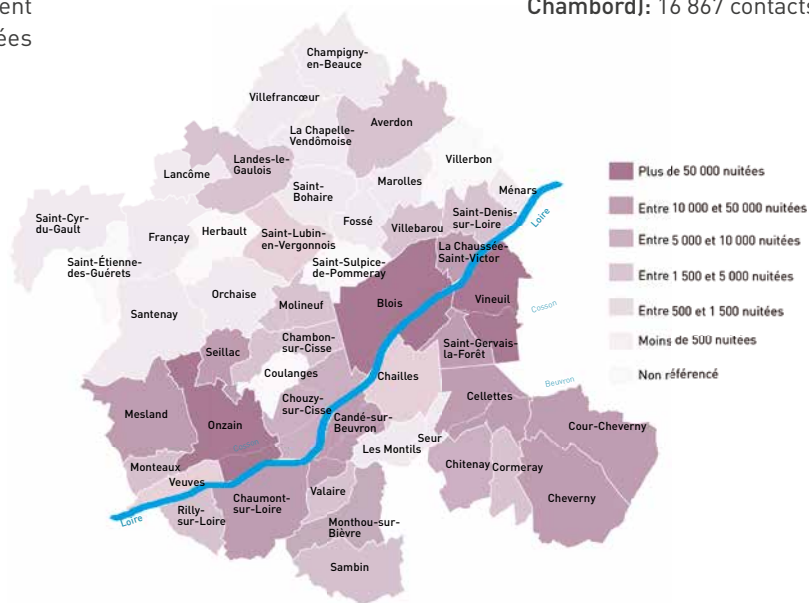
Nombre de nuitées 2015

En 2015, l'activité touristique, et notamment l'hébergement touristique, a rencontré une belle progression. Ainsi, plus de 762 000 nuitées soumises à la taxe de séjour (personnes de + de 18 ans) ont été comptabilisées sur le territoire d'Agglopolys, représentant 87 % des nuitées enregistrées sur l'ensemble du territoire du Pays des Châteaux.

Fréquentation des points d'accueil touristique en 2015

L'accueil touristique est assuré par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) Blois/Chambord disposant de 4 points d'accueil ouverts à l'année, localisés au pied des 4 grands châteaux de la destination :

- Blois : 33 350 contacts (-5%)
- Autres points d'accueil touristiques (Cheverny, Chaumont-sur-Loire et Chambord): 16 867 contacts (+13%).



Les maisons du tourisme et syndicats d'initiatives (Onzain, Cellettes, Les Montils, Bracieux, Saint-Dyé-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan) complètent l'accueil saisonnier des touristes sur l'ensemble de la destination Blois|Chambord.

Les demandes d'informations aux guichets diminuent sensiblement, pour autant les demandes de renseignements sur la destination ne cessent de croître, mais par le biais d'Internet. Cette tendance est renforcée par une stratégie assumée de dématérialisation de l'information touristique engagée par l'OTI Blois|Chambord, au travers des différents sites internet, applications mobiles, QR codes...

Le site www.bloischambord.com comptabilise 700 000 internautes/an, le site www.chateauxavelo.com comptabilise 45 000 internautes/an, www.blois-congres.com recense 6 000 internautes/an et l'application « Blois Chambord » a été téléchargée 3 700 fois.

Promotion et animation touristique

Le Pays des Châteaux a reversé en 2015 le produit de la taxe de séjour à l'OTI Blois|Chambord à hauteur de 420 000 € pour assurer la promotion et la communication du territoire :

› **Éditions:** guide pratique, carte des Châteaux à vélo, plan de la ville de Blois, brochures groupes, séjours individuels, locations saisonnières, pochettes « randonnées pédestres », pochettes Pass Châteaux, coffret cadeaux...

› **Sites Internet et webmarketing :** référencement des sites internet, diffusion de newsletters, réseaux sociaux (facebook, twitter, google+, Instagram, Pinterest...), encarts publicitaires...

› **Campagne d'affichage toute l'année « Blois|Chambord, destination Châteaux de la Loire » en gare de Paris Austerlitz** (2 panneaux autour du panneau horaires/départ, habillage du quai n°13 visibles...) et en gare de Blois (10 panneaux).

› **Renforcement des actions collectives et animations professionnelles :** opérations 2 x plus de goût et 2 x plus

de couette, partenariat All that jazz et diffusion du film de la destination dans 10 salles de cinéma du réseau Cap'Ciné, promotion de Des lyres d'été/un été entre Loire et Sologne...

› **Magazine Châteaux de la Loire (2^e édition) :** diffusion en kiosque de 28 000 exemplaires et 7 000 ex. à disposition des professionnels locaux.

› **Et aussi :** relations presse, achat média, salons professionnels et grand public...

En complément, le Pays des Châteaux a renforcé son action en matière de soutien aux manifestations culturelles et touristiques concourant à l'attractivité de la destination Blois|Chambord. 66 700 € de subvention ont été alloués pour l'organisation de 17 festivals, saisons culturelles, concerts, animations, organisées entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

2/ LE CAMPING VAL DE BLOIS

La Communauté d'agglomération de Blois a confié l'exploitation du camping à la société Espace Recréa (marque OnlyCamp), dans le cadre d'une délégation de service public de 10 ans qui court jusqu'en 2020.

L'année 2015, cinquième année d'exploitation, traduit une nouvelle croissance de la fréquentation avec 26 738 nuitées comptabilisées en 2015 (+12%), pour un chiffre d'affaires s'élevant à 167 K€ TTC. 5 yourtes ont été installées en complément des tentes treck et des chalets, afin de diversifier l'offre d'hébergement proposée.

Budget

Redevance versée à la collectivité : 20 000 €.

Perspectives 2016

- **Embauche d'un responsable de site en CDI.**
- **Poursuite du programme d'investissements.**

3/ L'OBSERVATOIRE LOIRE

Depuis 2009, Agglopolys accompagne l'association « Observatoire Loire » pour ses missions liées à la valorisation du patrimoine ligérien, l'organisation d'animations nature et le développement de la batellerie traditionnelle, à destination des publics scolaires et des groupes notamment.

En 2014, sous l'impulsion de la Région Centre Val de Loire, Agglopolys a voté une autorisation de programme 2014-2016 de 1,5 M€ TTC afin d'engager l'aménagement d'un nouvel espace d'accueil des publics, y compris touristiques, dédié à la valorisation et la connaissance du fleuve. Ce nouvel équipement a vocation à être exploité par l'association l'Observatoire Loire.

L'année 2015 aura été marquée par la préparation des travaux de réhabilitation de l'ancien local de canoë-kayak du Parc des Mées (dépôt du permis de construire en février) et le lancement des travaux en septembre pour une durée prévisionnelle de 7 mois.

Disposant de trois niveaux (un rez-de-chaussée de 230 m², un étage de 240 m² et un sous-sol de 240 m²), le bâtiment bénéficiera d'une rénovation complète pour proposer des espaces dédiés à l'accueil, à l'organisation d'ateliers, à la projection de films, à la tenue d'expositions et à la consultation de supports papier et numériques sur le milieu ligérien.

Le projet de réhabilitation s'appuie sur une architecture simple, aux lignes et proportions dynamiques. Il se veut exemplaire en matière de performance énergétique avec le choix de l'installation d'une pompe à chaleur géothermique. Les nouveaux locaux permettront d'accompagner le développement de la mission pédagogique confiée à l'association et d'accroître sa fréquentation en passant à long terme de 8 000 à 15 000 personnes par an pour l'ensemble de ses activités et des publics.

Agglopolys et l'association ont par ailleurs engagé un important travail de conception des contenus scénographiques du nouvel équipement.

En parallèle, l'association a poursuivi ses activités d'éducation à l'environnement par l'organisation d'animations nature sur le terrain (4 737 personnes accueillies ; 97 % de groupes scolaires) et de navigation fluviale (3 131 personnes accueillies ; 42 % de grand public).

Budget

Subvention de fonctionnement :
105 300 €

Perspectives 2016

- **Ouverture du nouvel Observatoire Loire.**
- **Passation d'une convention d'objectifs 2016-2017 entre Agglopolys et l'association.**

4/ LA MAISON DE LA NATURE

« Porte d'entrée » de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain, située au cœur du village de Marolles, la Maison de la Nature est un espace pédagogique et de sensibilisation à l'environnement, géré par

le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CDPNE).

En 2015, la fréquentation de la Maison de la Nature et des activités proposées en matière d'éducation à l'environnement a stagné à 4 000 personnes. Depuis 2013, la Maison de la Nature peine à maintenir ce niveau de fréquentation.

Budget

Subvention de fonctionnement :
15 000 €

Perspective 2016

- **Accompagnement du CDPNE dans la création d'un parcours de visite numérique de la Maison de la Nature.**

5/ VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

Agglopolys a obtenu fin 2014 le renouvellement de la labellisation touristique « Vignobles et Découvertes », aux côtés du Pays Loire Touraine, de l'OT Val de Cher-Saint-Aignan, de l'OT du Cher à la

Loire, de l'OT de Bléré Val de Cher, de l'OT de Montlouis-sur-Loire, du Syndicat des vins de l'AOC Montlouis, de l'OT du Pays de Vouvray, et de l'OT Val d'Amboise.

Dans ce contexte, Agglopolys a participé en 2015 à la conception d'une application numérique innovante de valorisation du vignoble et du patrimoine de la destination labellisée, utilisant la technique de la réalité augmentée.

L'application repose sur des parcours de découverte créés à travers une série de points d'intérêts géolocalisables, autour desquels des jeux et informations permettent la découverte des paysages viticoles, de la vigne et de son travail, du patrimoine troglodytique et des loges de vignes, de la batellerie...

Budget

Subvention de fonctionnement :
5 000 €

Perspectives 2016

- **Lancement de l'application Enoloire**
- **Réflexion sur la création d'une association dédiée à l'animation du label.**

PROGRAMME LEADER SUR AGGLOPOLYS (PROGRAMME DE FONDS EUROPÉENS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT RURAL)

Le programme LEADER 2007-2015, porté par le Pays des Châteaux a permis de cofinancer des projets pilotes en zone rurale, sur les thèmes du tourisme durable, de l'agriculture de proximité ou de la valorisation des patrimoines (paysagers, culturels, architecturaux...).

Parmi les projets soutenus sur le territoire d'Agglopolys en 2015 :

- › **Sensibilisation des élus à la valorisation du patrimoine, dans le cadre de la révision du SCoT.** Projet porté par le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise.
Subvention : 4 667 €.
- › **Aménagement d'une salle d'information interactive et refonte du site internet :**
Projet porté par la Maison des vins de Cheverny et le Syndicat des AOC Cheverny et Cour-Cheverny.
Subvention : 17 745 €.
- › **Mise en place de visuels des Châteaux de la destination Blois|Chambord dans les gares de Blois et de Paris Austerlitz.**
Subvention : 15 453 €.
- › **Restauration d'un puits communal à Monthou-sur-Bièvre :**
Projet porté par la commune de Monthou-sur-Bièvre.
Subvention : 3 961 €.
- › **Création d'un parcours et d'une signalétique patrimoniale à Champigny-en-Beauce :**
Projet porté par la commune de Champigny-en-Beauce.
Subvention : 9 081 €.
- › **Sauvetage de « l'Homme aux Oiseaux » (sculpture de Jean Touret) et réinstallation aux Douves d'Onzain :**
Projet porté par l'association Les Arts d'Hélien.
Subvention : 4 889 €.

Perspective 2016

- **Lancement du programme LEADER 2015-2020.**

05

Les moyens et les ressources

LES RESSOURCES HUMAINES

1/ MUTUALISATION DES SERVICES

L'organisation des services communautaires est mutualisée avec la ville centre, Blois. Elle permet de regrouper moyens financiers et matériels, tout en partageant compétences et savoir-faire.

367 salariés de la Ville de Blois, représentant l'équivalent de 48,72 agents à temps plein, ont travaillé pour l'Agglomération, et à l'inverse, 94 salariés d'Agglopolys, représentant l'équivalent de 33,52 agents à temps plein, ont travaillé pour la Ville de Blois. Sur le plan financier, la mutualisation est gérée par convention ; elle s'est traduite en 2015 par un remboursement de la Ville de Blois à la Communauté d'agglomération de Blois de 1 650 K€, et de la Communauté d'agglomération de Blois à la Ville de Blois de 2 093 K€. En outre, la Communauté d'agglomération de Blois a remboursé 66 K€ à la Ville de Blois pour la mise à disposition de moyens matériels : documentation, logiciel et affranchissement.

Agglopolys a adopté son schéma de mutualisation en mars 2015. Il définit, pour la période 2015-2020, 3 objectifs opérationnels :

- consolider la mutualisation entre Agglopolys et la ville centre,
- accroître la mutualisation avec le CIAS,
- définir des coopérations pertinentes avec les communes membres.

2/ CHANTIERS CONDUITS EN MATIÈRE DE RH

La DRH poursuit ses actions autour de 4 axes stratégiques :

- 1 Améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines pour accroître l'efficacité de la fonction RH.
- 2 Contribuer à l'adaptation des effectifs des organisations d'Agglopolys.
- 3 Favoriser la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle.
- 4 Accompagner les évolutions en compétences des agents.

Plusieurs chantiers ont été menés à bien :

› Actions visant à renforcer l'efficacité RH :

- dématérialisation des données et des process ;
- simplification et raccourcissement des circuits de signature des documents ;
- préparation de la mise en place du système d'information décisionnel ;
- mise en place de requêtes « Business Objects » pour la production d'états mensuels et le contrôle des saisies ;
- désaffiliation du centre de gestion et reprise de la gestion du personnel.

› Actions visant à accompagner les évolutions en effectifs :

- appui aux services en matière d'organisation dans le cadre des réformes conduites : gardiens de

déchetteries, reprise en régie de l'eau, mise en œuvre du PLU, reprise de la médiathèque d'Onzain, création du service commun droit des sols ;

- études produites pour analyse : pyramide des âges, perspectives budgétaires et évolutions des effectifs, absentéisme...

› Actions visant à améliorer la qualité de vie au travail :

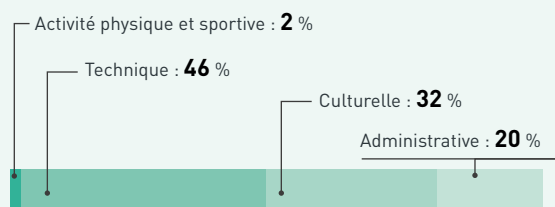
- désaffiliation du centre de gestion et mise en place d'un service commun de la médecine professionnelle avec la Ville de Blois et le CIAS du Blaisois ;
- installation d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT) commun aux trois entités ;
- déménagement de la médecine professionnelle dans des locaux adaptés ;
- animation du dispositif des assistants de prévention ;
- mise en place de nouvelles modalités du dialogue social : réunion mensuelle de préparation du comité technique commun aux trois collectivités.

› Actions visant à renforcer les compétences des agents :

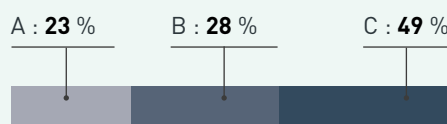
- élaboration et mise en œuvre du plan de formation 2015-2016 ;
- développement de l'accompagnement des cadres à la prise de poste par un dispositif de coaching ;
- achèvement du dernier module de formation des encadrants intermédiaires.

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Répartition par filière :



Répartition par catégorie hiérarchique :



3/ INDICATEURS RH

Indicateurs Carrières et paies

- › 506 arrêtés produits.
- › 6 Commissions Administratives Paritaires (CAP) préparées.
- › 12 dossiers d'estimations individuelles globales (EIG).

Indicateurs Gestion des emplois et des compétences

- › 521 demandes d'emploi ont été reçues.
- Le tableau du mouvement du personnel enregistre 13 sorties, 7 entrées et 5 mobilités en 2015.

Prévention/Formation

- › 1 188 jours de formation ont été dispensés en 2015 au bénéfice de 211 agents : 55 % de ces jours ont été consacrés au perfectionnement des compétences, 29 % à la formation statutaire, 15 % à la préparation d'un concours ou examen professionnel et 1 % au droit individuel à la formation.
- › 6 agents ont passé un concours ou un examen professionnel.
- › Le taux d'absentéisme global : 4,67 % dont 2,94 % au titre de la maladie ordinaire.

Indicateurs suivi budgétaire et financier

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les agents d'Agglopolys bénéficient d'une participation financière en matière de prévoyance et de complémentaire santé.

› **Prévoyance** : au 31 décembre 2015, 157 agents d'Agglopolys sont adhérents au contrat de groupe de Prévoyance Collecteam et perçoivent une participation employeur de 40 % du montant de leur cotisation plafonnée à 6,50 €.

› **Santé** : Au 31 décembre 2015, 145 agents bénéficient des 7 € d'aide financière pour leur complémentaire santé. En 2015, par le biais de ces deux dispositifs, 24 688 € ont été versés aux agents par Agglopolys pour faciliter l'accès de tous à une protection sociale complémentaire.

Budget

Dépenses de personnel : 14 869 661 € (tous budgets confondus)

Perspectives 2016

- **Renforcer l'efficience RH** :
 - Poursuivre le déploiement des demandes en ligne des agents.
 - Démarche de dématérialisation des bons de commande.
 - Acquisition du logiciel médecine
 - Dématérialisation de la gestion des frais de déplacement pour formation.
 - Organisation des élections professionnelles pour la Commission Administrative Paritaire (CAP) Agglopolys/CIAS et installation des CAP.

- **Renforcer les compétences des agents** :

- Mettre en œuvre les actions du Plan de Formation 2015-2016 : accompagnement à la réalisation d'un projet de service, formation pour les encadrants de proximité, sensibilisation au mindmapping, accueil et gestion des situations difficiles avec l'utilisateur, formation aux projets de services.
- Poursuivre les travaux sur le référentiel de métiers en vue d'élaborer une cartographie des métiers et faciliter la mise en œuvre de la mobilité (cibler un ou deux métiers sensibles pour l'année 2016).
- Mettre en œuvre le nouveau dispositif de la mobilité en intégrant le CIAS et d'autres partenaires (nouveau règlement intérieur, portail de la mobilité, réseau d'échanges...).

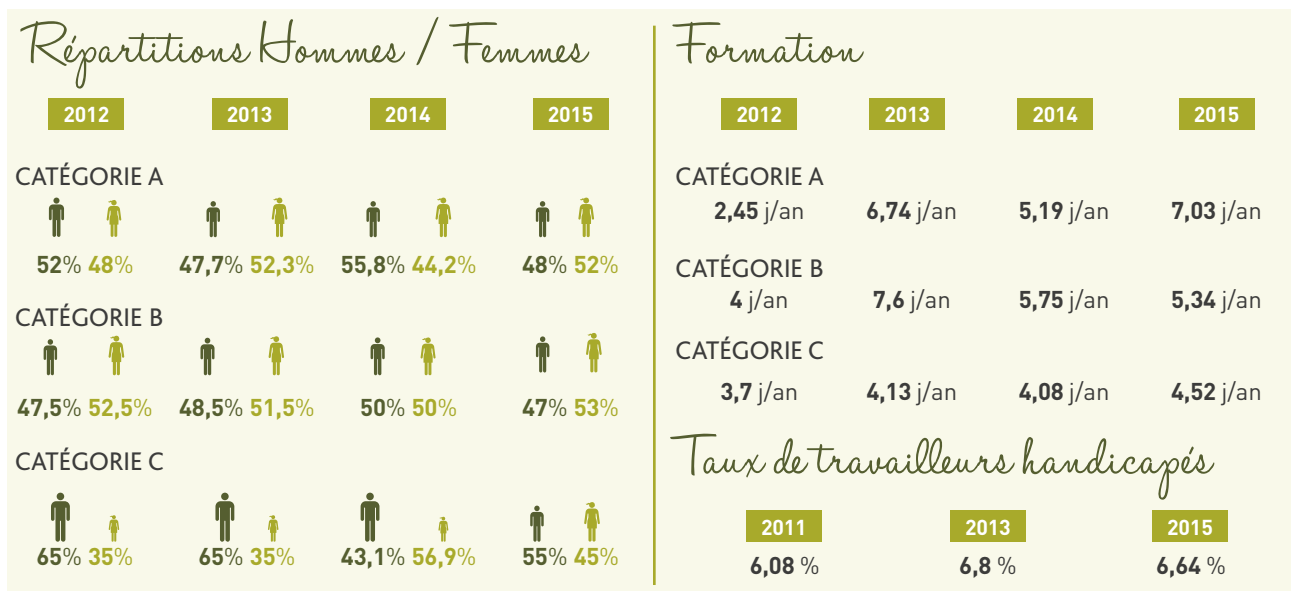
- **Accompagner les évolutions en effectifs** :

- Accompagnement des projets en cours : régie eau et assainissement, projet de service des bibliothèques, collecte des déchets, PLUi.

- **Améliorer la qualité de vie au travail** :

- Reprise de tout le suivi médical des agents.
- Mise en place des plans d'action liés à l'évaluation des risques.
- Poursuivre la démarche de prévention des risques spécifiques aux services.
- Formalisation des actions à conduire prioritairement avec les membres du CHSCT.

Les indicateurs Développement Durable



05

Les moyens et les ressources

LES FINANCES

1/ LE BUDGET PRINCIPAL

Niveau d'épargne en K€

	2014	2015
Capacité d'autofinancement brute :	7 457 k€	6 695 k€
Capacité d'autofinancement nette :	5 265 k€	5 261 k€

Définition :

La capacité d'autofinancement (CAF) est l'excédent de ressources dégagé par Agglopolys au niveau de sa section de fonctionnement, qui pourra être utilisé notamment pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements.

Dans le secteur des collectivités locales, la CAF dégagée au titre d'un exercice (appelée aussi « CAF brute ») doit permettre, par principe, de couvrir les remboursements en capital des emprunts antérieurement souscrits.

En d'autres termes, la « CAF nette » des remboursements en capital des emprunts doit être positive.

Niveaux d'encours et solvabilité

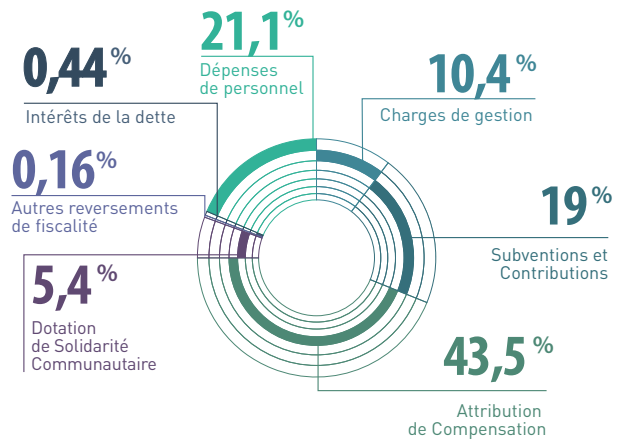
Le niveau d'encours de la dette sur le budget principal au 31/12/2015 s'inscrit à 13 444 K€, soit 124 € par habitant.

Ce montant divisé par l'épargne brute donne une capacité de désendettement de 2 ans fin 2015 (1,3 ans fin 2014).

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

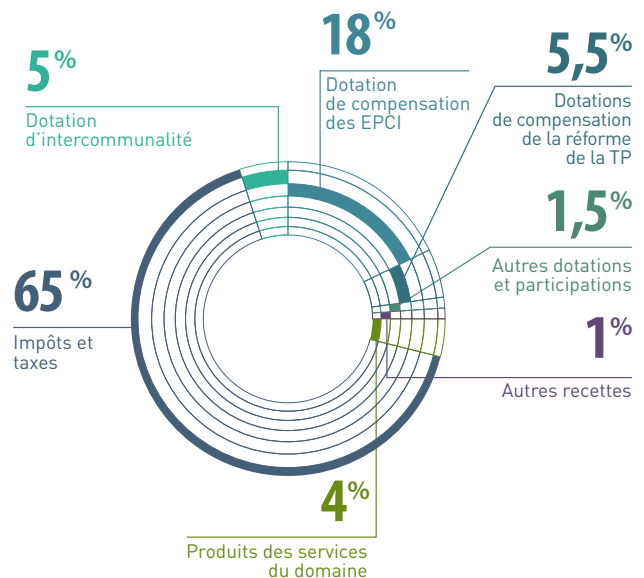
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Charges de gestion	5 623
Dépenses de personnel	11 418
Attribution de Compensation	23 576
Dotations de Solidarité Communautaire	2 924
Autres reversements de fiscalité	87
Intérêts de la dette	236
Subventions et contributions	10 221
TOTAL	54 085

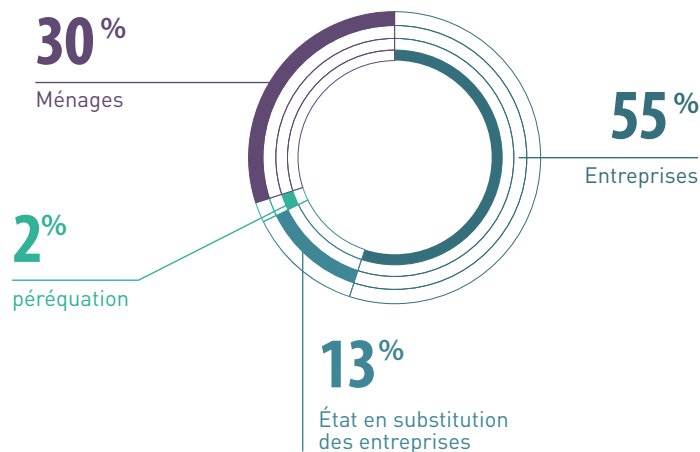


RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

Impôts et taxes	39 639
Dotations d'intercommunalité	3 179
Dotations de compensation des EPCI	10 797
Dotations de compensation - Réforme de la TP	3 318
Autres dotations et participations	873
Autres recettes	597
Produits des services et du domaine	2 398
TOTAL	60 801



ORIGINE DES IMPÔTS ET TAXES



Les ratios financiers

Budget principal	Agglopolys 2014	Agglopolys 2015*
Dépenses réelles de fonctionnement / population	501	499
Produit des impositions directes / population	308	310
Recettes réelles de fonctionnement / population	584	561
Dépenses d'équipement brut / population	102	168
Encours de dette / population	91	124
DGF / population	139	129
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	18,60 %	18,60 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de dette / recettes réelles de fonctionnement	89,20 %	91,30 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	17,50 %	30 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	15,60 %	22,10 %

*source : pré-compte administratif 2015

2/ LES BUDGETS ANNEXES HORS ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

	Transports	Ordures ménagères	Lac de Loire	Immeubles de rapport	Assainissement collectif	SPANC
Recettes réelles de fonctionnement (I)	12 776 752 €	12 319 260 €	373 753 €	265 049 €	5 230 660 €	55 876 €
Épargne brute (II)	1 145 704 €	1 431 525 €	159 456 €	22 181 €	2 002 656 €	3 162 €
Capital de la dette	1 050 429 €	100 920 €	53 111 €	-	1 284 115 €	-
Épargne nette	95 275 €	1 330 605 €	106 345 €	22 181 €	718 542 €	3 162 €
Taux d'épargne brute (II/I)	9 %	12 %	43 %	8 %	38 %	6 %
Encours au 31/12/2015	5 195 458 €	1 051 474 €	168 891 €	-	8 822 698 €	-
Capacité de désendettement	4,5 ans	0,7 an	1,1 an	-	4,4 ans	-

Trois ressources essentielles participent à l'équilibre financier de ces budgets annexes :

- › Le versement transport (VT) enregistré sur le budget annexe des Transports
montant perçu en 2015 : 9 123 K€
- › La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) enregistrée sur le budget annexe Ordures Ménagères
montant perçu en 2015 : 10 424 K€
- › La redevance d'assainissement collectif enregistrée sur le budget annexe Assainissement collectif
montant perçu en 2015 : 4 223 K€

3/ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

Tous budgets, hors Zones d'Activités Économiques

En 2015, Agglopolys a investi **23,7 M€** pour équiper son territoire.

DONT

Environnement, assainissement et déchets ménagers

- Observatoire Loire : 528 K€
- Loire à vélo : 341 K€
- Extension et réhabilitation de réseaux d'assainissement collectif : 627 K€
- Déchetteries : 126 K€

Développement économique

- Infrastructures des parcs d'activités : 1 180 K€
- Démolition friche Quebecor : 115 K€
- Fonds d'aide au développement économique : 280 K€

Aménagement et habitat

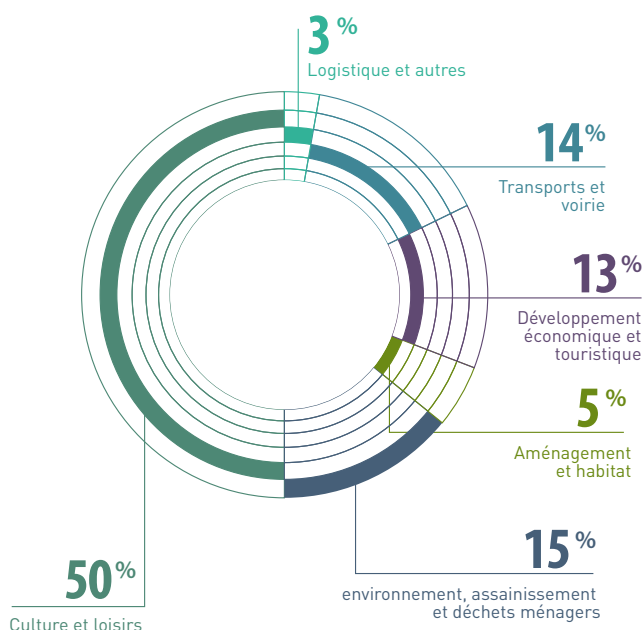
- Cœurs de village : 396 K€
- PRU de Blois : 173 K€
- Subvention CFA résidence hôtelière : 150 K€

Transports et voirie

- Gros entretien de voirie : 711 K€
- Achat de bus urbains : 1 142 K€

Culture et loisirs

- Jeu de paume : 11 589 K€
- Travaux sur bâtiments culturels : 192 K€

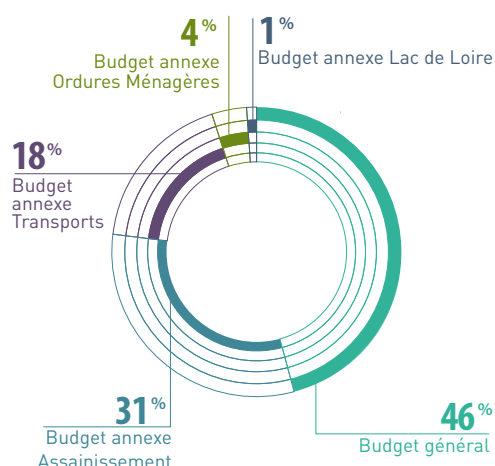


4/ LA DETTE

L'encours de dette au 31 décembre 2015

	2014		2015	
	Total en €	€/hab.	Total en €	€/hab.
Tous budgets	25 304 880	233	28 684 060	264
Budget principal	9 877 612	91	13 443 898	124

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE PAR BUDGET



L'encours total arrêté au 31 décembre d'un exercice se définit comme la somme en capital des emprunts qu'Agglopolys doit rembourser aux banques. Cet « encours de dettes » est rapporté en €/habitants.



Agglopolys
Communauté
d'agglomération
de Blois

Agglopolys - Hôtel d'agglomération
1, rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. : 02 54 90 35 35 - Mail : contact@agglopolys.fr
agglopolys.fr